



De l'or pour Sylvie Bernier!

■ LOS ANGELES — « Il n'y a rien au monde qui puisse se comparer à ce que je ressens. Toutes les larmes, tous les pleurs, c'est oublié, ça valait la peine. Ces 12 ans d'entraînement à 25 ou 30 heures par semaine, ça n'était pas payer trop cher pour une pareille joie. »

RÉJEAN TREMBLAY
envoyé spécial de LA PRESSE

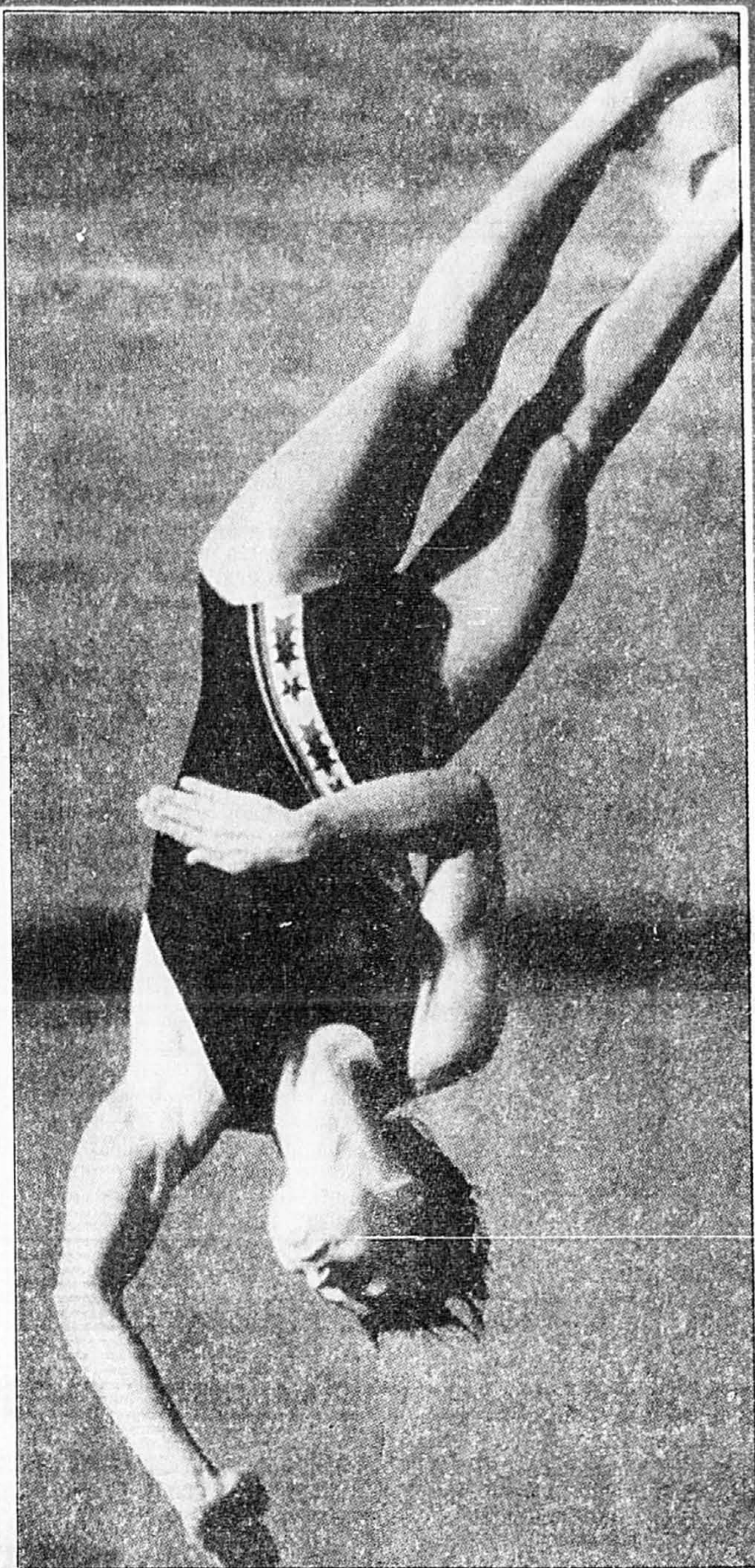
Sylvie Bernier, médaillée d'or pour le Canada hier à Los Angeles, s'est empressée de passer le test anti-doping et s'est élancée au pas de course tout de suite après avoir émis ces commentaires. Elle venait d'apercevoir ses parents et deux de ses amis. Elle a bondi dans les bras de Suzanne Francoeur et les deux jeunes filles ont roulé par terre en s'étreignant, pleurant et riant à la fois.

Mlle Bernier, première médaillée d'or en plongeon de toute l'histoire olympique canadienne, a de plus mérité la première médaille d'or décernée à un athlète canadien-français depuis Georges Gèneroux, médaillé d'or au tir aux Jeux de Melbourne en 1956.

« C'est le plus grand moment de ma vie. Ça faisait un mois que je me préparais mentalement. Je faisais mes plongées dans ma tête, je voyais l'image du drapeau canadien qui montait et moi, j'étais sur le podium. Je suis vidée, le stress est effrayant. Quand je suis venue rencontrer les journalistes et que j'ai demandé un verre d'eau, j'ai cru m'évanouir. »

Ca n'a pas trop paru puisque Sylvie n'a jamais cessé de sourire, de se prendre la tête à

voir SYLVIE en A 2



VIBRANT APPEL AU NATIONALISME QUÉBÉCOIS

Mulroney promet de mettre fin aux querelles Ottawa-Québec

■ SEPT-ÎLES — Un conseil permanent des onze premiers ministres des provinces et du fédéral sera mis sur pied pour mettre fin aux chevauchements de politiques, a promis hier le chef conservateur Brian Mulroney, dans un vibrant appel au nationalisme québécois.

DENIS LESSARD
de la Presse Canadienne

Dans un discours majeur, destiné à aller chercher l'électorat nationaliste, M. Mulroney a promis de mettre fin aux tentatives d'Ottawa d'envahir les compétences provinciales, « le sport favori des libéraux ».

« Nous sommes à l'aube d'un authentique recommencement national », a-t-il lancé devant

plus de 200 partisans enthousiastes, qui assistaient hier soir à son assemblée d'investiture dans le comté de Manicouagan.

Les onze premiers ministres canadiens « recommanderont de concert, dans le cadre institutionnel approprié, les orientations afin de « proscrire une fois pour toutes les interventions parallèles, souvent même les chassés-croisés entre les deux ordres de gouvernement ».

Le programme conservateur dans le domaine des relations fédérales provinciales promet la « concertation et l'harmonisation des politiques des deux ordres de gouvernement, le respect des compétences provinciales et la dépolitisation du régime des subventions ».

Se tournant vers les nationalistes québécois, M. Mulroney a lancé: « Après le référendum, les Québécois ont subi un véritable traumatisme collectif. » Selon lui, les Québécois « ont le cœur assez grand pour ces deux allégeances (Canada et Québec) ».

Personne « n'a autorisé les libéraux fédéraux à profiter du désarroi du Québec à la suite du référendum pour le frapper d'ostracisme constitutionnel », a lancé M. Mulroney, s'engageant à « convaincre l'Assemblée nationale de donner son assentiment à la nouvelle constitution canadienne avec honneur et enthousiasme ».

Mais le dossier constitutionnel ne s'ouvrira pas dans l'improvi-

voir MULRONEY en A 2

- LA CONTROVERSE PERSISTE DANS LA CAMPAGNE TURNER
- RENCONTRE PROCHAINE ENTRE MULRONEY ET BOURASSA

pages A 12 et A 13

Des négociations intensives chez Marine Industrie

page A 3

AUJOURD'HUI

ÉCONOMIE

Le projet hydroélectrique de Chamera, en Inde, qui permettra l'exportation de biens et services canadiens d'une valeur de \$648 millions, ne pouvait survenir à un moment plus propice.

page C 1

LE PAPE ET LE TOURISME

C'est surtout l'industrie touristique qui profitera de la venue de Jean-Paul II au Canada, en septembre, tandis que cette visite coûtera quelque \$50 millions aux contribuables.

page A 3

LOUISE COUSINEAU

Les vacances de Louise Cousineau lui ont permis de faire une cure de désintoxication de télé... et d'apprendre à pêcher la truite.

page B 10

ISRAËL

La formation d'un gouvernement d'union nationale en Israël s'annonce problématique, même si MM. Pérès et Shamir se sont engagés à unir leurs forces pour bâtir une coalition.

page A 10

HIROSHIMA

Plus de 40 000 personnes assistent, à Hiroshima, aux cérémonies marquant le 39^e anniversaire de l'explosion de la bombe atomique qui fit 140 000 victimes dans ce port japonais en 1945.

page A 10

Le TNM vend sa bâtisse

■ Le Théâtre du Nouveau Monde donnera probablement sa prochaine saison dans la salle qu'il occupe depuis 12 ans mais cette fois comme locataire. Le président du conseil d'administration du TNM, M. Paul Fortin, a affirmé hier qu'il négociait ces jours-ci avec deux groupes privés du secteur immobilier pour vendre la bâtisse de la rue Sainte-Catherine, ceci devant permettre de régler les dettes de la compagnie théâtrale.

« Je suis optimiste. La survie du TNM semble maintenant assurée », a déclaré M. Fortin, ajoutant que l'acheteur éventuel ne sera pas la brasserie O'Keefe. Celle-ci avait renoncé l'an dernier à une créance hypothécaire sur l'immeuble afin d'aider le TNM à se sortir de ses difficultés financières.

Le maintien du TNM dans cet édifice, a-t-il poursuivi, implique que la compagnie continuera d'avoir des employés syndiqués. « Nous devons nous entendre avec eux, c'est une question délicate », a signalé M. Fortin à propos de ces employés, en lock-out depuis juin.



Le dernier rôle de Richard Burton

Richard Burton, qui est décédé dimanche d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de 58 ans, apparaît ici dans son dernier rôle, en compagnie de sa fille, l'actrice Kate Burton, dans « Ellis Island », une miniserie de sept heures qui sera diffusée par le réseau de télévision CBS durant la saison 1984-85. L'acteur acheva le tournage de ce film le 21 juillet, deux semaines avant sa mort. Richard Burton sera inhumé demain à Céligny, près de Genève, où, depuis 26 ans, il passait trois mois par an dans une modeste villa qu'il avait baptisée « Le Pays de Galles », du nom de sa terre natale.

page B 10

SOMMAIRE

Annonces classées C 7, C 10
Arts et spectacles	
— Informations B 10, B 11
— Cinéma B 8, B 9
Centenaire A 8
Décès, naissances, etc. C 11
Économie C 1 à C 6
Editorial A 6
Êtes-vous observateur? C 8
FEUILLETON C 9
Horoscope C 8
Le monde A 10
Météo A 2
Mots croisés C 10
Mot mystère C 10
Quoi faire aujourd'hui B 8
Tribune libre A 7
Vivre aujourd'hui B 1 à B 6
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés 18
Bandes dessinées 12 et 13



Faire tourner les têtes

De plus en plus, les femmes ont envie de s'habiller et de se faire belles le soir, et l'élégance des soirs d'été est toute en couleurs vives et brillantes. Qu'on n'hésite pas à sortir ses mousselines et ses perles, car avant d'adopter le look « garçon » que nous réserve l'hiver, il convient de profiter de ce qui reste de beaux jours et de soirées tièdes pour mettre la féminité à l'honneur.

pages B 1 à B 3

4 SEPTEMBRE

Le monde à l'envers

■ C'est à n'y rien comprendre! Littéralement le monde à l'envers!

Depuis des années, les conservateurs nous avaient habitués au spectacle de leurs divisions internes alors que rien ne semblait pouvoir lézarder la belle unité des libéraux. Et voilà que soudain le vent tourne: les premiers donnent l'impression de vouloir vraiment prendre le pouvoir et les seconds de ne plus savoir qu'en faire.

Jamais, depuis les déboires de John Diefenbaker, n'a-t-on vu les conservateurs aussi unis derrière leur leader. Même son rival défait, Joe Clark, fait campagne avec enthousiasme en faveur de celui qui l'a détrôné.

Pendant ce temps, la rutilante machine rouge cafouille lamentablement. Au point où, à mi-course, on doit en changer le conducteur. En repudiant Bill Lee, son organisateur en chef, M. Turner a implicitement reconnu qu'il est engagé dans un cul-de-sac pendant que son adversaire file à train d'enter sur l'autoroute.

Keith Davey, le pilote appelé à la rescousse par le chef libéral, a certes déjà gagné bien des courses. Mais c'était au volant d'une machine qu'il avait lui-même assemblée et bien huilée. Une voiture de formule Un. Aujourd'hui, on lui confie un « stock car » constitué de pièces disparates réunies à la hâte au lendemain d'un congrès au leadership qui ne semble pas terminé.

Il reste cependant plusieurs tours de piste avant le fil d'arrivée. Et dans le dernier « droit », M. Davey peut nous ménager des surprises. A condition que son chef ne rate pas un prochain virage.

PIERRE GRAVEL

Dumoulin

VENTE VIDÉO

TOSHIBA

VM 40

\$499⁰⁰ quant. très limitée

LE PLUS GRAND CHOIX
36 VIDÉOS DIFFÉRENTS
EN MONTRE

TOUT TOSHIBA
EN VENTE

A 2 PAS DU METRO JARRY
A 2 RUES DE METROPOLITAIN
783 Mistral (coin 8230 St-Hubert)

388-4777

SPEC

- Programmable
- 105 canaux
- Télécommandé
- Chargement frontal
- Fixe et lent

Gros lot record : six gagnants identifiés

■ CLEVELAND (UPI) — Six personnes ont réclamé jusqu'à maintenant leur part du gros lot record de \$24,6 millions de l'Ohio Lotto, mais les autorités attendaient encore, hier, que les deux autres gagnants se manifestent.

On précise que les numéros gagnants, 4, 14, 26, 34, 36 et 40, se trouvaient sur huit billets vendus avant le tirage de samedi soir. Les gagnants devaient donc attendre jusqu'à hier pour réclamer leur argent.

Un porte-parole de la Commission des loteries de l'Ohio a précisé que, jusqu'à maintenant, deux gagnants avaient été localisés à Columbus, un à Cleveland et trois à Cincinnati.

Les noms des gagnants ne seront révélés que lorsque leurs billets auront été validés.

Les huit gagnants toucheront chacun \$3 085 534, sous forme de 20 versements annuels de \$123 421, après déduction de la taxe fédérale de 20 p. cent.

Fonction publique : les salaires des cadres haussés de 5,1 p.c.

■ QUÉBEC (PC) — L'époque des gels de traitements semble bien révolue pour les quelque 26 000 cadres supérieurs de la Fonction publique, des Affaires sociales et du réseau de l'éducation.

Le gouvernement vient en effet de hausser leur masse salariale de 5,1 p. cent. Cette augmentation comporte 4 p. cent de plus dans les échelles de traitement et 1,1 p.

cent de bonis pour les cadres qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale en dépit d'un bon rendement.

Le salaire d'un administrateur senior dans la Fonction publique (classe I) passera donc de \$72 928 à \$75 845 alors que celui d'un junior (classe V) sera haussé de \$45 810 à \$47 642.

Ces augmentations sont rétro-

actives au 1er juillet mais elles ne seront versées qu'en octobre.

Le processus est plus long que de coutume en raison des nouvelles dispositions de la Loi de la Fonction publique qui obligent le gouvernement à pré-publier sa directive sur les révisions de traitement dans la Gazette officielle.

Les cadres de la Fonction publique, qui réclamaient la parité

de traitement avec le secteur privé, n'ont pas eu gain de cause.

Ils toucheront près de 3 p. cent de moins que leurs collègues du secteur privé, d'après les chiffres du Bureau de recherche sur la rémunération du Conseil du trésor.

Cet écart s'est accru cette année puisqu'il était de 1,5 p. cent l'année dernière.

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

sation, a-t-il dit, précisant que le nouveau fédéralisme devra passer par « le banc d'essai » d'un redressement économique.

Ce « nécessaire dialogue s'ouvrira au moment opportun », a-t-il dit, précisant qu'il « se poursuivra dans le cadre du fédéralisme canadien avec les autorités légitimement élues par le Québec ».

« J'ai trop le respect de nos institutions pour prétendre imposer à une province le choix de ses représentants », d'affirmer le chef conservateur dans une attaque à son rival John Turner, qui soutient qu'il ne discutera jamais constitution avec un gouvernement péquiste.

M. Mulroney y est allé d'une série d'engagements destinés à assainir les relations entre Ottawa et Québec.

« On trouvera à Ottawa un interlocuteur désireux d'abattre tous les obstacles, ne m'embarassant ni de protocole pointilleux ni de visibilité ostentatoire », a dit M. Mulroney, pointant du doigt les principales causes des querelles Ottawa-Québec dans les dernières années.

Il s'est aussi engagé une fois au pouvoir à ce que son gouvernement s'abstienne « de faire double emploi avec les interventions provinciales ou de lancer des programmes incompatibles avec ceux des provinces. Nous allons restaurer les ententes de développement et conclure sans tarder, avec le Québec, une autre entente-cadre », a-t-il promis, faisant allusion à l'accord Ottawa-Québec sur le développement régional qu'Ottawa se refuse à

renouveler depuis deux ans.

« Il promet de mettre fin aux tentatives fédérales d'étouffer l'expansion d'instruments de développement collectif aussi légitimes que la Caisse de dépôt du Québec », s'engageant à ce que le controversé projet de loi S-31 ne revoie jamais le jour.

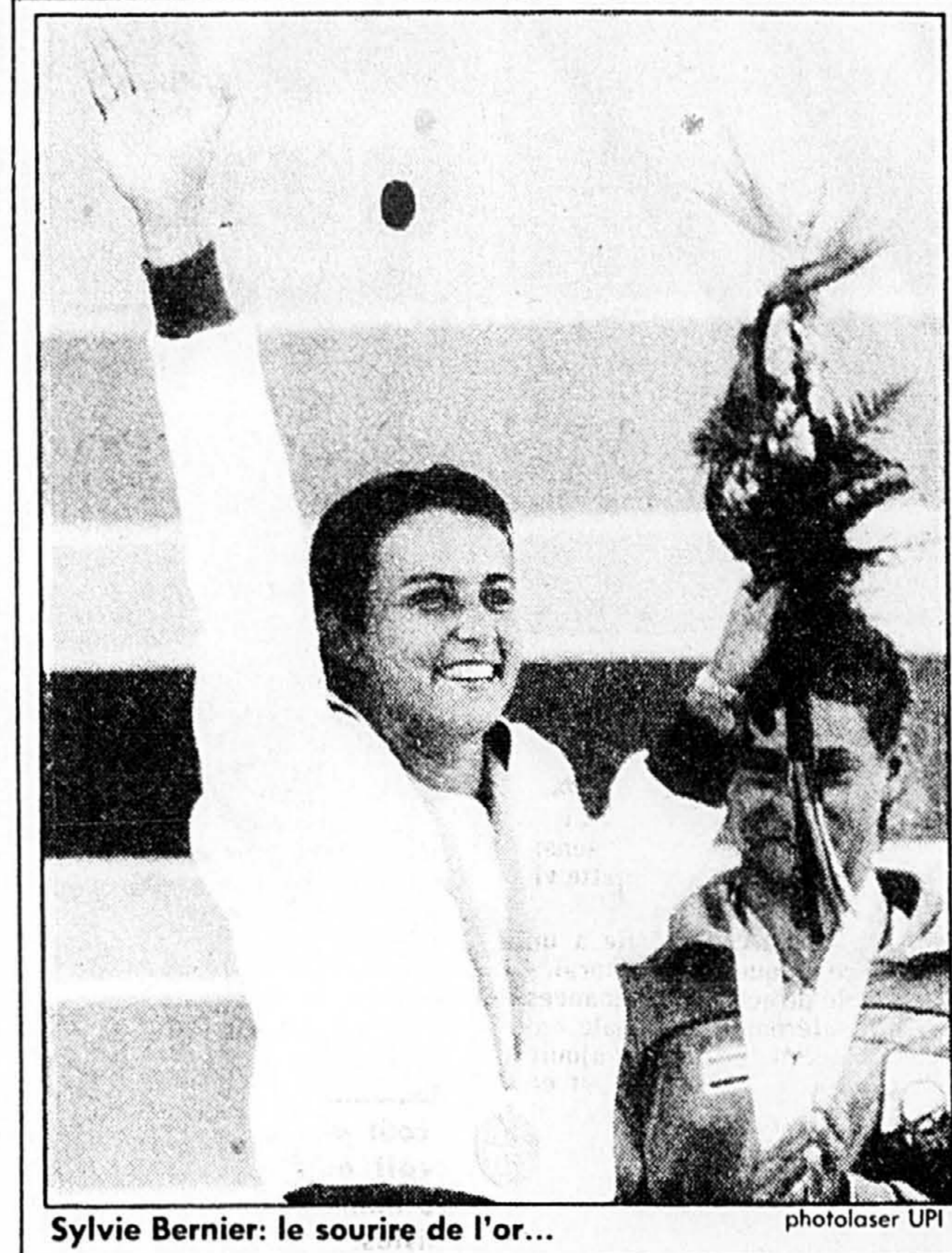
Pour M. Mulroney, les libéraux ont toujours tenté d'entrer en douce dans les compétences provinciales en liant les contributions d'Ottawa « à des conditions de gestion et d'orientation politique équivalentes à des législations fédérales déguisées ».

L'invasion des champs provinciaux était « le sport favori des libéraux. Rien n'est plus contraire à l'esprit de notre constitution et rien ne peut plus sûrement éveiller la méfiance des provinces », de prévenir M. Mulroney.

Ottawa doit, sans tenter de s'immiscer dans le contenu des politiques provinciales, maintenir ses contributions au financement des dépenses des provinces dans « des secteurs vitaux comme la santé, la formation professionnelle et l'enseignement post-secondaire », a-t-il dit.

Le chef conservateur y est aussi allé d'un violent réquisitoire contre l'attitude du gouvernement libéral dans ses rapports avec les provinces.

Plus tôt dans la journée, M. Mulroney avait surpris tout le monde par le caractère non partisan d'un discours devant une cinquantaine de personnes âgées. « Si vous avez un faible pour quelqu'un d'autre, allez-y sans crainte, notre engagement envers les personnes âgées va bien au-delà des lignes de parti », a-t-il soutenu, faisant allusion à son rival libéral André Maltais.



Sylvie Bernier: le sourire de l'or... photolaser UPI

SYLVIE

SUITE DE LA PAGE A 1

deux mains, de sourire, les yeux brillants et le sourire étincelant. Elle a pleinement savouré sa victoire aux dépens des Américaines Kelly McCormick et Christine Seufert qu'elle a semées à partir du sixième plongeon.

Sylvie a remporté sa médaille d'or avec 530,70 points, devant McCormick avec 527,90 points et Seufert avec 517,62 points.

« Je ne savais pas que j'étais première. Je ne regarde jamais le tableau indicateur, sinon pour connaître mes propres notes. Je ne veux rien savoir des autres. Quand je sors de l'eau, je retourne écouter mon walkman en me promenant de long en large. Hier, j'écoutais Flash Dance. »

Sylvie est la fille de Raymond Bernier, un docteur en médecine nucléaire. Elle a commencé très tôt à plonger. « Ma grande amie Johanne Bédard et moi avions commencé à plonger ensemble, la même journée. Johanne a fait un plat terrible et n'a jamais replongé. Moi, je suis plutôt bien rentrée dans l'eau et j'ai continué depuis ce temps. »

Son amie Johanne n'est pas jalouse pour autant. Hier soir, à Sainte-Foy, elle avait réuni une quarantaine de personnes avec

du champagne pour regarder la compétition à la télévision.

Sylvie a progressé énormément depuis deux ans. Elle avait terminé septième aux championnats du monde de 1982 et remporté la médaille d'argent aux Jeux du Commonwealth, à Brisbane, en Australie, la même année.

Cette année, elle a particulièrement impressionné en remportant le McDonald's Invitation en mars et les championnats en salle des États-Unis en avril contre les mêmes filles qu'elle a battues hier soir.

« Sylvie a surtout appris à se dominer, à mieux aborder la compétition, a souligné son entraîneur Donald Dion, tout fier de sa protégée. Elle a appris à se concentrer parfaitement sur sa séquence de plongeon et elle ne se laisse pas déranger. »

Cette médaille d'or vient couronner un merveilleux séjour à Los Angeles pour la jeune championne canadienne. Elle répète depuis quelques jours qu'elle adore le village olympique, qu'elle est fascinée par les amitiés qui se nouent entre les athlètes des différents pays et que pour elle, ces Jeux de 1984 constituent la plus belle expérience de sa vie.

« Je ne sais comment je vais dormir cette nuit, j'ai mal partout et je suis trop excitée. »

Le service de transport par taxi pour les handicapés devient permanent

■ Le service de transport par taxi offert sur une base temporaire par la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal aux handicapés habitant le secteur Est de l'île de Montréal deviendra permanent. La CTCUM a également décidé de mettre à l'essai un projet semblable dans la partie Ouest de l'île.

Ce service de transport adapté par taxi devient permanent à partir du 20 août. Il desservira les

municipalités de Montréal-Nord, Anjou, Saint-Léonard, Montréal-Est et les quartiers montréalais Pointe-aux-Trembles et Rivières-Prairies.

À l'essai depuis le 27 février dernier, ce projet s'est révélé profitable tant pour la CTCUM que pour les usagers. Les coûts ont diminué. Les déplacements qui coûtaient en moyenne \$30 en minibus sont passés à \$9 avec l'utilisation du taxi. La majorité des personnes qui l'ont utilisé sont sa-

tisfaites. Elles trouvent ce mode de transport plus adapté, plus rapide et moins coûteux.

Le succès de cette première opération a incité la CTCUM à offrir à l'essai un service du même type pour les handicapés habitant la partie Ouest de l'île. Il débute le 20 août. Il desservira les municipalités de Baie d'Urfé, Beauconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Kirkland, Lachine, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Saint-Raphaël-de-L'Île Bizard,

Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève et Senneville.

Après une période de trois mois, la CTCUM décidera si ce service de transport deviendra permanent.

Le transport par minibus ne disparaît pas pour autant. Les handicapés qui sont incapables de passer seul de leur fauteuil roulant à la banquette d'un véhicule pourront toujours l'utiliser pour se déplacer.

Votre pelouse aujourd'hui

LA PRESSE publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) des recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses.

Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

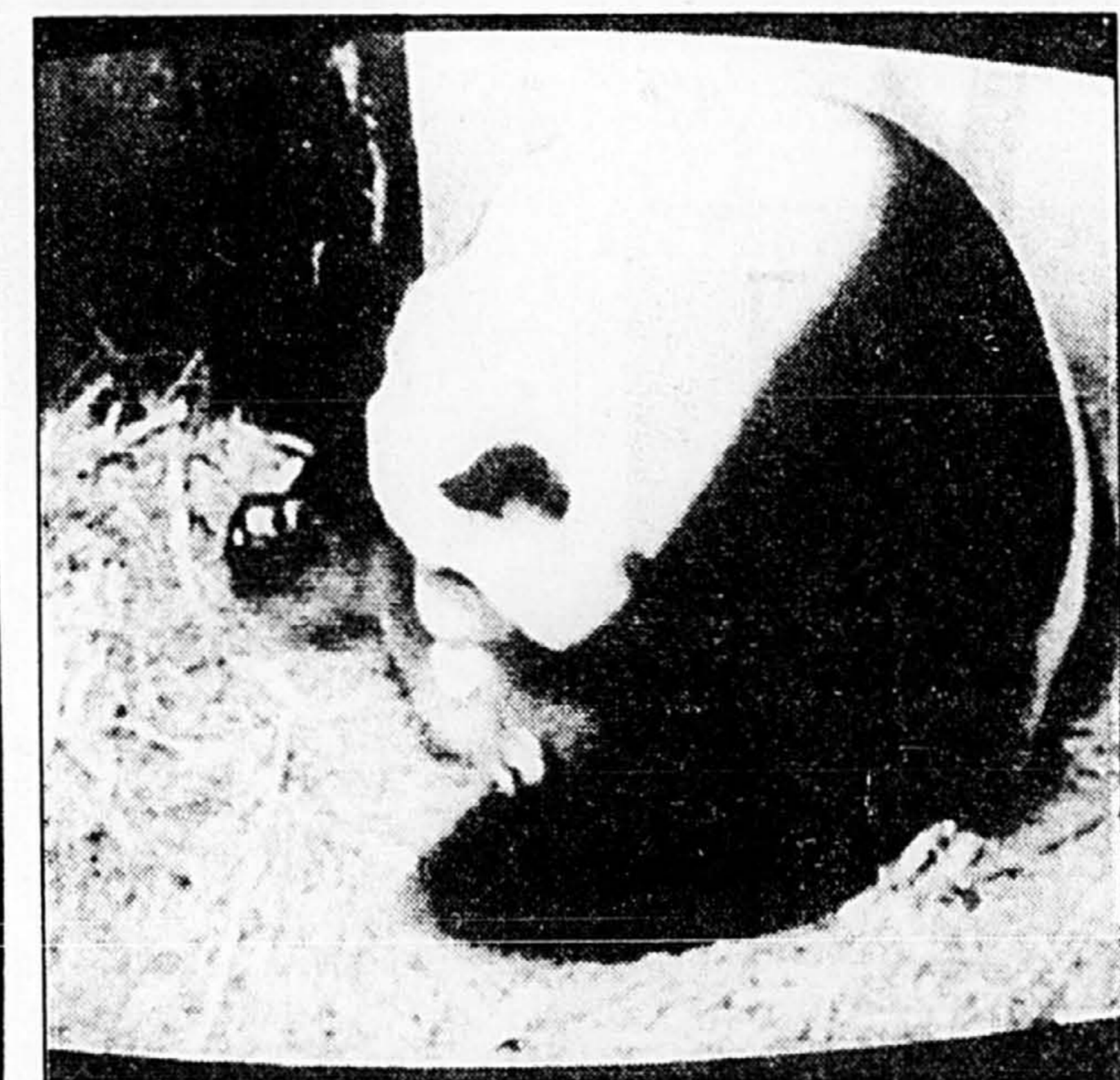
Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

	Adresses		Adresses	
	Paires	Imp.	Paires	Imp.
Acton Vale	NR	NR	Otterburn Park	2 X
Beloil	2 X	X	Pincoirt	X X
Candiac	X X	X	Pointe-Calumet	X X
Chambly	2 X	X	Pointe-du-Moulin	X X
Contrecoeur	NR	NR	Ste-Agathe-des-Monts	NR
Cowansville	X 2	2	St-Basile-le-Grand	2 X
Deux-Montagnes	X X	X	St-Catherine	X X
Granby	X 2	2	St-Constant	X X
Grande-Île	NR	NR	St-Eustache	2 X
Île-Perrot	X 2	2	St-Jean-sur-Richelieu	NR
Lachenaie	X X	X	St-Jovite	X NR
Laval-Est	NR	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X X
Laval-Ouest	NR	NR	Ste-Madeleine	2 X
Le Gardeur	2 X	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X X
Marieville	2 2	2	St-Mathias	X 2
Mascouche	2 2	2	Ste-Thérèse	X 1
McMasterville	2 X	X	Terrebonne-Vaudreuil	X X
Mirabel	1 X	X	Terrebonne	X X
Mont St-Hilaire	2 X	X	Vaudreuil	X 2
N-Dame-de-l'Île-Perrot	X X	X		

légende: Interdiction (X) Arrosage de 1h recommandé (1) Arrosage non recommandé (NR) Arrosage de 2h recommandé (2)

CONSEIL DU JOUR

Nous tenons à vous informer qu'il y a un règlement municipal en vigueur dans la plupart des localités mentionnées ci-dessus, concernant l'arrosage des pelouses et le remplissage des piscines. En règle générale, l'arrosage des pelouses est permis quelques jours par semaine et ce à partir de 20 heures. Certaines amendes sont prévues pour les citoyens qui ne respectent pas ce règlement municipal pouvant varier de 25 à 300 dollars, pour chaque jour en infraction.



Les zoologistes ont pu assister à la naissance de l'ourson grâce à une caméra de télévision.

Ling Ling accouche d'un ourson mort-né

■ WASHINGTON (d'après UPI et AP) — Ling Ling, la femelle panda du zoo de Washington, a donné naissance à un ourson mort-né, dimanche soir, infligeant un nouveau revers cuisant aux zoologistes qui, depuis dix ans, tentent de faire reproduire le seul couple de pandas géants vivant aux USA.

Ling Ling et son compagnon, Hsing Hsing, ont passé plusieurs heures, aux premières heures de la matinée, hier, à caresser et lécher le corps de l'ourson. Ce dernier ne pesait que cinq onces à la naissance. Ce drame est survenu presque un an, jour pour jour, après que Ling Ling — don du gouvernement de Pékin à celui des USA, en 1972 — eut perdu un premier ourson qui a succombé à une pneumonie quelques jours après sa naissance.

Le dernier bébé de Ling Ling est mort-né à 10h30, dimanche soir. Il a été retiré de la cage de la mère à sept heures, lundi matin. Les vétérinaires pratiqueront une autopsie sur la dépouille dans l'espoir de connaître les rai-

sons de cette parturition malheureuse.

Le Dr Michael Robinson, directeur du Zoo national de Washington, affirme que « tous les responsables sont bouleversés par ces événements. Tout semblait aller très bien, jusqu'à ce que nous réalisions que l'ourson ne bougeait pas. Il ne faisait aucun bruit. »

Après que l'ourson lui eut été enlevé, Ling Ling a commencé à bercer des pommes dans le creux de son bras, comme elle le faisait déjà toute la semaine dernière. L'an dernier, après la mort de son premier bébé, Ling Ling avait caressé et bercé une botte de carottes durant plusieurs jours, comme si elle avait voulu la substituer à son rejeton disparu.

Elle a ainsi manifesté un instinct maternel parfaitement normal, « démontrant qu'elle pourrait faire une mère idéale, si jamais elle parvient à rendre un ourson à

LE SCANDALE PREND DE L'AMPLEUR

30 enfants agressés sexuellement dans une garderie du Bronx

■ NEW YORK (UPI) — Le nombre des enfants qui ont avoué avoir été l'objet d'agressions sexuelles de la part de trois employés d'une garderie de jour du Bronx a désormais atteint la trentaine.

Un porte-parole du procureur de district du Bronx a précisé en effet que 18 autres enfants interrogés par les enquêteurs ont vu leurs noms ajoutés à la liste des victimes des trois accusés.

Entre-temps, les enquêteurs du bureau du procureur de district et des agents du FBI continuent d'interviewer les 135 enfants qui fréquentaient la garderie.

La garderie avait été fermée jeudi dernier, peu après qu'une foule de parents en colère eut fracassé des fenêtres de l'établissement, dirigé par l'Association portoricaine des affaires communautaires en vertu d'un contrat conclu avec le Bureau des ressources humaines de New York.

La garderie a été rouverte hier, sous surveillance municipale, mais neuf enfants seulement s'y sont présentés.

Deux des employés arrêtés — Albert Algarin, 21 ans, et Jesus Torres, 29 ans, — ont été écroués à la prison municipale, sous un cautionnement de \$15 000 chacun. On précise qu'ils ont été isolés des autres détenus pour leur propre protection.

Le troisième suspect, une femme identifiée comme étant Herminia Albo, âgée de 60 ans, a été remis en liberté sous une caution de \$15 000.

Les autorités soulignent que Torres est un narcomane qui a déjà été condamné pour possession de stupéfiants.

Devant cette situation, le Bureau des ressources humaines a entrepris de réexaminer les procédures d'embauche en vigueur dans les 385 garderies privées subventionnées par la ville.

Le fermier de Saint-Cyrille défie la SQ

■ DRUMMONDVILLE (PC) — M. Marcel Talbot, agriculteur expulsé de sa ferme de Saint-Cyrille, a réclamé hier un entretien avec le premier ministre René Lévesque.

Dans un télégramme, M. Talbot affirme qu'il veut informer le premier ministre de ce qui se passe vraiment dans le secteur agricole, en citant son propre cas et celui de plusieurs autres qui sont dans la même situation que lui.

Expulsé à deux reprises de sa ferme, M. Talbot a réintégré sa maison de ferme sans ses meubles et il dit mener le combat pour la survie de l'agriculture, notamment pour ceux qui sont en difficulté.

Pour ce faire, il multiplie les rencontres avec les journalistes, les entrevues radio et télévision,

et s'entoure d'amis et de sympathisants pour continuer la lutte.

« Que le gouvernement arrête de jouer au chat et à la souris », dit-il. Si l'on a rien à me reprocher, qu'on me ramène mes meubles. J'ai fait au moins quatre infractions depuis une semaine et aucun policier ne m'a arrêté pour me faire un procès. J'ai même défoncé la porte de ma maison devant les caméras de la télévision et je n'ai nullement été inquiété. Est-ce que cela signifie que n'importe qui peut agir ainsi au Québec sans être arrêté? »

M. Talbot, qui soutient prendre ainsi la défense de plusieurs centaines d'agriculteurs menacés de faillite au Québec, a laissé entendre qu'une action d'éclat serait posée aujourd'hui dans le cadre de sa lutte, mais n'a pas voulu préciser davantage la nature de ce geste.

La Quotidienne à trois chiffres 793 à quatre chiffres 6064 Tirage d'hier

LA MÉTÉO

DATE: Mardi 7 août 1984
 AUJOURD'HUI: Min.: 18° Max.: 32°
 NUAG. AVEC QUELQUES AVERSES
 OU ORAGES.
 DEMAIN: DÉGAGEMENT

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	26	Nua. averses
Outouais	18	27	Nua. éclair.
Laurentides	16	26	Nua., po. av.
Cantons de l'Est	16	25	Nua., averses
Mauricie	16	26	Nua., po. av.
Québec	16	25	Nua., averses
Lac-Saint-Jean	16	26	Nua., po. av.
Rimouski	16	24	Av. ou orages
Gaspésie	16	24	Av. ou orages
Bas-Caraïbe	12	18	Av. ou orages
Sept-Îles	12	18	Av. ou orages

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	22	33	N.-Orléans	21
Buffalo	20	29	Pittsburgh	18
Chicago	21	32	S. Francisco	11
Miami	25	32	Washington	21
New York	21	25	Dallas	26

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	13	21	Madrid	16
Athènes	23	33	Moscou	12
Acapulco	25	30	Mexico	13
Berlin	12	25	Oslo	14
Buenos Aires	11	22	Paris	13
Copenhague	16	20	Rome	19
Genève	15	24	Séoul	25
Hong Kong	26	29	Stockholm	18
Le Caire	20	31	Tokyo	26
Lisbonne	16	30	Trinidad	28
Londres	13	21	Vienne	16

Brûlés vifs lors d'une collision

■ Quatre adultes et deux enfants ont été brûlés vifs, lorsque deux véhicules se sont heurtés de face, sur la route 167, dans la région de Chibougamau, dimanche midi.

L'impact a fait exploser le réservoir d'essence de la camionnette que conduisait M. Raymond Belzile, 52 ans, de Lebel-sur-Quévillon. Sa femme Carmen, 47 ans, a aussi trouvé la mort dans cet accident.

Les autres victimes, qui occupaient une petite voiture, sont M. Patrick Bernachez, 31 ans de Chibougamau, sa femme Marie-Reine, du même âge, et leurs deux enfants: Olivier sept ans et Jean-Philippe quatre ans.

Cette tragédie porte à au moins 21 le nombre de victimes d'accidents au cours du dernier week-end.

Saisie de \$1,5 million de drogue

■ La section montréalaise des stupéfiants de la GRC, a fait irruption dimanche, dans un laboratoire improvisé, dans un garage de la rue Gatineau. Elle y a saisi 3,5 kg de sulfate de cocaïne, une pâte, que l'on s'appropriait à transformer, à l'aide de divers produits chimiques, dont de l'acétone, en cristaux de cocaïne pure.

C'est la première fois, selon le sergent Gilles Veilleux de la GRC, qu'un tel laboratoire est découvert au Canada. La valeur de vente au détail de cette drogue aurait pu atteindre environ un million et demi de dollars.

C'est à la suite d'une enquête de plusieurs jours, que les agents de la GRC sont parvenus à surprendre Manello Ascencios Torres, un Péruvien de 37 ans naturalisé Canadien et Michael Gardner, 25 ans.

Un pêcheur se noie dans la rivière des Prairies

■ Un jeune homme de 19 ans qui pêchait à la ligne, sur le barrage de la centrale d'Hydro-Québec de la rivière des Prairies, s'est noyé dimanche soir, à un endroit où l'accès est pourtant interdit.

Serge Brunet, du 8181 rue Marquette, à Montréal, s'est approché du rebord en ciment du barrage, pour décrocher sa ligne. Malheureusement, il a perdu l'équilibre et il est tombé à la rivière.

Son frère s'est rapidement jeté à l'eau pour lui porter secours. Serge a été pris de panique et il a agrippé son frère de telle sorte que ce dernier a failli se noyer lui aussi. Finalement, son frère épuisé, a regagné la rive pour tenter d'obtenir du secours.

Mais le courant a emporté Serge qui se débattait et qui a fini par disparaître sous les eaux fangeuses de la rivière des Prairies.

Un détenu prolonge son congé

■ Joel Gabriel Ramez, un jeune homme de 29 ans, a décidé dimanche soir, sans doute influencé par le beau temps, de prolonger un peu le congé dont il bénéficiait, au centre de détention de la Montée Saint-François, à Laval.

Ce jeune homme qui mesure 1,80 m et pèse 70 kg, a les cheveux bruns. Il est né le 5 décembre 1955. Il a déjà purgé environ un an et demi d'une peine de sept ans pour homicide involontaire, et il n'est pas considéré comme dangereux.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur ses allées et venues, est priée de téléphoner à la Sûreté du Québec, au 341-4111 ou 598-4242.

DES RETOMBÉES NETTES ÉVALUÉES À \$50 MILLIONS

La visite de Jean-Paul II devrait profiter à l'économie canadienne

■ OTTAWA — La visite de Jean-Paul II au Canada, en septembre prochain, sera profitable à l'économie canadienne. On croit que cette visite représentera des dizaines de millions de dollars en revenus touristiques pour des milliers de commerces.

PAUL GESSELL
de la Presse canadienne

Certains spécialistes estiment que le coût de la visite du pape au Canada, à \$10 millions près, sera d'environ \$50 millions. Ces estimations ne tiennent pas compte par ailleurs du travail gratuit offert par les nombreux bénévoles et clubs sociaux, ainsi que de la valeur de l'aide et du matériel offerts gratuitement par les gouvernements.

Par ailleurs, l'Association touristique du Canada prévoit que quelque deux millions de visiteurs étrangers et trois millions de Canadiens dépenseront quelque \$100 millions dans l'espoir de voir le pape.

« Cette visite nous permet donc d'espérer un bilan positif s'établissant à environ \$50 millions », de dire John Lawson, vice-président de l'association.

Le tourisme

Selon M. Lawson, c'est surtout l'industrie touristique canadienne qui bénéficiera de la publicité mondiale qui entourera la visite papale. Il affirme que des milliers d'Européens et d'Américains apprendront ainsi à mieux connaître le Canada et qu'ils seront nombreux à visiter notre pays au cours des prochaines années.

Les contribuables canadiens seront appelés à défrayer quelque \$30 millions des coûts qu'entraîneront le séjour de Jean-Paul II au Canada.

La contribution du gouvernement fédéral consistera à assumer les frais encourus par les services de sécurité, par le transport des dignitaires et par la mise en place de réseaux de communication. Ottawa devra, à ce chapitre, déboursier quelque \$18 millions. Quant aux deux réseaux nationaux de la société Radio-Canada, ils dépenseront environ \$12 millions pour couvrir l'événement.

Quant à l'Église catholique, il lui en coûtera quelque \$20 millions pour assurer la bonne marche de cette tournée. Chaque diocèse canadien sera responsable des dépenses encourues sur son territoire par le passage du souverain pontife.

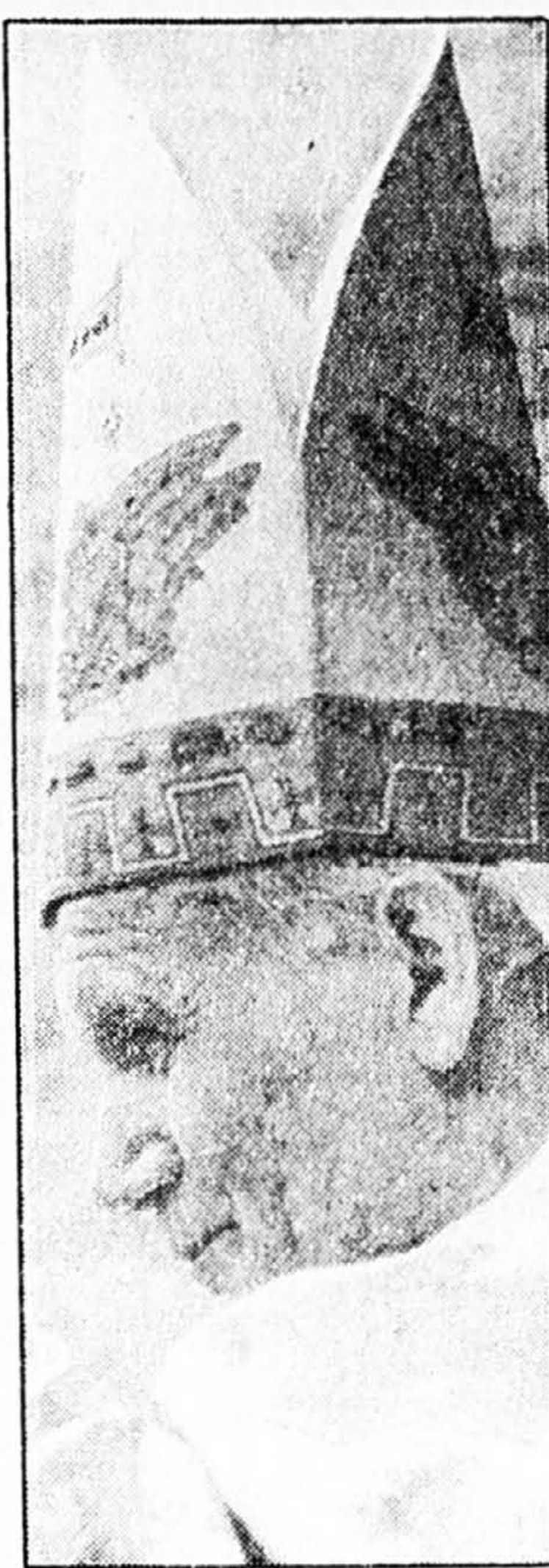
Dans plusieurs villes où passera le pape, les catholiques devront assumer une facture de \$1 million ou plus.

À la Conférence épiscopale du Canada, qui est responsable de la visite du Saint-Père, on est sensible aux frais qu'entraîne cette visite.

« Pour nous, cette visite a un caractère uniquement pastoral », affirme le directeur des finances de la Conférence épiscopale canadienne, Claude Lortie. Il ajoute toutefois: « Nous ferons tout en notre pouvoir pour que cette visite ne se traduise pas, pour nous, par un déficit énorme. »

Financement

Les autorités ecclésiastiques



Le coût de la visite papale devait osciller autour de \$50 millions, selon les spécialistes. Téléphoto UPI

espèrent que les quêtes spéciales, les dons corporatifs et la vente des souvenirs permettront de défrayer les dépenses encourues au niveau des diocèses.

Le coût de cette tournée serait considérablement plus élevé s'il n'était du bénévolat et des nombreux services et équipements offerts gracieusement par les gouvernements, les individus, les compagnies et divers organismes privés.

Ainsi, le gouvernement de l'Alberta a offert de payer le salaire de tout fonctionnaire qui, le 17 septembre prochain, agira à titre de bénévole lorsque le Saint-Père célébrera la messe dans un immense champ, près d'Edmonton.

À Winnipeg, les édiles municipaux ont offert gratuitement la location de l'hôtel de ville qui servira de quartier général aux organisateurs de la visite papale dans cette ville.

Les parcs où le pape célébrera des messes publiques sont, en règle générale, offerts gracieusement par les gouvernements. L'Église diocésaine doit toutefois assumer divers coûts, notamment l'installation de systèmes de son, l'aménagement du site (autel, hôpital de campagne, toilettes publiques) sans compter les services de contrôle des foules.

« Nous croyons pouvoir boucler notre budget », affirme Stephen Campbell, directeur du service de financement de la visite papale, à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Le passage du Saint-Père à Moncton, qui coûtera environ \$1 million, devrait attirer quelque

300 000 visiteurs venant du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et des États de la Nouvelle-Angleterre.

Les organisateurs de la visite, à Moncton, toucheront de cinq à 12 p. cent du prix de vente de tous les souvenirs qui seront vendus à cette occasion.

Problème logistique

À Fort Simpson, village de moins de 1 000 habitants dans les Territoires du Nord-Ouest, les autorités devront faire face à un problème logistique de taille en vue de la venue du pape qui y demeurera trois heures, le 18 septembre prochain. Cette visite, estime-t-on, coûtera quelque \$500 000.

Ce village occupe en effet une île du fleuve Mackenzie qui est desservie par un traversier ne pouvant accueillir que six voitures à l'heure. Or, on y attend 20 000 visiteurs, le 18 septembre.

Un traversier de Fort Providence, à 240 kilomètres plus à l'est, sera déplacé vers Fort Simpson, pour l'occasion. Il peut transporter jusqu'à 1 296 véhicules par jour.

Malgré tous les efforts des autorités, toutefois, les visiteurs devront se rendre à Fort Simpson jusqu'à une semaine d'avance s'ils veulent être sûrs d'être transbordés vers le village à temps pour le passage du chef de l'Église catholique. Ces visiteurs devront également arriver sur les lieux avec un équipement de camping adéquat et se pourvoir à l'avance des aliments qu'ils consommeront sur les lieux.

Marathon de négociations entre Marine et le syndicat

■ Après plusieurs heures de négociations, aucun règlement n'était toujours survenu, tard hier soir, entre les travailleurs et la direction de Marine Industrie.

CHANTAL LAVIGNE

Le rapport de force dans ce conflit réside surtout dans l'importance des commandes contractées par la compagnie: en tout, d'une valeur de près de \$300 millions. Selon le syndicat, outre le projet hydroélectrique Chameira, en Inde (\$43 millions), annoncé hier, on compte la construction

de deux brise-glace (\$100 millions), celle de trois frégates pour le gouvernement fédéral (\$60 millions), la réparation de trois autres frégates (\$20 millions), la construction de wagons pour la Commission canadienne du blé (\$38 millions) et le projet hydroélectrique pour Alcan, évalué à plusieurs dizaines de millions.

« Nos principales revendications, affirme M. Lamoureux, demeurent au niveau de l'emploi et non pas des salaires. » Le syndicat évoque les problèmes de la sous-traitance, de la mobilité du

personnel, des changements technologiques, des qualifications, de la durée de la semaine de travail, du temps supplémentaires, des vacances et de l'accès à la préretraite.

Le syndicat veut également réduire le nombre d'heures de travail de 40 heures à 35 heures et évalue à 16 p. cent le niveau de ses revendications. C'est plutôt le chiffre de 37 p. cent qu'on mentionne du côté patronal.

La convention collective du syndicat est échue depuis le 30 avril dernier.

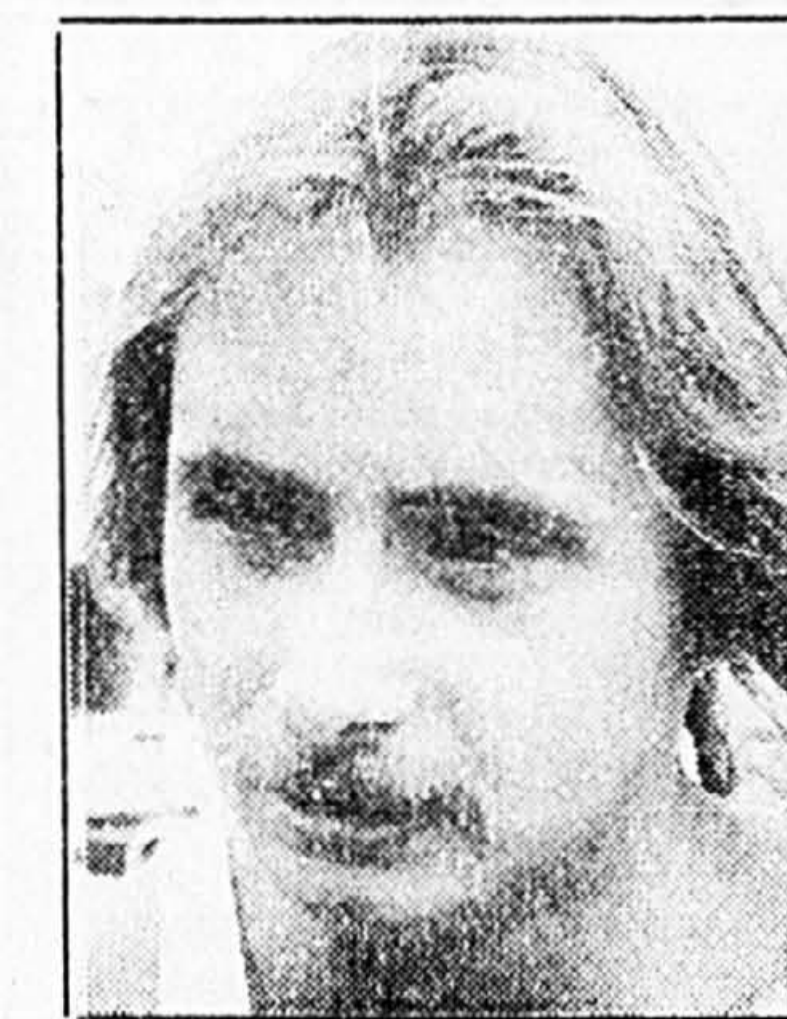
de deux brise-glace (\$100 millions), celle de trois frégates pour le gouvernement fédéral (\$60 millions), la réparation de trois autres frégates (\$20 millions), la construction de wagons pour la Commission canadienne du blé (\$38 millions) et le projet hydroélectrique pour Alcan, évalué à plusieurs dizaines de millions.

« Nos principales revendications, affirme M. Lamoureux, demeurent au niveau de l'emploi et non pas des salaires. » Le syndicat évoque les problèmes de la sous-traitance, de la mobilité du

personnel, des changements technologiques, des qualifications, de la durée de la semaine de travail, du temps supplémentaires, des vacances et de l'accès à la préretraite.

Le syndicat veut également réduire le nombre d'heures de travail de 40 heures à 35 heures et évalue à 16 p. cent le niveau de ses revendications. C'est plutôt le chiffre de 37 p. cent qu'on mentionne du côté patronal.

La convention collective du syndicat est échue depuis le 30 avril dernier.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Sylvain Joyal: « D'autres pour prendre la place... »



Johanne St-Germain: « Il s'attendait d'être réengagé... »



Gaston Valois: « Je serai toujours pour les travailleurs... »



Gaston Dargis: « Il n'y a pas assez de misère comme cela... »

L'angoisse étirent les Sorellois sous la menace de la grève

■ « S'ils veulent la faire la grève, qu'ils la fassent; il y en aura toujours bien d'autres pour prendre leur place », affirme Sylvain Joyal, 25 ans, bénéficiaire de l'assistance sociale.

CHANTAL LAVIGNE

Au lendemain du mandat de grève voté par une majorité de 86 p. cent des travailleurs syndiqués de Marine Industrie, les langues allaient bon train, hier, au sein de la population de Sorel.

Certains optent pour l'optimisme et affirment qu'il ne s'agit que d'un moyen de pression, tandis que d'autres s'inquiètent plus sérieusement. Mais tous se sentent concernés.

« Marine Industrie est le baromètre économique de la région de Sorel. Alors, si la grève est déclenchée, ce ne sont pas seulement les travailleurs de cette entreprise qui en seront affectés, mais c'est toute la région qui en souffrira », affirme M. Alain Dargis, directeur du Crédit Trans-Canada et prêts, à Sorel.

« C'est ridicule, poursuit-il, est-ce qu'il n'y a pas assez de monde sur le bien-être social, pas assez de misère comme cela? D'autant plus que plusieurs contrats ont été signés cette année et que la compagnie a commencé à rappeler les travailleurs qu'elle avait congédiés au cours des dernières années. »

Selon M. Lucien Parenteau, propriétaire d'un magasin de vêtements pour hommes, il est toujours difficile de savoir qui a tort ou qui a raison dans ce genre de conflit. « Chacun brandit des chiffres différents, dit-il, mais comment savoir lesquels sont les plus exacts? Mais ce n'est jamais très drôle, ni pour les commerces, ni pour le climat de la ville qui s'en ressent lorsque tant de personnes sont désœuvrées. Quand Marine Industrie ferme ses portes, c'est plus grave que si toutes les autres industries de la région fermaient leurs portes. »

Le mari de Johanne St-Germain, employée dans une boutique de vêtements pour dame, a été congédié il y a deux

ans après avoir été à l'emploi de Marine Industrie durant 14 ans. « Il s'attendait à être réengagé d'un moment à l'autre, dit-elle. Mais si la grève est déclenchée, c'est foutu. »

« En tous cas, moi je serai toujours pour les travailleurs », lance M. Gaston Valois, qui a été à l'emploi de la Marine pendant plus de 20 ans et qui prenait, hier, tranquillement l'air dans le parc. Quant à M. Albert Plourde, un autre ancien travailleur de la compagnie, à la retraite depuis cinq ans, il ne veut plus entendre parler de conflits syndicaux...

Quand Marine Industrie a le rhume, c'est toute la région de Sorel qui tousse.

Hormones vérifiées au laboratoire

■ Une partie des 711 ampoules d'hormones volées la semaine dernière à l'hôpital de Montréal pour enfants seront retournées au laboratoire où elles sont fabriquées, afin de déterminer si elles sont encore utilisables. Ces hormones ont été retrouvées intactes, samedi, soit cinq jours après leur disparition, derrière l'hôpital Charles-Lemoyne à Longueuil.

LOUISE DUGAS

Selon le docteur Harvey Guyda, responsable du département d'endocrinologie de l'hôpital, les hormones pouvaient être conservées sans réfrigération pendant plus d'une semaine. Il est bien possible que les ravisseurs les aient gardées au réfrigérateur. Toutefois, les autorités de l'hôpital tiennent à effectuer des analyses au laboratoire de Winnipeg pour voir si elles répondent toujours aux mêmes critères de qualité.

Ainsi donc, la vingtaine d'enfants âgés de 3 à 18 ans qui sont atteints de nanisme pourront bénéficier, après une belle frousse, de leur traitement d'hormones. À l'hôpital pour enfants, ce traitement s'échelonne de septembre à juin.

Par ailleurs, le docteur Guyda a annoncé, hier, que le service de sécurité de l'hôpital sera renforcé pour tenter d'empêcher qu'un autre vol du genre ne se produise.

C'est à la suite d'un appel anonyme que les policiers de la Rive-Sud de Montréal ont mis la main, samedi midi, sur deux sacs à ordures jaunes contenant les fameuses ampoules. La note écrite en français et jointe à ce colis pour le moins étrange, a été conservée par la police.

L'enquête menée par le sergent Odette de la police de la CUM suit présentement son cours. Trois hommes sont toujours soupçonnés d'avoir subtilisés ces fameuses ampoules.

Les motifs du vol semblent encore obscurs, d'autant plus que les ampoules ont finalement été retrouvées. Certaines familles auraient payé un prix d'or pour ces ampoules. Des familles dont les enfants ne souffrent pas nécessairement de nanisme mais dont la taille est très petite. Selon M. Odette, les médias ont ameuté l'opinion publique et par le fait même, la marchandise est devenue difficile à écouler sur le marché noir.

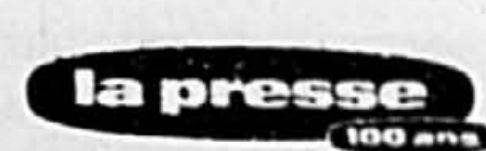
Ne manquez pas
DEMAIN
le tirage du concours

« DEVEZ MEMBRE DE L'ÉQUIPAGE
SOFATI/SOCONAV QUÉBEC »



Le nom du gagnant du concours sera dévoilé au cours de l'émission
Midi-Soleil, animée par Pierre Marcotte entre 12h15 et 13h45, à
l'antenne de Télé-Métropole.

SOYEZ À L'ÉCOUTE DEMAIN !



Parc Saint-Laurent

CONDOMINIUM

RÉSIDENCES DE CHOIX

ENEZ COMPARER

La réussite de ce projet
2 et 3 chambres à coucher

SPÉCIFICATIONS DES RÉSIDENCES

- Vastes 2 et 3 chambres à coucher
- Tapis mur à mur
- Plafond lumineux dans la cuisine avec choix d'armoires: chêne ou mélamine
- Sortie pour installation de laveuse, sècheuse et lave-vaisselle encastré
- Grand espace de rangement dans chaque résidence
- Climatisation centrale individuelle
- Grande terrasse avec porte-patio
- Chauffage électrique avec contrôle individuel
- Détecteur de fumée
- Dispensateur d'eau bouillante
- Broyeur à déchets
- Chauffe-eau de 60 gallons
- Système d'intercom et de sécurité raccordés au hall d'entrée

SPÉCIFICATIONS DE L'IMMEUBLE

- Pavillon récréatif avec piscine, bain tourbillon, salle de conditionnement, vestiaire, sauna et douches pour hommes et femmes
- Construction en béton armé et à l'épreuve du feu
- 2 ascenseurs rapides pour desservir 6 étages de 8 résidences
- Chute à déchets sur chaque étage
- Garage avec gicleurs automatiques et espace de rangement
- Super isolation, insonorisation à 55 décibels
- Éclairage d'urgence assuré par un groupe électrogène

SITUÉ À PROXIMITÉ:

- Des écoles primaires, secondaires et cégeps; d'un arrêt d'autobus, station de train, et de l'autoroute des Laurentides
- Adjoint au parc St-Laurent, un des plus beaux parcs de la ville, avec piscine, piste cyclable jogging et tennis, etc.

SOCIÉTÉ DE GESTION D'HP INC.

OFFRE UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Une autre réalisation de Monsieur Henri Paquin, président, qui a accumulé plus de 25 ans d'expérience en construction et s'est taillée une réputation inégalée à Ville St-Laurent et dans toute la province de Québec.

CONVIVE HABITATION 9 1/2%
3 ANS

RENSEIGNEMENTS:
3860, boulevard
HENRI-BOURASSA
ouest
Saint-Laurent
337-3860



PORT DE MONTRÉAL

Menace de grève écartée

(d'après CP) — Les dockers du port de Montréal ont accepté hier, par une faible majorité de 14 voix, les termes d'un nouveau contrat de travail de trois ans, évitant ainsi une grève qui aurait fortement compromis les chances du port d'enregistrer une année record.

Les membres du local 375 de l'Association internationale des débardeurs se sont prononcés par 289 voix contre 275 en faveur des propositions qui leur avaient été soumises par les médiateurs fédéraux. C'était leur troisième vote en deux semaines.

Ratification

On s'attend à ce que le syndicat et l'Association des employeurs maritimes — qui représente 93 entreprises employant des dockers — signent le nouveau contrat demain.

L'entente assure aux débardeurs une augmentation de salaire de 22,5 p. cent répartie sur trois ans, ce qui portera leur salaire horaire de base à \$17 le 1er janvier 1986; il est actuellement de \$14,06.

Heures de travail

Au nombre de la vingtaine de modifications apportées par le nouveau contrat, on note une réduction de la journée de travail maximale de 16 heures à 13. Le syndicat avait fait de la réduction des heures de travail quotidiennes l'une de ses premières revendications et son président, Théodore Beaudin, a déclaré qu'il n'était pas encore satisfait: « C'est encore trop », a-t-il dit. « L'âge moyen des débardeurs est de 57 ans, et c'est une trop longue journée pour eux ».

Les débardeurs étaient légalement habilités à déclencher la grève depuis le 12 juillet, mais ils n'avaient pas fixé de date à l'arrêt de travail. Leur contrat était échu depuis le 1er janvier.

MARASME DANS LA CONSTRUCTION

Les entrepreneurs réclament une réduction de 20 p. cent des coûts de la main-d'oeuvre

QUÉBEC (PC) — Tandis que les entrepreneurs en construction réclamaient hier une diminution des coûts de la main-d'oeuvre, les syndicats se lançaient à fond de train dans une dénonciation des « constructeurs peu scrupuleux » qui font proliférer le travail au noir dans cette industrie.

LIA LÉVESQUE

Témoignant en commission parlementaire, le président de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, M. Franco Fava a affirmé que Québec doit « absolument » diminuer d'environ 20 p. cent les coûts de la main-d'oeuvre, pour assurer la survie d'une industrie qui dépend de la réduction des salaires et avantages sociaux des ouvriers.

Pour M. Fava, la relation de cause à effet reste claire: les entrepreneurs ne décrochent plus de contrats parce que la main-d'oeuvre coûte trop cher. Elle dépasse la capacité de payer de la plupart des consom-

mateurs et de plusieurs entrepreneurs. Le taux horaire moyen dans l'industrie est de \$17,53, soit de \$21,47 une fois les avantages sociaux comptabilisés.

L'Association des entrepreneurs compte quelque 14 500 membres, en majorité des PME. Dans son mémoire de 85 pages, l'AECQ note surtout « l'absolue nécessité de diminuer les coûts de main-d'oeuvre de 20 p. cent, par une réduction des salaires jumelée à une rationalisation des règlements et lois existants ».

Les coûts de construction prohibitifs empêchent non seulement les entrepreneurs d'obtenir des contrats, prétend-il, mais ils engendrent également une prolifération du travail au noir.

Travail au noir

Selon l'AECQ, le travail au noir représente au minimum 25 p. cent du nombre d'heures travaillées dans la construction. Il a aussi causé une perte de quelque \$200 millions dans la masse

salariale des « vrais » ouvriers, de 1979 à 1981.

« Notre secteur non syndiqué, dans les faits, c'est le marché noir de la construction », commente M. Fava. Dans toute l'Amérique du Nord, il n'y a qu'au Québec où la syndicalisation est obligatoire dans le domaine de la construction.

Chez les Américains, seulement 30 p. cent des travaux sont effectués par des syndiqués. En Ontario, la proportion est de 10 à 20 p. cent.

L'AECQ traîne depuis longtemps un autre boulet à ses pieds: le règlement de placement, « qui empêche le marché libre de la main-d'oeuvre », soutient M. Fava.

Le règlement nuit à l'embauche des jeunes et au renouvellement de la main-d'oeuvre. De plus, soutient l'AECQ, il cause une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, parce que la classification des ouvriers est basée sur le nombre d'heures travaillées, sans tenir compte de la spécialité du travailleur.

RÉPLIQUE SYNDICALE

Les constructeurs sans scrupules misent sur le travail au noir

La réplique des intervenants syndicaux a été cinglante: la prolifération du travail au noir dans l'industrie de la construction est causée par des entrepreneurs peu scrupuleux et par une trop grande tolérance à leur endroit.

C'est la thèse qu'ont soutenue, devant la même commission, la CSN-Construction et la CSD-Construction, qui représentent respectivement 17 et 10 p. cent des ouvriers de la construction.

Ces deux associations syndicales ont tour à tour fait valoir

qu'il est farfelu de croire que le travail au noir prolifère à cause des salaires trop élevés des 77 000 ouvriers de la construction.

Pour la CSD et la CSN, le travail au noir est encouragé par des entrepreneurs qui négocient des contrats à rabais, afin de décrocher du travail sur un marché trop concurrentiel.

Ceux-ci profitent du fort taux de chômage chez les ouvriers de la construction pour « les faire chanter » et les payer \$8 à \$10 l'heure plutôt qu'au taux prévu

au décret. Le taux de chômage dans l'industrie atteignait 44 p. cent en moyenne, en janvier 84, selon les chiffres avancés par la CSD.

La CSD fait valoir que le salaire ne compte que pour 30 à 35 p. cent des coûts de construction que dénonce sans cesse l'Association des entrepreneurs en construction.

La Centrale des syndicats démocratiques critique « l'aspect belliqueux des patrons », en qualifiant leur position de « rétrograde et d'inconséquente ».

AFFIRMATION SURPRENANTE DE SIMONE VEIL

Chasse au phoque: le Canada a mal défendu ses intérêts

QUÉBEC (PC) — Le point de vue du Canada sur les bébés phoques n'a pas été bien entendu parce que ses représentants sont considérés comme des « tiers » au Parlement européen.

C'est l'opinion émise hier par Mme Simone Veil présidente du groupe libéral au Parlement européen dont elle a assumé la présidence générale durant quatre ans.

RUDY LE COURS

Mme Veil a indiqué que le Canada avait soumis aux parlementaires de la Communauté économique européenne une argumentation fort étayée pour justifier une chasse qui constitue le gagne-pain de nombreux Terre-neuviens et Madelinots tout en ne menaçant pas l'espèce.

« On a parlé de façon émotionnelle des bébés phoques au Parlement européen », se rappelle Mme Veil. Elle emploie même l'épithète « passionnel » pour décrire le climat autour de cette question sur le Vieux Continent.

Un débat sur la protection des animaux n'est pas rare à Strasbourg même s'il atteint peu souvent cette ampleur. Outre des questions de grande actualité comme les pluies acides ou le nucléaire, les 434 élus de l'Europe des Dix ont eu à débattre de la cruauté du gavage des oies ou de la corrida.

À chaque fois qu'une question de ce genre surgit, la députation du pays concerné intervient pour faire valoir qu'il s'agit d'une tradition, d'une part du patrimoine culturel, etc.

Inondés de lettres

Mais dans le cas des bébés phoques tous les députés ont été inondés de lettres les enjoignant de ne

pas reculer et de passer des mesures pour mettre fin à cette chasse qu'ils considèrent « comme barbare ». Les quelques voix du Groenland parmi la députation européenne ne faisaient pas le poids pour défendre le Canada.

Depuis le 1er octobre, et pour une période de deux ans, les pays de la CEE boycottent les importations de phoques canadiens dans le but de faire changer les techniques d'abattage.

Déjà indique Mme Veil, les députés commencent à recevoir des lettres les pressant de réclamer des mesures plus sévères à l'endroit du Canada.

Mme Veil note que les ligues de protection des animaux sont très puissantes et très riches. Elle raconte avoir eu beaucoup d'ennuis lorsqu'elle avait souhaité que ces gens consacrent autant d'argent à combattre la faim dans le monde qu'ils en investissent dans la bataille contre la chasse aux blanchons.

Mme Veil explique que les écologistes et les environnementalistes voient dans le Parlement de Strasbourg la tribune privilégiée pour faire progresser leurs causes puisque le débat s'y mène théoriquement au-dessus de toute velléité nationale.

Mme Veil effectue au Québec une tournée de cinq jours. Après une visite des installations de la baie James, Mme Veil sera à Montréal aujourd'hui où elle doit prononcer une conférence dans le cadre de la 22^e conférence internationale de l'Action sociale.

Avant de siéger au Parlement européen, Mme Veil avait été ministre des Affaires sociales dans les gouvernements gaulliste et giscardien de Jacques Chirac et Raymond Barre.

Enquête sur les TGV

Une enquête publique se tiendra cet automne à Hull, sur la sécurité des trains de voyageurs circulant à grande vitesse.

Instituée par le Comité des transports par chemin de fer (CTCF) de la Commission canadienne des transports, cette enquête portera sur les conditions et les normes d'exploitation des trains qui voyagent à une vitesse supérieure à 112 km/h, sur les lignes qui ne sont pas équipées d'un système permettant au personnel du train d'être informé,

par des signaux distribués le long de la voie, de l'emplacement des autres trains qui circulent.

Le Comité examinera également la sécurité des voies de chemin de fer, la protection du public aux passages à niveau, le contrôle des manœuvres et l'exploitation des trains de voyageurs par rapport aux autres trains (trains de marchandises, de travaux...).

Cette enquête débutera le 17 septembre au Centre des conférences à Hull.

LES BONS COUPS DE NOVA,

LE 3^e D'UNE SÉRIE

EN PÉTROCHIMIE, NOVA EST PRÊTE POUR LE GRAND VIRAGE

Le vrai succès se mesure en terme de temps

Chez NOVA, la prospérité à long terme du Canada et l'assurance que nos besoins d'énergie seront satisfaits sont deux choses qui nous préoccupent. Vers 1970, par exemple, nous avons décidé de nous lancer en pétrochimie. Aujourd'hui, comme l'industrie pétrochimique se prépare à un grand virage, notre décision n'en paraît que plus sage.

L'avenir passe par des marchés d'exportation

Bien installée au Canada, en pleine maîtrise de moyens modernes de production, NOVA peut offrir à ses clients du monde entier exactement ce qu'ils cherchent: la stabilité politique, une solide infrastructure, une expertise enviable et des réserves abondantes de matière première. Ce sont autant de facteurs qui font de NOVA une entreprise fiable et concurrentielle, capable d'envisager l'an 2000 avec confiance.

Des matières premières à prix compétitifs nous donnent une position-clé

Le prix de notre gaz étant concurrentiel, il nous

permet d'augmenter nos exportations de produits canadiens comme le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le méthanol. Chez NOVA, on est en affaire pour longtemps et c'est clair que la pétrochimie basée sur le gaz naturel est la voie de l'avenir.

On est fier de notre programme à long terme

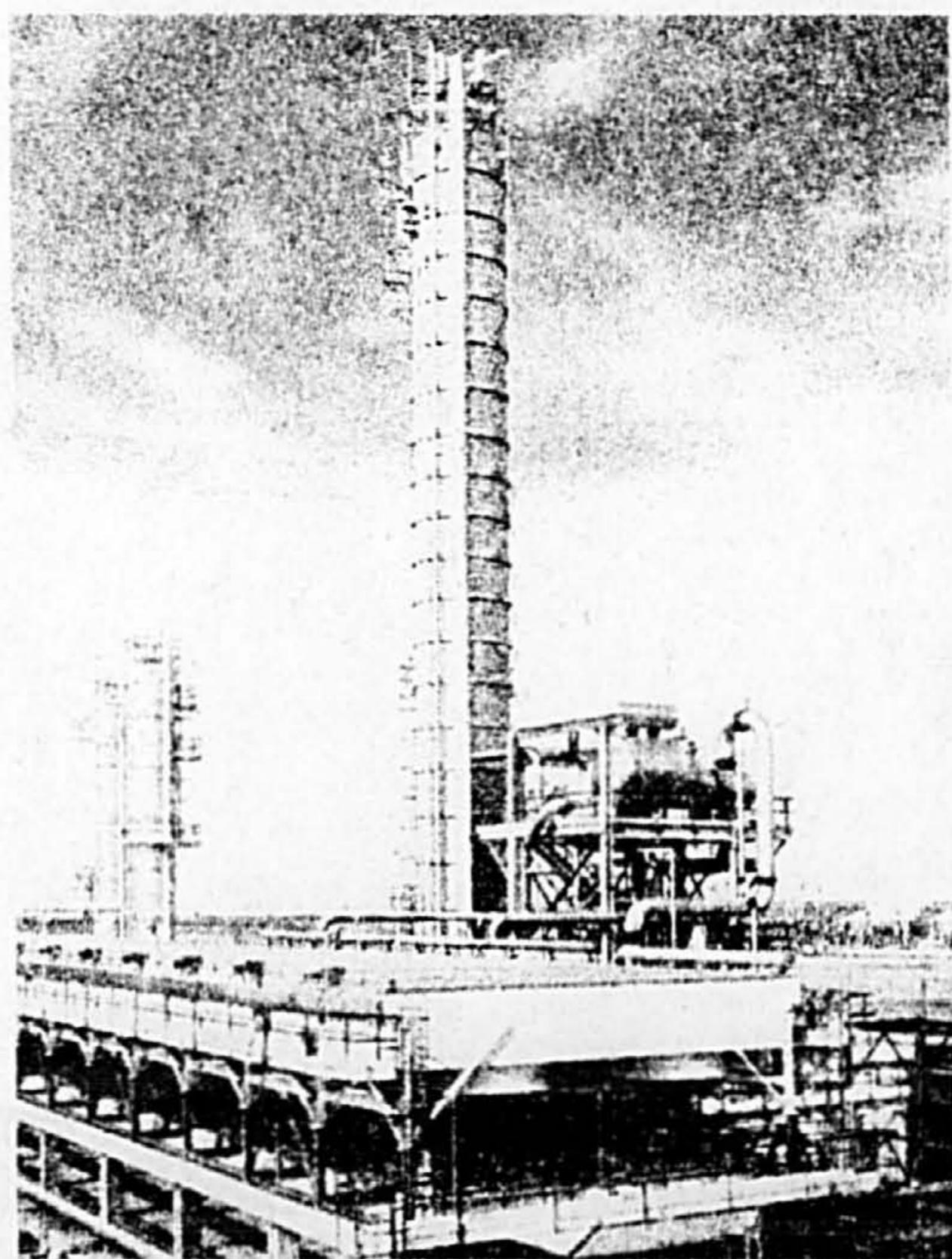
Dans le domaine de la pétrochimie, on est certain d'avoir pris les bonnes décisions. Elles ont créé de nombreux emplois, généré de nouvelles industries et de nouveaux produits. Ces réalisations et le jugement que nous avons porté sur l'avenir sont de bons indices pour évaluer notre succès.

On aimerait bien vous en dire plus encore

Si vous voulez plus de renseignements sur ce que nous faisons en pétrochimie ou sur tout autre projet de NOVA, écrivez-nous ou donnez-nous un coup de fil, sans frais, au numéro 1-800-661-9264. Vous verrez que partout où il est question d'énergie, nous y sommes.

NOVA

NOTRE ÉNERGIE AU SERVICE DE VOTRE AVENIR



Québec

MER ET MONDE

Pierre Vincent

Gilles Normand

Le capitaine du Topaz fait dans le scénario

Les quelque 150 bénévoles qui prêtent leur concours, depuis plus d'une semaine, pour monter une attaque pirate dans le bassin Louise, ont recommencé à répéter, hier, en vue du spectacle qui sera présenté ce soir, après quelques jours de relâche.

Le scénario est le suivant : un bateau anglais — pour la circonstance le *Topaz* — rend visite au gouverneur de la Jamaïque, qui monte à bord avec sa fille pour passer le bateau et l'équipage en revue. Durant la brève cérémonie, le capitaine Blood, à la tête d'une bande de pirates, s'amène de nulle part et, en moins de deux, une multitude de petites embarcations abordent le *Topaz*. Les pirates finissent par monter à bord dans une pétarade retentissante, puis ils s'emparent de la fille du gouverneur avec laquelle ils prennent la fuite.

Un nouveau scénario est en préparation pour présenter un autre volet de cette brève aventure. Qui écrit les scénarios ? Le capitaine Mike Wheeler, commandant du *Topaz*.

Les participants de cette comédie, comédiens comme membres de soutien, sont au nombre de 150 environ et tous sont des bénévoles membres des équipages de l'armada et aussi des employés de la Corporation Québec 1334-1984 (guides et membres du service de sécurité).

RETOUR DES ÉQUIPAGES

La majeure partie des équipages des bateaux de l'armada de Québec 84, rentrés dans leur pays respectif peu après le défilé des grands voiliers, à la fin de juin, seront de retour le 18 août. Ces marins s'embarqueront en effet sur un vol nolisé à partir de la Hollande. L'armateur O'Keefe n'avait gardé à Québec que les éléments strictement nécessaires, puisque plusieurs des bateaux ne sortaient pas du bassin Louise.

BIO THERM II A SEPT-ÎLES

La barreuse du *Biotherm II*, la célèbre Florence Arthaud, dont on était sans nouvelles depuis plusieurs jours, en fait depuis son entrée dans le golfe Saint-Laurent, a enfin fait connaître sa position, hier, au moment où elle fonçait, toutes voiles gonflées, au large de Sept-Îles.

L'absence de nouvelles de la part de la fille du célèbre éditeur nautique parisien (Arthaud) commençait à soulever un peu l'inquiétude du côté de Québec. Les pompiers de Paris, qui sont rentrés sur le trimaran *Kriter Brut de Brut*, ont rapporté, hier, lorsqu'ils ont su que l'on tentait de connaître la position de *Biotherm II*, qu'ils avaient réussi à établir la communication avec Florence Arthaud, alors qu'ils étaient à Saint-Pierre et Miquelon, et que celle-ci leur avait fait part de difficultés qu'elle éprouvait avec son système radio.

LE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Sur l'eau, les nouvelles changent au gré des vagues et des vents, de telle sorte qu'on est jamais certain de donner les bonnes. Précisons ici, tandis qu'il en est encore temps, que le monocoque du Français Régis Pineau, le *Saint-Pierre-et-Miquelon*, est entré dans le Vieux-Port de Québec, hier après-midi.

Ce bateau a une longueur hors-tout de 14,15 mètres, soit 46,42 pieds. On signalait, au même moment, en fin d'après-midi, que le Sébastien, du plus vieux skipper de la course, André Viant, 64 ans, faisait également route vers Québec.

FORTE ÉQUIPE SUR LE CHARENTE MARITIME 2

L'équipe qui composera l'équipage du géant des courses au large, le *Charente Maritime 2*, sera l'une des plus fortes dont peut rêver un skipper, avec l'arrivée à Montréal, le 8 août, du Rochelais Jean-François Fontaine, qui gagnera ensuite Québec pour participer à la transat TAG.

Le skipper du bateau, Pierre Follenfant, avait gagné la dernière transat en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, en juin 1983, en partageant la responsabilité de la barre avec son ami Fontaine. Quant à Philippe Pallu de la Barrière, qui est l'un de ses équipiers pour amener le bateau à Québec, c'est aussi un rude marin qui a remporté, au printemps dernier, la course La Baule Dakar, aux commandes du défunt *Charente Maritime*. L'équipage comptera donc trois skippers qui sont tous trois de solides marins. De quoi enlever plusieurs rivaux...

Le vent retarde le William-Saurin et le Charente-Maritime 2

QUÉBEC — Le vent est tombé en amont de Matane, de telle sorte que le spectacle que promettait l'arrivée des géants des courses au large, *William-Saurin* et *Charente-Maritime 2*, n'a pas eu lieu.

GILLES NORMAND

On va encore une fois tenter de faire arriver côte à côte, devant Québec, ces deux favoris dans la transat TAG Québec-Saint-Malo, qui viennent de traverser l'Atlantique depuis l'Europe.

Cette fois, le spectacle est prévu pour les environs de 14 h, cet après-midi, mais comme la navigation à voile est constamment à la merci des vents, des courants et des marées, il faudra bien supporter encore une fois un contretemps s'il en est. A moins que les deux bateaux ne s'amènent au Vieux-Port séparément.

Le *Charente-Maritime 2*, qui a été mis à l'eau récemment, à La-Rochelle, où il a été construit, est le plus gros catamaran de course au monde, tandis que le *William-Saurin*, plus gros que le nouveau *Formule TAG* du Canadien Mike Birch, était le géant des trimarans de course jusqu'à la mise à l'eau récente du *Charles Heidsieck*.

Tous deux sont barrés par des équipages qui se sont affrontés à quelques reprises par le passé, plus particulièrement en fin de course en 1983, lors de la transat en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, alors que la première position s'était jouée à environ une heure de la ligne d'arrivée. Pierre Follenfant, skipper du défunt *Charente Maritime*, avait pris la mesure de son adversaire Eugène Riguidel, du *William-Saurin*, dans une fin de course des plus enlevantes et des plus spectaculaires.

Spectacle avorté

C'est un peu ce spectacle qu'aurait voulu répéter l'organisation de la transat TAG, en faisant arriver les deux bateaux ensemble, devant Québec, hier matin. L'arrivée, bien sûr, n'aurait pas été menée au même train d'enfer

que cette fin de course à Lorient, mais elle aurait pu être fort spectaculaire.

Le *Charente-Maritime 2* a passé la nuit au mouillage, à Saint-Michel-de-Bellechasse, dans l'attente du *William-Saurin* qui ne s'est jamais montré.

En fait, l'énorme trimaran est arrivé plus tard que prévu à Matane, soit vers 20 h dimanche soir, et par la suite, il n'a jamais retrouvé les conditions de vent nécessaires pour s'approcher de Québec au moment où on l'espérait. Il n'a pu quitter le port matanais avant hier matin et sa progression, s'il en fut, s'est effectuée avec beaucoup de lenteur, faute de vent.

On espérait donc que le *William-Saurin* mouillé à Bellechasse la nuit dernière, de telle sorte qu'il soit possible, aujourd'hui, d'organiser une entrée triomphale des deux bêtes de course à Québec.

Autres bateaux en vue

Entre-temps, le trimaran *Saguenay-Lac Saint-Jean*, du skipper Gilles Tremblay, a fait son entrée dans le bassin Louise en pleine nuit, plus précisément à 2 h, lundi matin.

Quatre autres voiliers de course ont dépassé Matane et voguent vers Québec, l'un d'eux étant même attendu sous peu puisqu'il a quitté le port matanais le 4 août. Il s'agit du monocoque français *Saint-Pierre-et-Miquelon*, barré par Régis Pineau.

Région-Centre, trimaran du Français Olivier Moussy, est passé devant Rimouski à 10 hier matin, tandis que le GIC *Glénans-Air France*, monocoque barré par le Français Paul Duprez, et *L'Aiglon*, catamaran du Français Bruno Peyron, ont aussi dépassé Matane vers Québec.

Le *Royale*, un super catamaran de facture récente et mesurant 21,50 mètres de longueur hors-tout, est passé devant Gaspé à 9 h hier matin, avec le navigateur français Loïc Caradec à la barre.

FORMULE TAG ET RÉGION-NORD-PAS-DE-CALAIS

Deux vedettes ratent leur premier essai

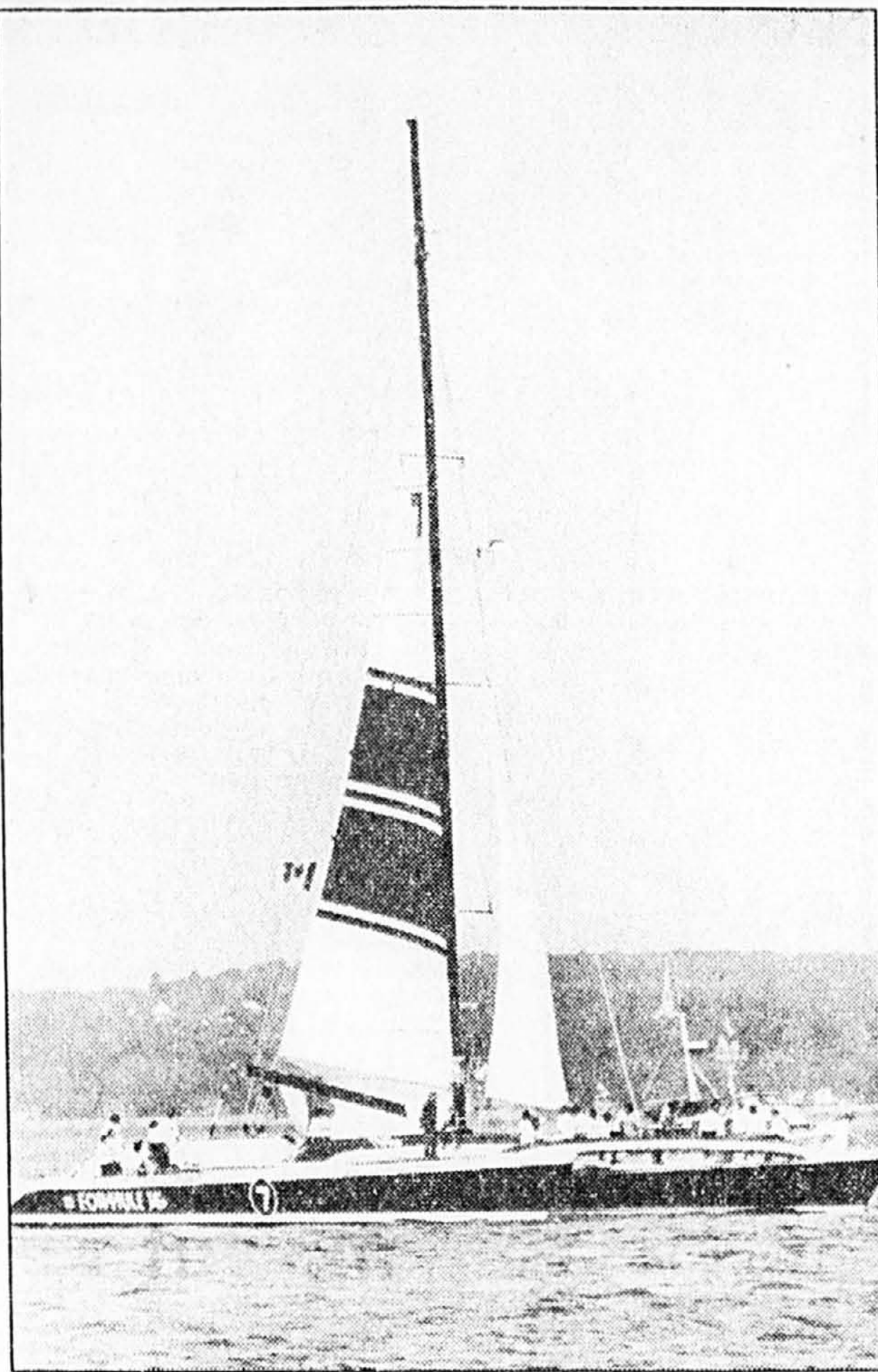


Photo René Picard, LA PRESSE

Le super *Formule TAG*, barré par le skipper canadien Mike Birch, grand favori de la course transocéanique entre Québec et Saint-Malo, a raté son premier essai de vitesse.

QUÉBEC — Deux des principaux bateaux vedettes de la transat TAG ont abandonné à leur première tentative, hier après-midi, alors qu'ils effectuaient un essai de vitesse en vue de déterminer de laquelle des deux lignes de départ ils s'élanceraient, le 19 août.

GILLES NORMAND

Ces deux bateaux sont le super *Formule TAG*, barré par le skipper canadien Mike Birch, grand favori de la course transocéanique entre Québec et Saint-Malo, et le *Région-Nord-Pas-de-Calais*, du navigateur Patrick Toyon, que les observateurs situent dans le peloton de tête, à la fin de l'épreuve.

Les deux équipages ont renoncé à poursuivre plus avant leur lutte contre la montre, hier, parce qu'ils ont estimé ne pouvoir réussir un chrono digne de leurs machines. Non seulement le vent ne s'intensifiait pas contrairement aux prévisions des météorologues, mais il ne se maintenait pas non plus à dix noeuds comme cela aurait dû être le cas. Par moment, il tombait tout à fait, pour n'être plus qu'un souffle.

Pressé par le temps maintenant, puisque la date limite pour réaliser les essais est le 10 août, sauf pour des bateaux qui ne seraient pas encore arrivés ou pour d'autres qui éprouvent des difficultés d'ordre technique, le skipper Mike Birch a inscrit son catamaran pour une autre tentative, à 9 h 30 demain matin, alors qu'on prévoit des vents de l'ouest et du sud-ouest de 5 à 10 noeuds.

Pourquoi demain, alors que les vents ne seront pas plus forts?

Parce que pour les trois prochains jours, on prévoit des courants défavorables.

Les autres essais

Le *Biscuits Lu* monocoque du

François Guy Bernardin, devait tenter sa chance à 16 h 20, hier, mais il s'est désisté avant de prendre le départ, estimant qu'il n'y avait pas suffisamment de vent.

Le trimaran des frères Tabarly, le *Paul-Ricard*, qui a quitté la Pointe-à-Carey à 16 h 25, s'est quant à lui rendu au quai de Saint-Jean, à l'île d'Orléans, en un temps de 1 heure, 22 minutes et 19 secondes, soit le meilleur chrono de la journée.

Le *Saint-Marc*, de Denis Gliksmann, a franchi la même distance de 11,5 milles nautiques en un temps de 1 heure, 32 minutes et 40 secondes. Il était parti à 16 h 55. Et enfin, le *Super-Cagnotte*, de Lionel Rochefort, parti à 16 h 35, a effectué un chrono de 1 heure, 53 minutes et 58 secondes.

Le *Formule TAG* et le *Région-Nord-Pas-de-Calais* avaient quitté la ligne de départ respectivement à 16 h 30 et à 16 h 50.

Jusqu'ici, les deux meilleurs essais de vitesse ont été réalisés à leur première tentative, par le catamaran *Double-Bullet*, de l'Américain Bob Hanel, qui a réussi un temps de 1 heure, 11 minutes et 25 secondes; et par le *So-fati-Soconav-Québec*, barré par Daniel Palardy, qui a franchi la distance en 1 heure, 13 minutes et 12 secondes.

Demain, six bateaux

Outre le *Formule TAG*, inscrit à 9 h 30, cinq autres voiliers de course s'apprêtent à effectuer leur essai de vitesse demain matin.

Il s'agit du *Pays-Basque-Béarn*, à 9 h; du *Kriter Brut de Brut*, des pompiers de Paris, à 9 h 10; de *L'Avenir*, de la Canadienne Louise Caron-Chambaz, à 9 h 15; du *Saguenay-Lac St-Jean*, de Gilles Tremblay, à 9 h 20; et du *Wallonie-Bruxelles*, à 9 h 25.

DU TENNIS DE CALIBRE MONDIAL!

Evert Lloyd! Mandlikova! Jordan! Bassett!
Venez voir la crème du tennis international se disputer le championnat.
Ne manquez pas le Challenge Player's: le seul tournoi de tennis féminin de calibre mondial au Canada cette année.

Stade de tennis Jarry. Du 18 au 26 août

Billets en vente aux comptoirs Ticketron. Renseignements: (514) 288-3651
Commande téléphonique: Télétro (514) 288-3782

Hana Mandlikova
Demi-finaliste du
Challenge Player's 1983
et de Wimbledon 1984.

Kathy Jordan
Demi-finaliste de Wimbledon 1984.

Chris Evert Lloyd
Championne des
Internationaux de France 1983
Finaliste de Wimbledon 1984.



Le Challenge Player's CHAMPIONNATS DE TENNIS

Marques de commerce — Imperial Tobacco Limited

Laisser le choix à la famille

Dans un siècle, la population du monde aura doublé et atteint dix milliards d'habitants. Le nombre de bouches additionnelles à nourrir en Inde correspondra à la population actuelle de la Chine. Cette vision dantesque souligne l'importance de la Conférence internationale sur la population qui se tient à Mexico.

Il serait cependant regrettable que la conférence des Nations unies arrive à la conclusion que la seule façon de stabiliser la population mondiale à un niveau supportable soit d'entreprendre un nouveau programme international dans ce sens. Ce serait oublier que la démographie est une question qui concerne avant tout les individus, que les décisions pertinentes se prennent en famille et que le problème est très différent d'un pays à l'autre.

Il faut dire qu'on a fait beaucoup de progrès depuis la première conférence il y a dix ans. D'une part, la croissance démographique a baissé de 2 pour cent par an à environ 1.7 pour cent. D'autre part, la notion pernicieuse qu'il faut limiter la croissance économique n'a plus cours. Le directeur du Fonds des Nations unies pour les activités des populations, M. Rafael Salas, a déclaré à Mexico: «Le monde a toujours été capable de produire plus de nourriture que d'habitants.»

On a souvent fait état du fait que la pression démographique est d'autant plus basse que le niveau de vie d'un pays est élevé. C'est vrai si l'on tient compte des pays industrialisés. Mais selon les statistiques de la Banque mondiale, une croissance économique forte dans les pays du tiers monde est souvent accompagnée d'une croissance démographique au-dessus de la moyenne.

C'est ainsi que les populations de la Malaisie, de la Corée et du Brésil augmentaient à un taux annuel de plus de 2.6 pour cent pendant les années soixante et, pourtant, la croissance du revenu par habitant a augmenté de 4.3 pour cent ou plus par année pendant les 20 dernières années. En revanche, au Chili, en Argentine et en Uruguay, la population augmentait de moins de 1.7 pour cent par an et le revenu par habitant de moins de 2.1 pour cent.

Il faut aussi remarquer que la croissance de la population s'est sensiblement ralentie dans ces pays à forte croissance économique. Cela fait penser que les gens choisissent librement d'avoir des familles moins nombreuses une fois que l'économie se montre dynamique et capable d'assurer une augmentation continue du niveau de vie.

Cette constatation ne devrait pas nous surprendre, car la prospérité entraîne une plus grande liberté de choisir son travail et son style de vie, et notamment de choisir un plus grand bien-être. C'est la misère qui oblige les gens à faire de mauvais choix: soit d'avoir peu d'enfants parce que l'avenir est sans espoir, soit d'en avoir le plus possible dans l'espoir d'avoir un maigre revenu dans leurs vieux jours.

La conférence de Mexico devra examiner cet équilibre délicat qui permet une augmentation du niveau de vie sans brusquement changer les habitudes et les traditions familiales. Les pays occidentaux devront notamment respecter la volonté des pays du tiers monde qui cherchent leur propre équilibre par leur propre voie, et s'abstenir de leur prôner des moyens extrêmes qui ne tiennent compte ni des besoins locaux ni des désirs des familles concernées.

Frédéric WAGNIÈRE



Reprise

(Tous droits réservés)



Marcel Adam

Un sondage qui annonce peut-être le changement

Un vent de changement commence-t-il à souffler sur le Canada? Assistons-nous au commencement de la fin de l'hégémonie du Parti libéral, lui qui, depuis le début du siècle, a été au pouvoir la plupart du temps, et presque sans interruption depuis vingt-deux ans?

À la mi-temps de la campagne électorale, nous assistons à un renversement de l'ordre traditionnel des choses: rien ne semble fonctionner pour le PLC, alors que le PC vogue sur une mer d'huile. La machine libérale, d'habitude parfaitement rodée et merveilleusement efficace, a l'air d'un vieux tacot poussif, alors que l'organisation conservatrice, naguère erratique, fonctionne avec une remarquable efficacité.

Cette situation est illustrée par la campagne que mènent les chefs John Turner et Brian Mulroney, le premier réussissant beaucoup moins bien que le second à faire passer son image et son message.

Or voici qu'un sondage révélait en fin de semaine un revirement radical des intentions de vote des électeurs canadiens en l'espace d'un mois. Au début de juillet, par exemple, les maisons Gallup, Crop, Thompson et Lightstone donnaient aux Libéraux une dizaine de points d'avance sur les Conservateurs. Aujourd'hui la situation est totalement inversée, selon un sondage de la maison Thompson et Lightstone, mené pour le compte du

réseau de télévision CTV, durant la semaine qui a suivi les débats télévisés des chefs.

Les répondants de ce sondage ont établi ainsi leur choix: Parti conservateur, 45%. Parti libéral, 36%. Nouveau parti démocratique, 17%. Deux particularités de cette consultation retiennent l'attention. D'abord la remontée spectaculaire du Parti conservateur au Québec, où il n'est plus qu'à neuf points du Parti libéral; ensuite la stabilité de la clientèle libérale dans les quatre provinces occidentales, ou l'ouverture à l'Ouest du nouveau chef libéral n'avait pas encore porté fruit au moment du sondage. Autre révélation hautement significative de ce sondage, l'avance considérable, de l'ordre de 13 points, des Conservateurs sur les Libéraux en Ontario, où généralement se joue le sort de l'une ou l'autre formation. Enfin, dans les provinces de l'Atlantique, le PLC et le PC sont nez à nez.

Il est important de souligner qu'il s'agit de résultats pondérés, c'est-à-dire de pourcentages auxquels a été ajouté, en le répartissant sur les trois partis, le pourcentage élevé d'indécis, soit 33%.

Il serait imprudent d'affirmer, à un mois du scrutin, que le sort en est jeté, que John Turner ne sera revenu en politique que pour conduire son parti au purgatoire. Le taux élevé d'indécis et la volatilité de l'électorat ne permettent pas de parier avec assu-

rance sur l'un ou l'autre parti.

Le sondage n'a pas cherché à déterminer si les intentions de vote des Canadiens avaient été influencées par la performance des chefs lors des débats télévisés. Mais on a voulu savoir dans quelle mesure ces débats avaient été suivis et comment a été appréciée la performance de chacun des chefs.

Il y a peut-être un rapport assez étroit entre les résultats du sondage et le fait que 51 pour cent des personnes qui ont vu l'un ou l'autre débat considéré que M. Turner y a endommagé son crédit, alors que 55 pour cent pensent que M. Mulroney a rehaussé le sien et que 44 pour cent croient que M. Broadbent a tiré profit de sa performance.

En temps ordinaire les débats de ce genre ont peu d'influence sur les intentions de vote des électeurs. Comme d'ailleurs les campagnes électorales qui, le plus souvent, ne modifient pas de manière significative les intentions de vote recueillies par les maisons de sondage avant le déclenchement des élections.

Mais la situation actuelle est inédite du fait que les deux formations susceptibles d'exercer le pouvoir viennent de se donner de nouveaux chefs. Au surplus ils ont chacun des antécédents qui expliquent la similarité de leur philosophie politique et de leurs orientations économiques. Au fond les gens en sont réduits à

choisir en fonction du style des deux hommes, de l'image que chacun projette. Voilà qui explique en partie, il me semble, la volatilité de l'électorat.

Si le dernier sondage devait signifier que les intentions de vote sont véritablement en train de se cristalliser, faudrait-il en rendre responsables la performance médiocre de M. Turner au cours des débats télévisés, ses nombreux faux pas, les ratés de l'organisation libérale? Dans une certaine mesure, oui. J'y verrais pour ma part un autre facteur beaucoup plus significatif.

Aucun des chefs des deux grands partis ne paraissant transcender l'autre dans l'esprit des Canadiens, j'imagine que beaucoup d'électeurs, n'étant pas gênés dans leur vision par des leaders qui ne sont pas particulièrement brillants, pourraient bien cette fois-ci faire un choix qui n'aura rien à voir avec la partisanerie.

Si d'ici le 4 septembre aucun des deux partis ou des deux chefs susceptibles de diriger le pays ne réussit à convaincre la majorité de l'électorat qu'il mérite plus que l'autre sa confiance, j'imagine que beaucoup de Canadiens voudront parier sur le changement.

Ne serait-ce que pour vérifier si la pratique de l'alternance, qui est le principe de base de notre système, ne comporte pas en elle-même des effets positifs.

Pour conjurer la désunion en Israël

Rien n'embarrasse plus les partis et les dirigeants politiques que de se voir retourner sans réponse les questions proposées au peuple souverain.

Les élections tenues il y a deux semaines en Israël devaient désigner un gouvernement par la grâce d'un arbitrage populaire. Aucune majorité suffisante ne s'étant dégagée, force est de recourir à un replâtrage qui, dans la meilleure des hypothèses, ne saurait tenir longtemps. Le Parti travailliste de M. Pérès a obtenu 44 sièges, son plus proche adversaire, le Likoud, 41 et une douzaine de partis moins importants 35. Pour fonctionner une majorité aurait besoin de 61 sièges.

Il reviendra à M. Pérès de tenter de former un gouvernement à peu près viable. Il dispose d'environ trois semaines pour y parvenir.

Pourquoi M. Pérès, et non M. Shamir, dont le parti, en vertu d'alliances qu'il peut vraisemblablement conclure avec une poussière de petits partis, n'est pas moins bien placé? Mais pourquoi pas M. Pérès, dont le parti a obtenu le plus de sièges?

Le président, qui est M. Haim Herzog, s'est trouvé dans une situation d'autant plus délicate que ses préférences personnelles vont aux travaillistes. Mais les circonstances exigent absolument qu'il sorte de son rôle, habituellement purement protocolaire.

M. Pérès n'entreprend pas sa mission avec des atouts décisifs, loin de là. Personnellement, il n'est pas très populaire. Trop froid ou trop calculateur, il n'a rien d'un grand leader mystique. Étant donné la détérioration notable de l'économie, la conjoncture aurait dû jouer de façon décisive en faveur du parti qu'il dirige. Les résultats disent assez qu'il n'a pas été soutenu par une vague aussi profonde qu'irrésistible dans l'opinion. Ou M. Pérès a été l'un des obstacles au succès de son propre parti ou il faut supposer qu'il n'est pas vrai à tout coup que l'économie reste la seule préoccupation des électo-

Dans une déclaration préfaçant sa tentative, le leader travailliste se propose de rechercher un «rapprochement» avec toutes les tendances. À moins que le Likoud ne se cantonne dans l'attente, dans l'espoir d'apparaître ultimement comme le sauveur de la situation, des marchandages entre les deux principales formations s'annoncent. On se mettra facilement d'accord sur un objectif, qui est l'assainissement de l'économie.

Sur le Liban et sur les implantations de colonies en Cisjordanie des divergences existent, qui ne sont pas insurmontables. Les travaillistes veulent un rapatriement des soldats israéliens le plus tôt possible, tandis que, pour le Likoud, cet objectif peut attendre un certain temps. Le Likoud n'entend pas renoncer aux implantations de colonies, tandis que la position du parti de M. Pérès reste mal définie. Peut-être veut-il négocier ou le retrait ou le statu quo avec la Jordanie? On ne sait pas très bien.

Les marchandages seront plus serrés quant aux postes à distribuer. On tient pour certain que le parti de M. Shamir voudra absolument la Défense et les Affaires étrangères.

Gouvernement d'union nationale ou de «désunion nationale»?

Le pays aura besoin d'un consensus. À la demande de l'URSS d'une sorte de «Yalta» au Moyen-Orient il a été répondu par la négative. Réponse d'autant plus facile que les États-Unis ne sont pas prêts à entrer dans ce jeu et que l'Europe n'est pas chaude pour une conférence internationale. Pour Israël, les prochaines «charades» ne seront peut-être pas aussi simples.

Guy CORMIER

LIBRE OPINION

Haro sur l'excellence

Chez nous plus qu'ailleurs hélas! la médiocrité a toujours eu ses défenseurs. Hier, ils vantaient le jodel. Aujourd'hui ils se réclament de nos «particularités». Toujours pour la même raison: le confort de la facilité.

PIERRE BEAUDRY

Une dépêche de la Presse canadienne signale qu'au cours du récent congrès des professeurs de français certains participants s'en sont pris à «l'impérialisme culturel et littéraire de la France». Ils auraient notamment reproché aux éditeurs français de ne diffuser que les oeuvres de leurs compatriotes.

Cette dépêche imputait même à un professeur d'université des propos aussi gratuits que: «Après l'impérialisme politique, on assiste à l'impérialisme littéraire et linguistique. Il faut se battre contre la croyance qui veut qu'il n'est de

bon bec qu'à Paris, qu'il n'est de bonne littérature que de Paris.»

Ce professeur est Québécois. Il devrait donc mieux s'y connaître en matière d'impérialisme. Dans un pays qui a si longtemps été une colonie anglaise. Ou depuis au moins deux cent vingt et un ans tout, absolument tout jusqu'à la plus récente constitution, se décide en anglais, par des anglophones et pour des anglophones.

Admirons donc ce brave qui, incapable de s'en prendre aux vrais maîtres de son pays, se console en attaquant le seul peuple au monde qui soit en mesure d'aider les Québécois à résister au véritable danger qui les menace: l'assimilation aux 250 millions d'anglophones qui dominent l'Amérique.

Reconnaissons aussi que pour dénoncer l'impérialisme d'un pays qui a été absent de notre vie politique pendant plus de deux cents ans il faut avoir beaucoup d'imagination. Et très peu d'autre chose.

Les éditeurs français sont des hommes d'affaires. Et soit dit en passant, ils se débrouillent assez bien: les deux plus grosses maisons d'édition au monde sont françaises. Si elles ont réussi, c'est qu'elles ont su reconnaître le talent. Mieux en tous cas que les éditeurs québécois qui avaient rejeté Réjean Ducharme. Mieux que ceux qui s'attendent à ce que le marché international accepte des ouvrages écrits autrement qu'en une langue reconnaissable. Et qui, même devant le succès des Québécois Ducharme, Hébert et Blais, du Belge Simonon, du Suisse Chexsex, du Sénégalais Senghor et de combien d'autres francophones nés hors la France, ne trouvent rien de mieux à faire que de crier au «pantalisme» parce que chez nous comme ailleurs les auteurs qui percent sont rares.

Demandons à ces gens de nous dire combien de grands noms ils croient possible de produire à par-

tir d'une population de cinq millions d'habitants. Combien la France en produit-elle, avec ses cinquante-deux millions d'habitants? Sauf erreur, les Proust, les Verne et les Hugo n'ont jamais couru les rues.

Et chez les anglophones, combien y a-t-il eu de Hemingway, de Steinbeck, de Greene? Est-ce qu'on entend les Canadiens anglais, les Australiens, les Néozélandais, se scandaliser de ce que leurs enfants étudient Shakespeare, Byron ou Keats?

S'indigner que nos enfants apprennent Verlaine, Balzac ou Malraux, comme l'ont fait certains prétendus professeurs de français, voilà qui est pour le moins contradictoire. Puissent leurs collègues mieux inspirés continuer à ouvrir les yeux, les esprits et les coeurs des jeunes Québécois aux richesses de la civilisation qui leur appartient de naissance. C'est ainsi qu'ils en viendront à bien écrire. Et à se faire publier.

Israël n'est pas encore prêt pour de nouveaux dirigeants

Le message exprimé par le résultat des élections en Israël est clair: Le pays n'est pas prêt à un changement total d'équipe de direction, il n'est pas prêt à retirer au Likoud...

Si malgré 400% d'inflation, si malgré la prolongation de la guerre au Liban, le Likoud est encore assez fort pour pouvoir constituer une coalition avec l'aide de l'ensemble des petits partis religieux...

Mais cela signifie une coalition instable, une coalition sans cesse menacée, comme l'était la coalition gouvernementale avant les élections.

ban plus particulièrement. C'est pourquoi, dès la proclamation des résultats, des voix de plus en plus nombreuses se sont fait entendre en faveur d'un gouvernement d'union nationale...

Avant les élections, M. Shamir, le Premier Ministre, a proposé à l'opposition la formation d'un gouvernement d'union nationale sous sa direction.

Du côté du gouvernement actuel, la formation d'une large coalition d'Union nationale signifierait aussi la rupture avec certains de ses alliés...

Le Président de l'État a, en fait, le choix entre le leader du parti le plus important, numériquement: en ce cas M. Pérès, chef du Ma'arakh...

Les consultations, les marchandages, les chantages vont commencer. Ont en fait commencé. Des partis qui avaient jeté l'interdit...

moins catégoriques et sous prétexte d'empêcher le pire — c'est-à-dire l'arrivée de leurs adversaires au pouvoir — sont prêts à avaler des couleurs idéologiques.

Israël est confronté à des problèmes urgents, exigeant un traitement à court terme, exigeant une capacité de décision et d'action. Il s'agit à la fois de problèmes économiques et de défense nationale.

Il reste encore un aspect, l'aspect personnel. Il est évident que les dirigeants des grands partis vont devoir faire leur examen de conscience...

David CATARIVAS

* Likoud: bloc constitué par le Mouvement Herouth et le Parti libéral. * Ma'arakh: Front unifié de partis socialiste et travailliste.

Requête aux Postes

Monsieur Michael Warren, Président directeur général de la Société canadienne des Postes, Ottawa

Les soussignés(es), copropriétaires et résidents(es) du projet Sault au Récollet réclament que le service de distribution de courrier à domicile soit établi dans les meilleurs délais.

Veillez donc immédiatement remédier à la situation en prenant les mesures nécessaires afin que notre courrier nous soit acheminé à domicile, ce dans les plus brefs délais.

Johanne LEVASSEUR une requête qui comporte 78 signatures

Sur le lancement d'un film important

Monsieur Serge Dussault Journal «La Presse» Monsieur,

La présente lettre concerne l'article que vous signez à propos du film de Sergio Leone, «IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE», paru dans «La Presse» du samedi 21 juillet 1984.

Dès l'abord, je vous avouerais que je ne suis pas d'accord avec la teneur de cet article, et ce pour plusieurs raisons, exposées ci-dessous:

— Je ne fais pas «le tour des salles de rédaction pour obtenir l'appui des journaux». Je fais là un travail de promotion normal, comme pour tout autre film, et j'estime qu'il est important de faire connaître, tant aux critiques de cinéma qu'au public, une information de cette valeur.

— Pourquoi parlez-vous d'une «opération-sauvetage»? Je suis suffisamment — de même que le distributeur québécois, Didier Farré — aux multiples qualités de ce film...

— Pourquoi mentionnez-vous le prix d'achat des droits québécois de ce film, alors que vous ne le faites pas d'habitude? Est-ce vraiment pertinent? Et si vous tenez à parler «gros sous», pourquoi cette comptabilité mesquine concernant les recettes que «IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE» devrait faire à l'Outremont?

— Pourquoi mentionnez-vous le prix d'achat des droits québécois de ce film, alors que vous ne le faites pas d'habitude? Est-ce vraiment pertinent? Et si vous tenez à parler «gros sous», pourquoi cette comptabilité mesquine concernant les recettes que «IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE» devrait faire à l'Outremont?

les droits, même à un prix élevé. Trouvez-vous scandaleux que ce soit un propriétaire de salle indépendante qui choisisse de modifier sa politique habituelle de cinéma de répertoire pour présenter ce film quatre semaines de suite, à dates fixes? Désirez-vous protéger les intérêts américains, Monsieur Dussault?

— Vous savez l'engouement qu'a suscité en France «IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE», tant auprès des critiques de cinéma que du public. Vous êtes parmi les rares Québécois à avoir eu la chance de voir la version intégrale de ce film et ce, dans un festival — celui de Cannes — où sa projection a constitué un événement.

J'ai personnellement passé deux heures avec vous pour vous fournir les informations concernant ce film et cette version. A vous lire, on croirait que vous avez consacré cinq minutes pour écrire votre article, sur un coin de table, en fournissant le minimum de nouvelles et en bâclant votre style.

A vous lire, on croirait vraiment que vous tenez à ce que «IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE» ait le moins de succès possible auprès du public, comme si vous trouviez un malin plaisir à rabaisser les nombreuses qualités de ce film, auxquelles vous ne semblez pas être sensible.

Croyez bien Monsieur Dussault, que je regrette d'avoir eu à vous écrire une semblable lettre. Mais j'ai estimé que le lecteur de «La Presse» avait droit à une information juste, non erronée, complète, pour corriger ce que j'estime être un article tortueux et de mauvaise foi, consciemment ou pas.

Veillez croire, Monsieur, à mes salutations distinguées.

Roland SMITH CINEMA OUTREMONT

Vive Québec 84 et le Vieux Port

A monsieur Drouin, aux organisateurs de Québec 1534-1984, aux journalistes et aux... «chialeux».

Depuis son ouverture, et munis de nos passeports, nous sommes allés à maintes reprises aux activités du Vieux Port.

Le site est splendide et son aménagement fort agréable. C'est un plaisir de s'y promener. Quand on pense qu'il y a peu de temps, cet endroit était jonché de taudis et de débris d'ou personne n'osait s'aventurer. Maintenant c'est un des plus beaux sites de la cité fondée par Champlain.

A cause d'un manque de rodage, d'expérience et aussi d'une température maussade, les débuts furent difficiles, mais la grande parade des cathédrales de la mer fut un succès extraordinaire.

succès extraordinaire. Celle-ci aurait dû donner l'élan aux fêtes qui continuaient.

Au Vieux Port, il y a les grands de la chanson et de la musique, tant sur la grande scène qu'à l'agora. Au Café Théâtre, c'est Marius de Pagnol où des comédiens de grande classe font revivre admirablement les différentes péripéties d'un café du vieux port de Marseille, et quel succès!

On ne peut passer sous silence les pavillons thématiques comme le HFO, la Transat Tag et les autres qui ont réussi à vulgariser la science de la navigation pour le plaisir du public québécois et de nos visiteurs.

Finalement, la nouvelle animation, les kiosques des artisans, sans compter les nombreux voiliers présents dans le bassin Louise, contribuent à donner à ce site un cachet très spécial.

En conclusion, nous pensons que Québec 1534-1984 est une réussite

peu ordinaire. Il faut se souvenir que seuls ceux qui ne font rien ne font jamais d'erreurs.

Alors, messieurs les journalistes, plutôt que de monter en épingle le moindre petit accroc, servez-vous donc de votre plume «magique» pour chanter les incroyables réalisations de ce site enchanteur.

Aux «chialeux» et à leurs «sui-vieux», abstenez-vous, on n'a que faire de vos critiques destructives.

Aux Québécois et aux visiteurs, venez vivre des moments inoubliables au Vieux Port, ça vaut le coût!

Enfin, à M. Drouin et aux nombreux organisateurs, dont on ignore les noms, un grand merci pour votre initiative, votre tolérance et votre persévérance.

Laurette et Jacques DESLAURIERS, et 13 autres signatures

Un salaire minimum trop élevé?

Chère Mme Beaulé, Lundi matin, j'étais en... à la suite de la lecture de votre réflexion et suggestion qui m'ont paru complètement dépourvues de bon sens, concernant le salaire minimum trop élevé.

Je peux arriver à concevoir qu'il puisse exister quelques employeurs (mais pas un grand nombre) prêts à engager de la main-d'oeuvre à bon marché pour effectuer un travail simple, mais qui ne veut pas dire de tout repos.

effectuer un travail simple, mais qui ne veut pas dire de tout repos. Comment pouvez-vous assurer que les employeurs actuels ne profiteront pas de cette possibilité pour baisser les salaires présentement alloués? Les emplois qui, d'après vous, seraient ainsi créés ne seraient pas de longue durée, ne présenteraient même pas une expérience valable, puisqu'ils ne sont pas essentiels; la preuve: les employeurs ne veulent pas payer \$4.00 l'heure pour les faire exécuter.

Bien que \$350 par mois soient mieux que \$150 par mois, je ne suis pas prêt à crever pour \$3.00 l'heure, sans possibilité d'avancement pour un travail insignifiant. ET VOUS???

P.S. Surtout, n'allez pas croire que nous, les jeunes, on ne veut pas travailler. On a beau être jeune, on n'est pas fou pour autant!

Harold METIVIER Montréal

Les jeunes ne lisent pas

La question qui m'inquiète le plus, Monsieur Dubuc, c'est que les jeunes ne lisent pas. Il est vrai que le congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français, tenu à Québec, a donné lieu à des constats alarmants.

Les jeunes ne connaissent pas leur français, le vocabulaire est restreint et l'orthographe est pauvre. Les formulaires d'emploi sont remplis de fautes. Leurs connaissances en littérature sont limitées; d'après un sondage, 55 pour cent des collégiens ne connaissent pas Félix Leclerc et je me souviens avoir entendu un jour à la télévision, un étudiant répondre que le chanoine Lionel Groulx avait probablement vécu au moyen âge.

Notre pauvre Pétromont

Comme nous le savons, le gouvernement fédéral a refusé de soutenir financièrement Pétromont, mais toutefois sans oublier d'implanter Honda en Ontario. Mais peu de gens connaissent l'impact de la fermeture de Pétromont, qui approvisionne une véritable chaîne d'usines de transformation, puisque d'un seul emploi chez Pétromont en dépendent 50 autres, uniquement dans la pétrochimie.

Mais pourquoi le gouvernement fédéral ne veut pas aider Pétromont? Pour répondre à cette question, il serait bon de savoir qu'il existe la Corporation de Développement du Canada, dont le principal actionnaire est le gouverne-

ment fédéral. De fait, trois sociétés constituent en 1983, 81% des revenus de la CDC. Ce sont Cantera Energy Ltd, Polysar Ltd et Kidd Creek Mines Ltd, et des investissements totaux de ces trois sociétés, environ 1% va au Québec. Alors comment le Québec peut-il recevoir de l'aide fédérale touchant Pétromont, quand on apprend que le gouvernement est propriétaire de ses concurrents ontariens. Face à des situations comme celle-ci, nous n'avons pas le choix, il faut que le Québec soit présent à Ottawa, et seul le Parti nationaliste peut vraiment nous représenter.

Denis BRIERE Valleyfield (Qué.)

Des réponses à deux questions et à une accusation

Ce n'est plus un phénomène rare de compter dans les rangs de nos professionnels des catholiques qui se posent en regard de la foi la question suivante sans en trouver ou en approfondir la réponse: «C'est qui, c'est qui, où se trouve la vérité?» M. Paul Gilbert, médecin de St-Jérôme, d'après son propre aveu, est l'un de ceux-là. Le titre de son article pose directement la question dans LA PRESSE du 27 juin dernier. Or, la seule réponse qu'il trouve est celle-ci et je cite: «Le monolithisme c'est du passé (...). La Vérité? La Vérité! Il n'y a plus de monolithisme, je le redis. Où est la vérité? Il donne l'image d'un homme qui se noie et qui appelle au secours. Essayons de lui tendre la perche. Car on ne peut comprendre le problème de Hans Küng et l'incongruité de sa présence à Second Regard au début de l'année papale, objet de notre controverse, qu'en saisissant bien ces trois notions: Qui est la vérité, qu'est-ce que la vérité et le rôle divin qu'a reçu le magistère de l'Église catholique romaine dans la transmission au monde de la vérité révélée. Réalisons bien que ce débat se situe dans le domaine de la Révélation divine et non de la jonglerie humaine.

marqué et me questionnait sur la nature et le lieu de la vérité, je me suis rappelé que Pilate, gouverneur de la Judée, avait posé la même question à Jésus, le Fils de Dieu, avant de le condamner à la flagellation. Mais la question posée, le magistrat sortit aussitôt du prétoire sans attendre la réponse. Pourquoi a-t-il agi ainsi? S'il avait écouté, Jésus aurait pu lui répéter une déclaration antérieure bien précise: «Je suis la Voie, la Vérité et la Vie».

Monsieur Gilbert, en criant c'est Qui la Vérité? aurait-il oublié dans sa panique que la Vérité éternelle, c'est Jésus, Sagesse de Dieu, envoyé par le Père pour éclairer le monde enfoui dans les ténèbres. Or, cette Lumière a promis d'être avec son Église pour la maintenir dans la vérité de la foi jusqu'à la fin des siècles.

Dans le domaine de la foi catholique, la vérité, c'est toute parole qui sort de la bouche de Dieu, selon cette déclaration de Jésus lui-même: «L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute Parole qui sort de la bouche de Dieu».

Dans la mesure où l'homme s'ajuste à cette Parole dans son esprit, son cœur et sa conduite, dans cette même mesure, il possède la vérité et vit dans la vérité.

Or, cette Parole de Dieu, l'Église catholique, apostolique et romaine l'a reçue en dépôt du Christ et des apôtres.

De par la volonté du Christ, son divin Fondateur, l'Église en est la gardienne et l'interprète authentique dans l'exercice de son magistère ordinaire ou extraordinaire. Les premiers responsables de cette interprétation authentique, ce ne sont pas les théologiens, ce n'est pas la base ou encore ce que le médecin Gilbert appelle l'Église du peuple, en opposition à l'Église du Vatican (pour ce que signifie cette distinction farfelue qui a cours depuis quelque temps dans la province de Québec), les premiers responsables de la Parole de Dieu, ce sont les évêques en communion avec le pape et, au sommet, le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre et lien de l'unité, avec son privilège de l'infailibilité.

Cependant, personne n'a le droit d'exiger une définition infailloble avant de se soumettre à l'autorité légitime selon l'obéissance de la foi. C'est ce que trop de laïcs et d'ecclésiastiques semblent exiger de nos jours pour obéir et accepter sans murmurer les directives du Souverain Pontife et des Congrè-

gations ad hoc qui s'expriment en son nom ou sous le sceau de sa signature.

Lorsque Paul VI et Jean-Paul II émettent leurs directives par exemple sur l'avortement, la contraception, sur la communion des divorcés-remariés impénitents, quand ces pontifes suprêmes demandent qu'on cesse de laisser espérer à certaines femmes qui la réclament comme un droit leur admission à la prêtrise à l'encontre d'une tradition qui s'enracine non dans la fluctuation des cultures, mais dans la volonté permanente de Dieu, alors l'obéissance de la foi et le bien de la paix demandent qu'on se soumette avec respect et humilité. Or, le contraire se vivait à Second Regard le 2 février. Le texte que j'en ai sur cassette le prouve et que tous ont entendu.

J'arrive au dernier volet de mon argumentation. Mon interlocuteur insinue que ce serait par des procédures «pas bien catholiques» dictatoriales et unilatérales que le professeur Hans Küng a été condamné par Rome.

J'invite M. Paul Gilbert à lire le numéro 1732, 18 décembre 1977, de la Documentation catholique: il pourra se rendre compte que déjà au niveau de la Conférence épiscopale allemande, le livre «ÊTRE CHRÉTIEN» de Küng ne pouvait être considéré comme une présentation convenable de la foi catho-

que sur les points importants comme la Christologie, la doctrine de la Trinité, la théologie de l'Église et des sacrements, le rôle de Marie par rapport à l'histoire du salut. La Déclaration épiscopale signale que le professeur Küng n'avait pas jusqu'à présent répondu sur le contenu de ces questions, même après des exhortations instantes et répétées dans d'autres lettres.

Il est donc évident que le Vatican n'a pas agi seul, ni dictatorialement, et nationale allemande. L'attitude négative du professeur Küng, tant au point de vue de l'enseignement que de la communication avec l'autorité, était déjà condamnée, non pour des raisons d'animosité contre sa personne, mais 1) parce qu'aux yeux et selon la conscience des évêques, sa doctrine sur les points importants mentionnés faussait les données de la foi et devenait dangereuse pour les fidèles; 2) parce que son refus de communiquer était devenu insupportable plus longtemps.

Enfin, après des années de patience, de rappel à l'orthodoxie, de convocation à s'expliquer et à corriger ses textes, la Congrégation pour la Défense de la Foi s'étant heurtée à l'entêtement définitif du professeur, n'a pu faire autrement que de déclarer que son enseignement s'écartant de la vérité de la

Révélation divine, qu'il ne pouvait plus être considéré comme un théologien catholique, ni en tant que tel ne pouvait-il exercer une charge d'enseignement.

Cette procédure ne témoigne-t-elle pas de la longanimité de Rome, de l'unité de l'enseignement religieux de l'Église, de la gravité de la dissidence du professeur et du consensus de la Hiérarchie sur la légitimité de la condamnation.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai écrit après l'émission du 2 février l'article intitulé «Hans Küng, prophète ou démolisseur», qui n'avait pu paraître que quelques semaines plus tard.

Je trouvais vraiment inconvenant, et je n'étais pas le seul, qu'au début de l'année de la visite du Pape au Canada, Radio-Canada mette en vedette à Second Regard et lui permette ainsi d'exprimer ses idées contraires aux directives romaines, un prêtre à qui le Pape avait dû, certainement avec une grande douleur au cœur, infliger une peine canonique.

P. Gilbert CABANA

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LA CONVENTION LIBERALE PREND FIN PAR LA NOMINATION DE KING AU POSTE DE CHEF

(Dépêche spéciale à la PRESSE)

OTTAWA, 8 — La grande convention nationale libérale s'est terminée hier soir (7 août 1919) à 7.40 heures, au milieu du plus grand enthousiasme et des acclamations de la foule autour du nouveau chef, l'hon. William Lyon Mackenzie King, ancien ministre du Travail dans le gouvernement Laurier. Il est vrai que M. King n'a été élu que par 38 voix de majorité sur l'hon. M. W.S. Fielding, ancien ministre des finances, mais sur proposition de ce dernier, secondee par MM. Graham et D.D. Mackenzie, l'élection de M. King à l'unanimité a été proclamée.

Jamais lutte plus loyale n'a eu lieu, au milieu d'un tournoi oratoire plus distingué. Jusqu'au dernier tour du scrutin, tous, y compris les organisateurs de la convention, n'avaient aucune

idée qui serait élu. Les délégués ont été laissés entièrement libres, et quoique la majorité de ceux du Québec s'était prononcée en caucus pour M. King, M. Fielding a reçu de ce quartier un vote assez considérable. Au moment où le président réclamait le silence pour donner des instructions au scrutateur, lady Laurier, accompagnée de Madame Charles-A. Gauvreau et de Mlle Coutu, fit son entrée dans la galerie. Cet incident fut marqué par des vivats prolongés, et le président, se servant du mégaphone, à cause de la distance qui separe l'estrade de la galerie, souhaita la bienvenue à la veuve de l'ancien chef.

L'hon. M. Fielding reconnaissait les difficultés de sa position comme candidat au poste suprême, et il en était tellement impressionné, qu'il avait écrit une lettre retirant sa candidature, avant-hier, mais il l'avait retirée

à la demande des premiers ministres provinciaux Gouin, Murray, Martin et Foster. Ils l'assurèrent de leur appui, et ce n'est qu'hier matin, qu'il consentit à se laisser porter candidat. Il s'abstint de toute démarche personnelle auprès des délégués, mais le fait d'avoir appuyé le gouvernement de l'union et la conscription, à l'encontre de la politique de Laurier, rendit son élection tout à fait impossible. (...)

LE RESULTAT DU VOTE

Les préliminaires du premier tour de scrutin furent assez rapides et à 5 heures, sur le rapport des énumérateurs, MM. Murray et Gouin annoncèrent le résultat suivant: King 344, Fielding 297, (George P.) Graham 153, (D.D.) MacKenzie 153; bulletins rejetés: 2; total 949.

À 6 heures, on annonça le résultat du deuxième tour de

scrutin comme suit: King 411, Fielding 344, Graham 124 et MacKenzie 60. Total, 939.

Alors que les scrutateurs procédaient à la réception des bulletins pour le troisième tour de scrutin, M. Graham s'avance et déclare qu'il se retire de la lutte. (...)

M. MacKenzie fait son entrée sur les entrefaites, à son tour, et fait part de sa retraite comme candidat. (...) Après consultation, les présidents annoncèrent que le troisième tour de scrutin serait le dernier, avec MM. King et Fielding comme candidats, et que l'on voterait sur le bulletin No 5.

Tout cela mit un peu de temps, et il était près de 7 heures lorsque les énumérateurs apportèrent la nouvelle du résultat final, qui donna 476 à M. King et 438 à M. Fielding, soit 38 voix de majorité pour M. King.

Cette nouvelle fut accueillie avec un enthousiasme délirant dans tous les groupes de chacune des provinces, et l'on est à se demander quels sont ceux qui ont bien pu voter pour M. Fielding.

L'hon. M. Fielding s'avançant sur l'estrade, proposa que l'élection de M. King soit déclarée unanime. (...)

Le 7 août 1948, donc 29 ans plus tard, jour pour jour, et sans aucun interrègne, M. Louis Saint-Laurent, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet King en place, succédait à ce dernier comme chef du Parti libéral et premier ministre du Canada, avec une majorité sans précédent dans l'histoire du parti, au terme de la convention libérale tenue à Ottawa. En effet, M. Saint-Laurent l'emportait dès le premier tour de



William Lyon Mackenzie King, élu chef du Parti libéral à l'âge de 45 ans. Il avait été ministre du Travail dans le cabinet Laurier.

scrutin, avec 818 voix, contre 323 pour M. Gardiner, et 56 pour M. Power. Il est bon de savoir que M. Saint-Laurent était le favori de son prédécesseur pour assumer la direction du parti.

ACTIVITÉS

LA PRESSE raconte Montréal

Chalet du Mont-Royal — Conjointement avec une exposition intitulée «Un îlot dans une île», LA PRESSE propose aux visiteurs qui se rendront au Chalet du Mont-Royal d'ici le 9 septembre prochain une cinquantaine d'illustrations permettant à LA PRESSE de «raconter Montréal».

LA PRESSE et la médecine — Musée Laurier d'Arthabaska — Exposition d'archives sous le thème «100 ans de médecine», jusqu'au début de septembre.

Notre fête nationale

OTTAWA, 8 — D.N.C. — Le 7 juillet sera désormais appelé la «fête nationale du Canada», par suite de l'adoption au Sénat de l'amendement apporté au bill présenté aux Communes par M. Philéas Côté, demandant que ce jour s'appelle le «jour du Canada».

Un amendement à l'effet de renvoyer ce bill au comité pour étude supplémentaire, a été rejeté par un vote de 39 à 22. On sait que le comité de la banque et du commerce avait, hier matin (7 août 1946), recommandé que le «jour du Dominion» s'appelle dorénavant «fête nationale du Canada», plutôt que «jour du Canada». La Chambre haute a voté hier après-midi cette mesure en 3e lecture. (...)

Le bill du député libéral de Matapédia-Matane adopté aux Communes changeait le nom de «jour du Dominion» en celui de «jour du Canada», mais, par la suite, une forte opposition à ce projet s'éleva au Sénat. Sous sa forme modifiée, le bill reviendra aux Communes, et sera vraisemblablement adopté comme tel sans discussion.

M. (C.C.) Ballantyne a réitéré à la Chambre haute le plaidoyer qu'il avait fait hier matin au comité contre le changement à l'appellation de la fête du 1er juillet. Il dit de plus que le bill avait été voté trop rapidement aux Communes. Il ajoute que, même dans le Québec, bien des gens s'opposent à ce changement. Il redoute que cela soit un élément de désunion nationale. (...)

L'hon. G.P. Campbell, libéral de Toronto, a déclaré que cette mesure est prématurée. Il dit ne pas croire que le mot «dominion» laisse croire aux Canadiens qu'ils sont des coloniaux.

FÊTE DU JOUR: S. Gaetan, noël. LA PRESSE, 100 ans d'actualités. Générallement habit-Asnières. ANNEE: No 234-86 PAGES. ÉDITION QUOTIDIENNE-MONTRÉAL, SAMEDI 7 AOÛT 1920. PREMIÈRE SECTION: UN TRIOIS CENTIÈMES.

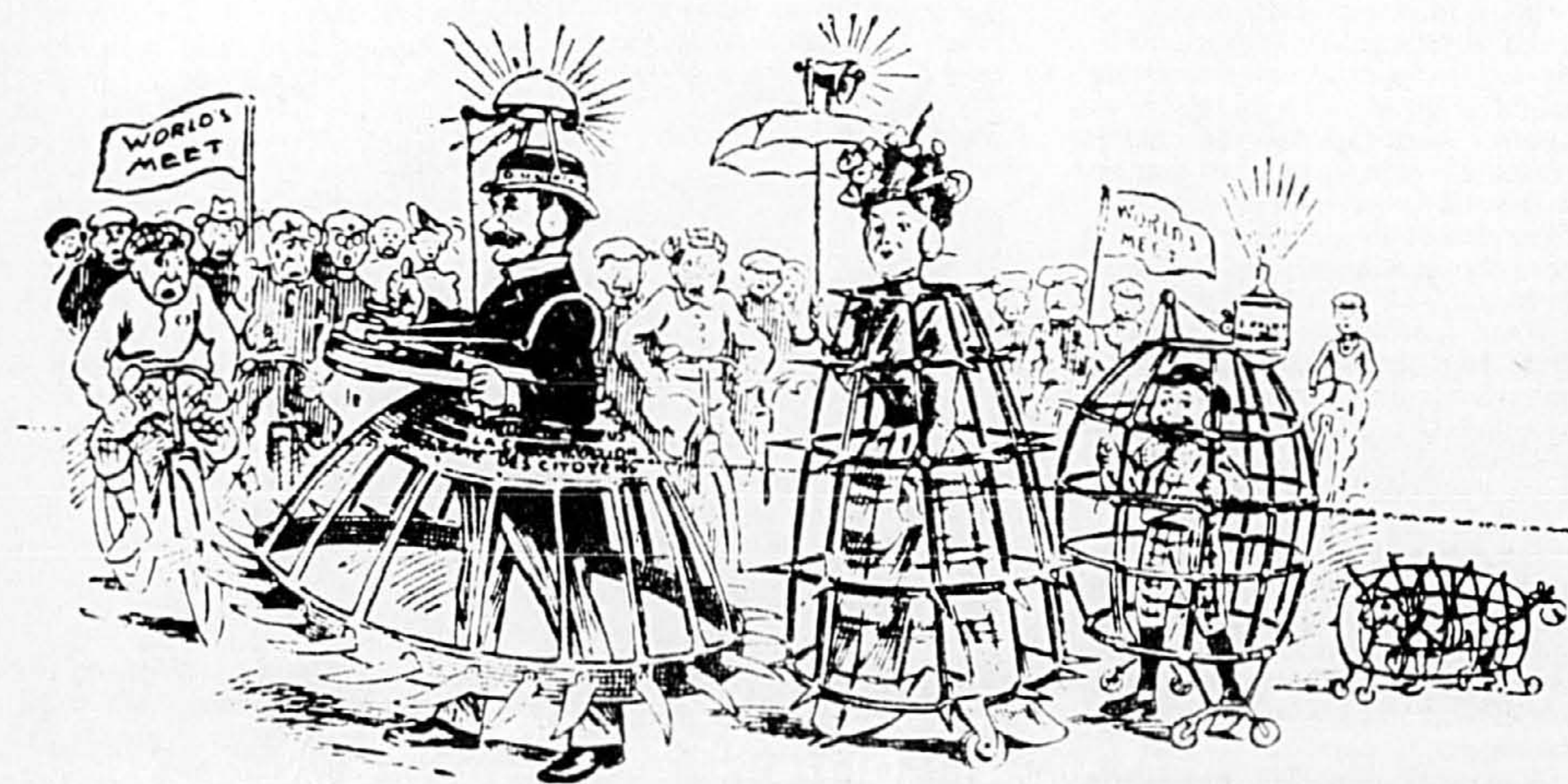
LES ANCIENNES FORGES SAINT-MAURICE

CE QU'ELLES FURENT SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE. CE QU'ELLES DEVINRENT SOUS LA DOMINATION ANGLAISE. EXPLOITATION, DÉCADENCE, SOUVENIR: IL N'EN RESTE PLUS QUE DES RUINES.

Page consacrée aux forges Saint-Maurice et publiée le 7 août 1920.

C'EST ARRIVÉ UN 7 AOÛT

- 1981 — La grève éclate en Pologne à l'instigation du mouvement *Solidarnosc* (Solidarité).
- 1979 — Sentence de prison de deux ans moins un jour au couple Cossette-Trudel pour sa participation à l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, en octobre 1970.
- 1969 — M. Fernand Michon, de Longueuil, reçoit le titre de «travailleur de l'année», pour la conception d'outils spéciaux utilisés dans la fabrication des pieds d'atterrissage du module lunaire d'Apollo XI. — Mise en tutelle de la ville d'Anjou.
- 1968 — Le Parti républicain choisit Richard Mulhous Nixon comme candidat à la présidence des États-Unis.
- 1965 — Fin de la grève des postiers à Montréal, après 17 jours.
- 1962 — Le Dr Frances Kelsey est décoré par le président John F. Kennedy pour s'être opposé à la vente de la thalidomide aux États-Unis. — Arrivée de 15 réfugiés chinois, premiers membres des 100 familles de Hong-Kong admises au Canada en vertu d'un programme spécial.
- 1961 — Le deuxième astronaute soviétique, le major Gherman Titov, atterrit sain et sauf après avoir fait dix-sept fois le tour du monde en 25 heures, 18 minutes dans l'appareil spatial *Vostok II*.
- 1960 — Fidel Castro nationalise des propriétés américaines évaluées à \$1 milliard.
- 1957 — Oliver Hardy, le célèbre comédien et acteur de cinéma qui formait équipe avec le non moins célèbre Stan Laurel, meurt à Hollywood à l'âge de 65 ans.
- 1956 — Sept camions du gouvernement chargés de dynamite explosent dans le centre de Cali, en Colombie, tuant plus de mille personnes et détruisant près de deux mille édifices.
- 1953 — Les États-Unis et la Corée du Sud signent un traité d'assistance mutuelle. — En France, les grévistes se chiffrent maintenant par deux millions.
- 1946 — Décès de Mme F.-L. Béique, une des grandes figures du féminisme canadien.
- 1942 — Les Américains débarquent à Guadalcanal.
- 1941 — Premier raid aérien soviétique sur Berlin.
- 1922 — Conférence interalliée sur les dettes et les réparations de guerre, à Londres.
- 1918 — Fin de la deuxième bataille de la Marne.



LES CITOYENS SE PROTÈGENT CONTRE L'INVASION DES CYCLISTES

À Montréal s'ouvrait le 7 août 1899, le «World's Meet», un programme d'envergure comportant des courses et des défilés impliquant des cyclistes, et LA PRESSE avait attaché beaucoup d'importance à cet événement, y consacrant même toute sa première page de l'édition du 5 août. Cette amusante caricature a été publiée dans l'édition du 7 et elle avait pour but d'inciter les Montréalais à faire preuve de prudence devant le grand nombre de cyclistes qui avaient envahi Montréal...

Un colonel russe est accusé d'espionnage aux États-Unis

Déguisé en photographe, Abel envoyait à Moscou des microfilms de secrets militaires

NEW YORK, 8 (PA) — Un colonel russe a été accusé, hier (7 août 1957), par un grand jury fédéral, à Brooklyn, d'avoir espionné pour le compte de l'Union Soviétique, notamment d'avoir transmis à la Russie des secrets atomiques et militaires. C'est la première fois qu'un agent rouge d'un rang si élevé est accusé d'espionnage aux États-Unis.

Il s'agit de Rudolf Ivanovich Abel, 55 ans, qui apparemment, aurait travaillé de concert avec un maître-espion du Kremlin qui a été impliqué dans la fameuse affaire d'espionnage découverte au Canada, dans l'immédiat après-guerre.

Le grand jury a désigné comme co-conspirateurs, quatre hommes, dont Vitaly G. Pavlov. Ce dernier avait dirigé un réseau secret de police soviétique ayant sa base à l'ambassade russe d'Ottawa. Ce réseau avait été désorganisé, en 1945, par suite de l'arrestation du traître Alan Nunn May (condamné avec huit autres personnes à la suite des révélations du transfuge soviétique Igor Gousenko à la Gendarmerie royale du Canada).

Ce sont des ramifications de ce réseau établi au Canada qui ont conduit, plus tard, à l'arrestation de Klaus Fuchs, en Angleterre, et de Julius et Ethel Rosenberg, aux États-Unis. C'est grâce à tous ces espions que la Russie a obtenu rapidement les données secrètes nécessaires à la fabrication de la bombe atomique. (...)

DANS LES ÎLES

Georges Lamon

Millionième visiteur à la Ronde, jeudi

■ C'est probablement jeudi que La Ronde accueillera son millionième visiteur. Celui-ci, celle-ci — ainsi que sa famille si elle l'accompagne — sera reçu ce jour-là comme un VIP par la direction de l'AMARC : cadeaux, remboursement des billets et invitation à un restaurant de La Ronde. Bref, une journée bien remplie aux frais de l'AMARC.

Au fait, à la direction de l'AMARC, on estime que jusqu'ici La Ronde maintient facilement ses prévisions de clientèle malgré une pré-ouverture retardée d'un mois. **Un tour du monde avec les 15 pays de l'IDEA**

■ L'IDEA, vous connaissez? Sans doute que non! Et pourtant c'est un peu grâce à cet Institut pour le développement éducationnel par les Arts (IDEA) que Terre des Hommes doit cette année la participation de 15 pays en voie de développement. Organisme sans but lucratif ayant son siège social à Ottawa, l'IDEA, créé en 1978, veut avant tout sensibiliser les Canadiens aux arts traditionnels des communautés culturelles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud et Centrale.

Certes, ces 15 petits pays ne veulent pas rivaliser avec l'Expo 67, mais ils font à tout le moins un effort louable pour présenter des éléments d'exposition intéressants. Que ce soit les poupées du Brésil et de l'Équateur, les colliers du Venezuela et du Costa Rica, les robes de l'Égypte, les poteries du Pérou, les plus beaux atours du Ghana, du Liban, du Mali, du Soudan, du Maroc, de l'Inde et de l'Indonésie, ceux plus sobres et plus discrets de la Corée du Sud, ou bien le défilé des costumes éclatants mexicains, tout ici est prétexte à piquer la curiosité des visiteurs.

En plus, durant les week-ends, chaque pays offre aux visiteurs une animation continuelle digne des meilleurs moments de Terre des Hommes.

Ceux qui s'intéressent en particulier à la vie des 27 pays qui forment l'exposition de *Différents costumes, différentes cultures*, peuvent voir tous les jours, de 11 à 18 heures, des films, entre autres sur le Japon, l'Allemagne fédérale, l'Autriche et la Norvège.

AUJOURD'HUI

Au Théâtre des Lilas

■ Les amateurs de danses folkloriques pourront aller voir et écouter *Les Turlutins et les Fouls du Roy*, une troupe de huit danseurs et de deux musiciens qui exécuteront des danses originaires du Québec, d'Irlande et d'Écosse.

DEMAIN ET JEUDI

Théâtre des Lilas

■ Puis, ce sera au tour des *Peulons d'Auxerre* de prendre la relève. Cette troupe de 38 danseurs et musiciens français nous montrera ses talents en célébrant les provinces françaises.

Le débat sur les permis de taxi est reporté à septembre

■ Le débat juridique entourant la mise en place du programme de réduction du nombre de permis de taxi, à Montréal,

ne reprendra qu'en septembre prochain. Hier, le juge Irving Halperin, de la Cour supérieure, a en effet pris en délibéré les

premiers arguments présentés de part et d'autre par les parties.

Après une première démarche visant à ob-

tenir une injonction, un chauffeur de taxi, Ferdinando de Dona, demande cette fois au

tribunal de prononcer un jugement déclaratoire invalidant le décret gouvernemental du 2 mai dernier. Ce décret institue une cotisation annuelle de \$1 500 à être perçue sur chacun des permis de taxi afin de constituer un fond de

achat susceptible de réduire le nombre des taxis en circulation dans la métropole.

L'audience d'hier n'a pas permis d'aller au fond du problème. En fait, la Cour ne s'est penchée que sur des objections préliminaires présentées

par le gouvernement du Québec, qui, pour des motifs de droit, juge irrecevable la procédure entreprise par Ferdinando de Dona. C'est ce point que devra trancher le juge Halperin, en septembre, avant de poursuivre, s'il y a lieu, l'étude du litige.

FLORIDE

\$199

Le forfait comprend:
avion, hôtel, transferts et plus

À partir de 7 nuits
Tout posséder adulte sera tenu d'assister à un séminaire d'une heure et demie sur l'orientation des condominiums à temps partagé.

Sujets aux termes et conditions de la brochure Stan-Buy

Montréal (514) 337-5542

Québec (418) 648-8888

St-Constant Cuto

Le numéro 1 des concessionnaires **mazda** au Canada



MAZDA B200

Mazda définit les normes.

NOUS SOMMES RECONNUS POUR LA QUALITÉ DE NOTRE SERVICE. MAINTENANT VEZ COMPARER NOS PRIX...

St-Constant Cuto

Le numéro 1 des concessionnaires **mazda** au Canada vous invite à faire l'essai de la B2000

48, St-Pierre, St-Constant, Qué. 632-0700

CHANGER? À MON ÂGE? MAIS POURQUOI?

Les chances vivent. Au Québec, même si vous n'avez pas de testament, votre conjoint aura le droit de réviser votre succession. Le conjoint change et peut être remplacé par votre conjoint de fait. Les biens de votre conjoint de fait ne sont pas protégés. Les biens de votre conjoint de fait ne sont pas protégés.

La succession est un processus complexe. Il est important de consulter un expert en matière de planification successorale. Les biens de votre conjoint de fait ne sont pas protégés.



Société Canadienne du Cancer

IL N'Y A QU'UNE FAÇON DE DEVENIR SECRÉTAIRE PLUS:

Cest la bureautique. Oui. Un nouveau cours de l'Institut Control Data, alliant la science de l'informatique au vaste domaine du secrétariat. Aussi simple que ça à l'Institut Control Data.

Vous désirez devenir la personne recherchée? Il n'y a qu'une façon: apprenez à utiliser les appareils de traitement de texte et les micro-ordinateurs. Un nouveau cours pour un nouvel avenir.

C'est aussi simple que ça à l'Institut Control Data. C'est pourquoi nous sommes devenus l'école la plus importante au Canada dans le domaine de l'informatique.

Appelez-nous sans tarder au (514) 285-8585. Nous prendrons le temps de vous conseiller.

Aussi simple que ça à l'Institut Control Data.

CD INSTITUT CONTROL DATA

Tour La Cité, 300 Léo Pariseau, suite 400, Montréal H2W 2N1

ATTENTION!

LA SUBVENTION GRATUITE OFFERTE PAR SRM À TOUT PROPRIÉTAIRE SUR L'INSTALLATION DE CUISINE ET COMPTOIR (MOULÉ) SE TERMINERA FIN AOÛT, SI LE BUDGET LE PERMET A VOUS D'EN PROFITER!

UTILISEZ-LA DURANT NOTRE GRANDE VENTE DE CERTAINS DE NOS MODÈLES DE CUISINE



MAIS LA SUBVENTION S'APPLIQUE SUR TOUS NOS MODÈLES

EN PLUS DE 20 MODÈLES ULTRA-MODERNES

VEZ LES VOIR. NOUS SOMMES OUVERTS SAMEDI ET DIMANCHE



SALLE DE JEUX



SALLE DE BAINS



RAJOUT

QUE LA COMPÉTITION REFUSERAIT PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT!

AUSSI DISPONIBLE

PORTES PATIO FENÊTRES BIBLIOTHÈQUES GARAGE BALCONS FINITION DE PLANCHER VERAN D'AS TOITURE SOUS SOL SOLARIUMS ESCALIERS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS FACÈDES DE BÂTI MENT REVÊTEMENT EXTÉRIEUR TRAVAUX DE BÉTON TRAVAUX DE MENUISERIE ARRI AUTO CAR PURT GARDE ROBES LUCARNES OU TOUTES RÉNOVATIONS SELON VOS GOÛTS ET SPÉCIFICATIONS.

PEINTURE ET NETTOYAGE

RABAIS JUSQU'À 40%. Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface en bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent vos planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. PROFITEZ-EN!

VENEZ VOIR ÇA!!!

NOTRE SALLE DE MONTRE EST SITUÉE AU

4058 JEAN-TALON OUEST

NOS HEURES D'OUVERTURE:

SAMEDI: 9 h.a.m. à 4 h.p.m. DIMANCHE: 11 h.a.m. à 5 h.p.m. LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h.a.m. à 5 h.p.m. JEUDI, VENDREDI: 9 h.a.m. à 8 h.p.m.

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

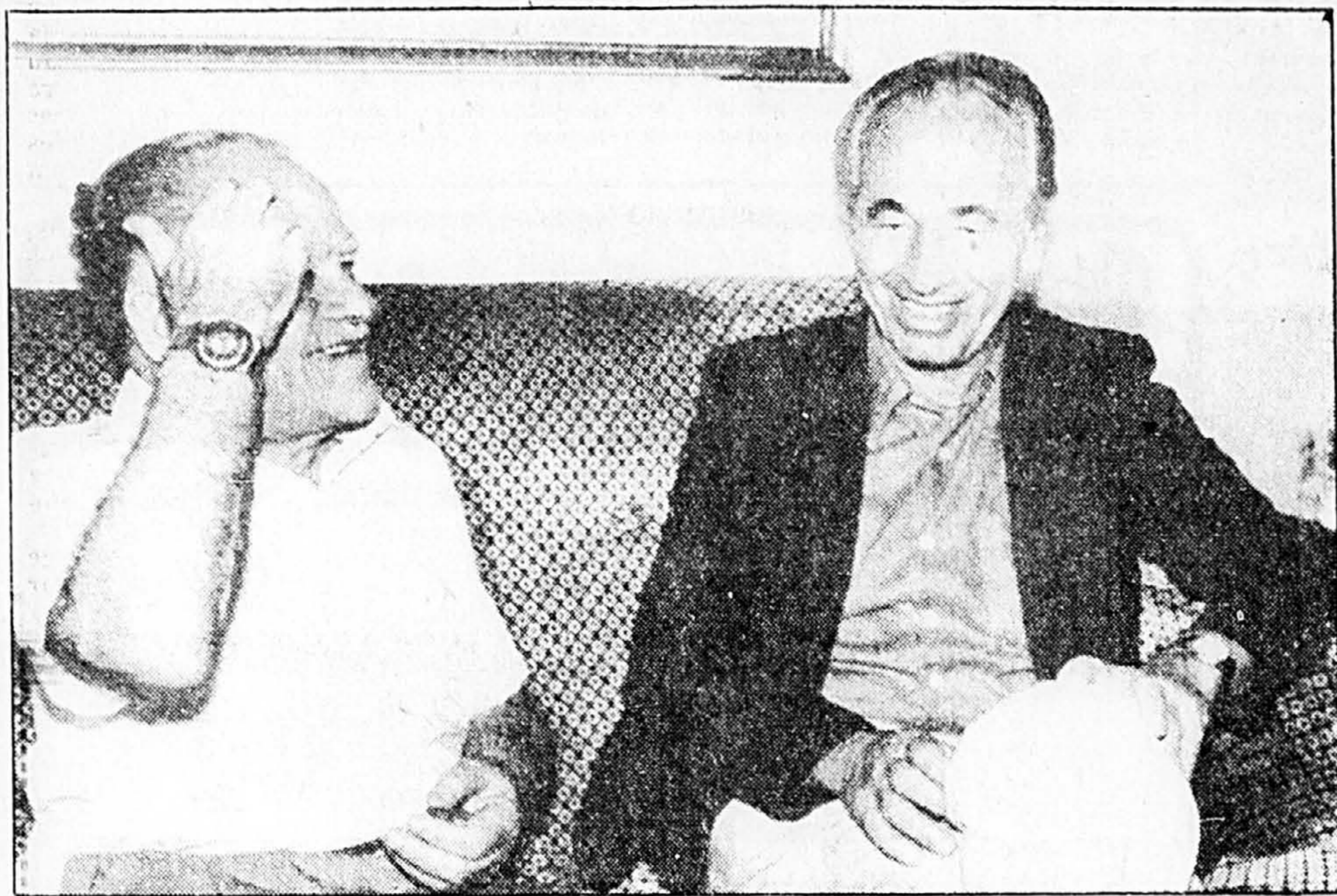
POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE, COMPOSEZ:

482-0600

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR D'ALLER VOUS PRÉSENTER NOS PRODUITS ET DE VOUS FAIRE UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.

SERVICE DE RÉNOVATION

METROPOLITAIN



télephoto UPI

En dépit de leur bonne humeur, MM. Pérès et Shamir n'ont pas encore trouvé le bout du tunnel.

L'Égypte prête à protéger la route du pétrole menacée

d'après AFP, UPI, Reuter, AP

L'Égypte a annoncé officiellement hier, qu'elle était prête à assurer la sécurité de la route du pétrole menacée par les explosions en mer Rouge et a demandé l'aide des États-Unis et de la Grande-Bretagne pour procéder à des opérations de déminage.

Le porte-parole du département d'État, M. Alan Romberg, a indiqué que le gouvernement américain, en consultation avec ses alliés européens, étudie les mesures qui peuvent être prises. Washington a dépêché en Égypte la semaine dernière une quinzaine de conseillers pour étudier la situation avec les autorités égyptiennes. Les deux pays envisagent notamment la possibilité d'utiliser des hélicoptères RH-53-D spécialisés dans le déminage, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

À Londres, un porte-parole du Foreign Office a annoncé que le gouvernement égyptien avait demandé à la Grande-Bretagne de l'aider dans ses opérations de déminage en mer Rouge. Londres étudie de toute urgence cette demande, a ajouté le porte-parole qui a exprimé l'inquiétude de son gouvernement devant la situation dans le golfe de Suez et en mer Rouge.

Rompant avec la discrétion ob-

servée ces derniers jours au Caire, le ministre égyptien de la Défense, le maréchal Abdelhalim Abou Ghazala, a affirmé que l'Égypte était « prête à défendre la liberté de navigation non seulement dans le golfe de Suez, à l'intérieur de ses eaux territoriales, mais aussi dans l'ensemble de la mer Rouge ». Selon diverses sources, 13 navires ont été endommagés dans la mer Rouge et le golfe de Suez depuis le début du mois de juillet.

Le ministre égyptien a indiqué qu'il existait des « présomptions » impliquant deux États dans cette affaire. Il a refusé d'en citer les noms, en estimant toutefois qu'il s'agissait d'une « diversion » en rapport avec la guerre irano-iranienne. Le maréchal égyptien a cependant minimisé la portée des explosions. « L'affaire a été considérablement grossie par les médias », a-t-il estimé.

Soulignant que l'Égypte avait déjà pris « les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de la navigation » dans le canal de Suez, dont elle tire une partie importante de ses ressources en devises, le maréchal Abou Ghazala a annoncé que les autorités égyptiennes useraient désormais de tous leurs droits à l'encontre des navires « suspects de transporter des explosifs ».

Plusieurs bâtiments de la marine de guerre égyptienne patrouil-

lent en permanence depuis jeudi dernier dans le golfe de Suez tandis que la mer Rouge est soumise à une étroite surveillance, notamment à partir de la base aéronavale de Ras Banias, à mi-chemin du détroit de Bab-El-Mandeb et le canal de Suez.

Le mystère persiste cependant sur la nature des explosifs heurtés par des bateaux dans la mer Rouge. Selon des spécialistes, ceux de Bab-El-Mandeb seraient différents de ceux du golfe de Suez. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'explosifs de nature artisanale. Tous n'ont probablement pas explosé, affirment les experts, mais aucun échantillon n'a jusqu'à présent été repêché.

Dans le détroit de Bab-El-Mandeb, à l'entrée sud de la mer Rouge, il s'agirait, selon les mêmes spécialistes, de mines de relativement faible puissance, ancrées par le fond, à une trentaine de mètres sous l'eau. Elles explosent grâce à un signal acoustique ou par l'action d'un champ magnétique. Ces engins peuvent provoquer des voies d'eau ou des dégâts de moindre importance dans les navires heurtés, notamment la chute de leurs appareils de navigation fixés aux cloisons.

Selon le maréchal Abou Ghazala, le but des instigateurs de cette opération « n'est pas d'endommager des bateaux, mais de créer des troubles ».

thème des impôts. « M. Mondale ne dit pas la vérité... Nous n'avons aucun projet et je m'opposerais à tout projet d'augmentation des impôts », a déclaré M. Reagan. Visiblement sur la défensive, M. Reagan cherchait à nouveau à écarter les attaques du candidat présidentiel démocrate selon lequel, quel que soit le prochain président des États-Unis, une hausse des impôts sera inéluctable pour combler le déficit budgétaire.

GRÈVE DE LA FAIM : Près de 40 prisonniers marocains, condamnés après les émeutes de janvier dernier et détenus dans les prisons de Marrakech, Essaouira et Safi, ont entamé depuis le 4 juillet une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. Ces personnes avaient été condamnées au mois de mai dernier par le tribunal correctionnel de Mar-

rakech à des peines allant de un an à quinze ans de prison ferme. Il s'agit pour la plupart d'étudiants et de lycéens. En signe de solidarité avec ces prisonniers, cinq détenus politiques, membres de la fraction dure de l'USFP (Union socialiste des forces populaires - opposition) détenus à la prison de Laalou à Rabat ont entamé à leur tour une grève de la faim illimitée.

DÉSABUSÉES : Les mères de la Place de Mai se sont déclarées lundi découragées à l'issue d'un entretien avec le président de l'Argentine Raul Alfonsín au cours duquel elles lui ont demandé que réapparaissent vivants leurs enfants disparus et que le châtiment s'abatte sur les auteurs des disparitions. Lors de cet entretien, le président a en effet déclaré qu'il était impossible d'accéder aux

FORMATION DU GOUVERNEMENT ISRAËLIEN

La réussite de Pérès s'avère problématique

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

La formation d'un gouvernement d'Union nationale en Israël confiée dimanche au travailliste Shimon Peres s'annonçait hier problématique après les premières réactions de ses éventuels partenaires, en dépit du fait que MM. Pérès et Shamir se sont engagés, hier, à unir leurs forces pour construire une coalition.

En revanche, les deux hommes, qui ont eu un tête-à-tête de deux heures dans un hôtel de Jérusalem, doivent encore décider qui sera à sa tête. Ils doivent se retrouver à nouveau jeudi avec leurs conseillers. Les amis politiques des deux dirigeants ont déclaré que le fait d'avoir décidé une réunion future était « un signe positif ». Mais des spécialistes du monde politique israélien laissent entendre que la rencontre pouvait avoir été mise sur pied car aucun des deux dirigeants ne voulait être accusé de torpiller les espoirs d'un gouvernement d'unité nationale.

D'ailleurs, le Likoud du premier ministre sortant Yitzhak Shamir semble tabler sur un échec de M. Pérès pour diriger le prochain gouvernement et l'aile

gauche des travaillistes, le Mapam, a décidé de maintenir son opposition totale à toute collaboration avec le Likoud. La coalition de M. Shamir estime que la désignation de M. Pérès par le président Haim Herzog n'a en rien modifié ses chances. Le Likoud dispose de 41 sièges sur 120 à la Knesseth élue le 23 juillet dernier, contre 41 aux travaillistes. Ceux-ci, grâce au soutien de petits partis, peuvent actuellement compter sur le vote de 60 députés seulement si leur aile gauche, forte de six députées, reste solidaire. La constitution donne six semaines à M. Pérès pour mener à bien sa tâche.

Le Likoud spéculait sur le refus du Mapam et, même après la désignation de M. Pérès, sa direction a continué à négocier avec les partis religieux pour la formation d'une coalition restreinte sous la présidence de M. Shamir. Au sein du Likoud, on se dit certain qu'il sera plus aisé à M. Shamir de former, s'il y est appelé, un cabinet d'Union nationale. C'est pourquoi le vice-premier ministre sortant, M. David Levy, a déclaré que les chances de M. Pérès étaient inexistantes et que son parti n'accepterait de partici-

per à un cabinet d'Union nationale qu'à condition que la question de la présidence (du gouvernement) soit parmi celles à négocier.

D'autre part, le chef présumé du réseau terroriste israélien anti-arabe, M. Menahem Livni, a été autorisé à quitter sa prison pour assister à la cérémonie de circoncision de son sixième fils à Hébron, en Cisjordanie occupée, en présence d'un ministre du gouvernement Shamir. Inculpé de meurtre et de tentative de meurtre, M. Livni est accusé d'avoir participé à la préparation de tous les attentats anti-arabes perpétrés par ce réseau de 1980 à 1984.

Selon la presse israélienne, les membres du réseau jouissent de conditions exceptionnelles de confort. Des ministres et des leaders religieux viennent régulièrement leur rendre visite, comme M. Neeman, ministre de la Science et de la Recherche dans le cabinet Shamir, qui a affirmé que « les actes pour lesquels ils ont été inculpés relèvent de l'auto-défense ». Quatre membres du réseau ont déjà été condamnés pour des peines allant de 10 ans à 18 mois de prison ferme.

La Cour d'appel donne raison à Mme Thatcher

d'après AFP, Reuter

Le gouvernement britannique de Mme Margaret Thatcher a agi légalement en décidant d'interdire les syndicats au centre d'écoutes et de renseignements ultra-secret de Cheltenham, selon un arrêt rendu hier par la Cour d'appel britannique.

La Cour d'appel a pris ainsi le contre-pied du jugement d'une haute cour, rendu le 16 juillet dernier, qui avait déclaré illégale la décision du gouvernement, estimant que ce dernier n'avait pas respecté les règles de la justice naturelle en ne consultant pas les syndicats avant de les interdire.

En revanche, la Cour d'appel a estimé en substance que les tribunaux n'avaient pas le pouvoir de contester des décisions gouvernementales prises dans le domaine de la sécurité nationale et qu'il était clair que c'était pour

des raisons de sécurité que cette mesure avait été prise.

Les syndicats de fonctionnaires, qui étaient représentés à Cheltenham (150 km à l'ouest de Londres), ont annoncé qu'ils engageront un recours auprès de la Chambre des lords, la plus haute instance judiciaire du pays et même, si nécessaire, auprès de la Cour européenne de justice.

En dépit d'une levée de bouillottes syndicale et politique et d'une opinion publique défavorable, le gouvernement conservateur de Mme Thatcher avait décidé d'interdire les syndicats au centre ultra-secret pour des raisons de sécurité, affirmant que par le passé le fonctionnement de Cheltenham avait été perturbé par des grèves alors que les informations qu'il transmet sont considérées comme vitales pour la Grande-Bretagne et pour l'OTAN. Cheltenham capte et décode les informations en provenance du bloc soviétique.

Selon le gouvernement, 80 à 85 p. cent des quelque 7 000 employés du centre avaient accepté, le 1er mars dernier, l'offre de

renoncer à leurs droits syndicaux contre une prime de 1 000 livres (US\$1 730).

Dans un communiqué, les syndicats de fonctionnaires ont déclaré que le gouvernement et la direction du centre ont caché derrière le rideau de fumée de la sécurité nationale le fait qu'ils étaient terrorisés par l'idée que les Américains refusent de continuer à collaborer dans le domaine des renseignements si les syndicats n'étaient pas interdits et le détecteur de mensonge introduit à Cheltenham.

Par ailleurs, le président des Charbonnages britanniques, M. Ian MacGregor, a lancé un troisième appel personnel aux mineurs en grève depuis 22 semaines pour qu'ils reprennent le travail. Cette lettre contient les détails des propositions faites par M. MacGregor au syndicat des mineurs en vue d'un règlement du conflit. M. MacGregor précise qu'il ne reviendra pas sur cette dernière offre, refusée par les syndicats, qui prévoit de réexaminer le projet de fermeture de cinq puits.

DÉPÊCHES

DEMENTI : les autorités iraniennes ont formellement démenti les rumeurs du décès de l'imam Khomeiny, affirmant qu'elles étaient l'œuvre de groupements d'opposition. La semaine dernière, l'ancien président Bani-Sadr avait affirmé que l'imam avait été victime, le 12 juillet dernier, de sérieux troubles cardiaques et que son état avait été jugé désespéré. Il avait ajouté toutefois que l'état de santé de Khomeiny s'était amélioré.

DEFENSIVE : Le président Ronald Reagan a reçu lundi dans son ranch californien de Santa Barbara le vice-président George Bush pour tenter de trouver une réponse à l'offensive lancée par M. Walter Mondale sur le

Hiroshima se souvient

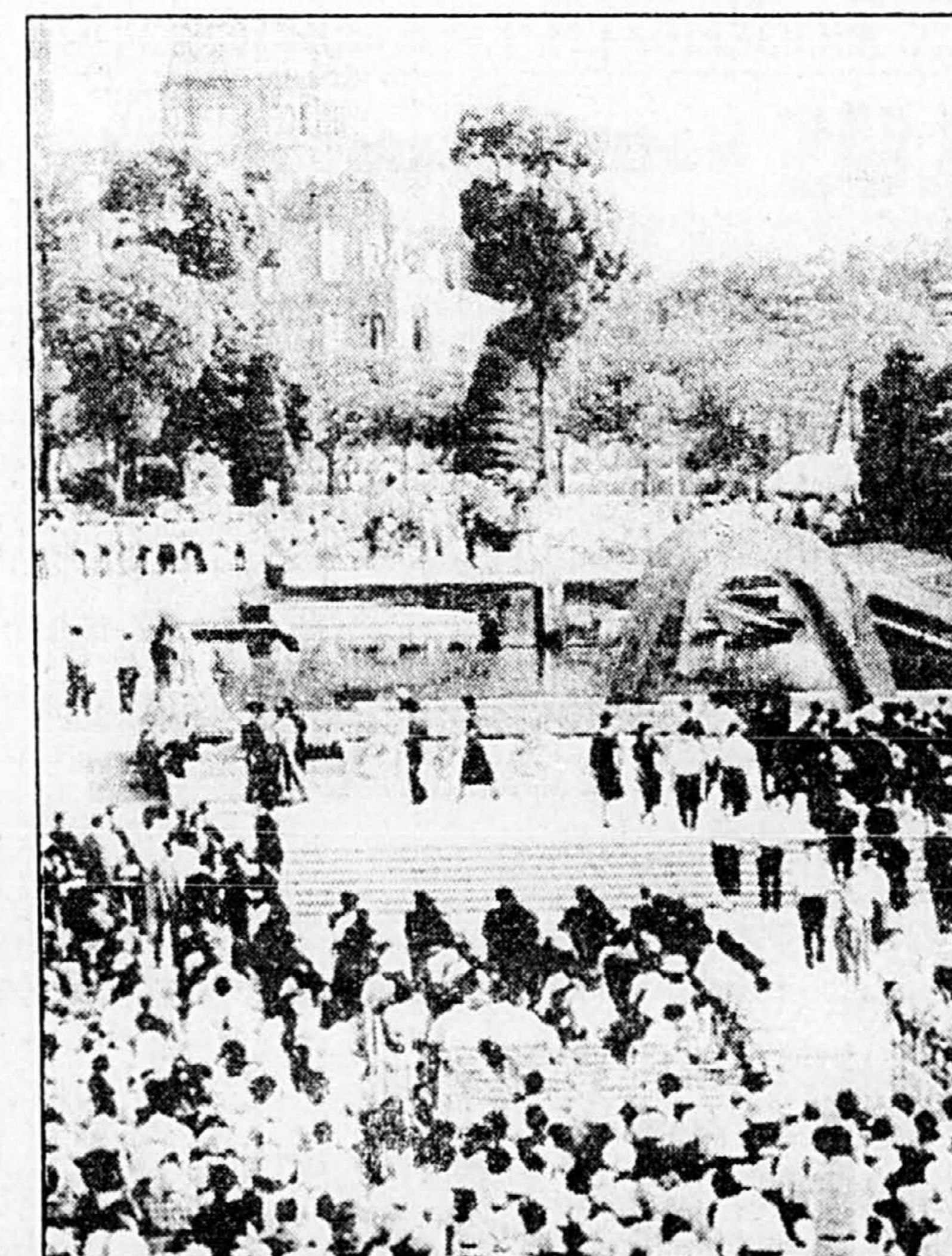
d'après AFP, Reuter, PC, UPI

Sirenes hurlantes, glas de cloches et discours vibrants pour dénoncer la menace nucléaire ont marqué, hier, à Hiroshima, la 39ème anniversaire de l'explosion de la bombe atomique. Plus de 40 000 personnes ont suivi la cérémonie au Parc de la Paix érigé sur le site exact du point d'impact de la bombe qui a tué 140 000 personnes.

Le maire, M. Takeshi Araki, a annoncé qu'à l'occasion du 40ème anniversaire l'année prochaine des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, les deux villes accueilleraient les maires des grandes villes du monde entier pour une conférence de la paix. M. Araki a ajouté à la liste officielle des victimes les noms de 4315 personnes décédées au cours des 42 derniers mois des séquelles du bombardement, le 6 août 1945. Le total des victimes recensées est maintenant de 113 271.

Le maire a déploré la course aux armements et l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les conversations américano-soviétiques sur la limitation des armes nucléaires. Il a appelé à la reprise des discussions et a également estimé que le Japon devait s'en tenir à ses principes non-nucléaires. Simultanément une réunion de la Conférence mondiale contre les bombes atomiques et à hydrogène, ouverte dimanche,

s'est terminée hier à Hiroshima. Une centaine d'étrangers représentant 31 pays et neuf organisations internationales y ont participé. D'autre part, aux États-Unis, des manifestants ont lancé du liquide rouge sur le Pentagone tandis que des militants anti-nucléaires escaladaient la Statue de la Liberté pour y déployer une banderole sur laquelle on pouvait lire « Arrêtez les essais ». Par ailleurs, des navires de la marine est-allemande ont interpellé le bateau *Sirius* appartenant à Greenpeace qui voulait pénétrer dans le port de Rostock, sur la Baltique, pour protester contre la politique nucléaire menée par les pays de l'Est. Enfin, plus d'une cinquantaine d'associations, dont quelques-unes canadiennes, ont lancé hier une campagne de sensibilisation de la population mondiale afin que d'ici un an elle incite les divers gouvernements du globe à interdire la mise à l'essai de tout engin nucléaire. Chapeautées par le Centre for Defence Information de Washington, ces associations ont dans un communiqué invité les citoyens du monde entier à demander à leurs dirigeants de mettre fin à toute explosion nucléaire d'ici le 6 août 1985. Cette date coïncide avec le 40ème anniversaire de l'explosion d'une bombe atomique américaine sur Hiroshima, au Japon.



Plus de 40 000 personnes ont assisté à la cérémonie du souvenir à Hiroshima. télephoto UPI

Washington livre du matériel à l'Iran

d'après AFP, Reuter

Le département d'État a annoncé que l'administration Reagan envisage de réduire encore plus ses exportations à destination de l'Iran. M. Romberg, porte-parole du département d'État, a fait part de cette volonté du gouvernement américain en réponse à un article de *Washington Post* qui affirmait que les États-Unis avaient vendu à l'Iran l'année dernière des pièces détachées pour des Boeing 747, utilisés par l'Iran pour transporter du matériel de guerre depuis la Libye et depuis d'autres pays.

Selon le *Post*, le gouvernement américain, qui tente au niveau international de bloquer toute aide militaire au régime iranien, vient d'autoriser la livraison à Téhéran de matériel susceptible d'avoir une utilisation militaire. Tousjours selon le *Post*, le département du Commerce a autorisé la livraison à Téhéran de matériel de fabrication américaine, considéré officiellement comme non-militaire, mais pouvant être utilisé à des fins militaires. L'autorisation d'exportation à l'Iran concerne 100 jeeps fabriqués par *American Motors*, ainsi que des pièces détachées de réac-

teurs de Boeing 747, précise le *Post*.

Les ventes à l'Iran d'équipements américains susceptibles d'avoir une utilisation militaire se sont élevées au total, en 1983, à 27 millions de dollars, ajoute le journal. Le journal précise que ces ventes, dont le montant avait été réglé par l'Iran avant l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran, ont été rendues possibles par certaines lacunes existant dans la législation et d'engagements pris par l'administration américaine en 1981, en échange de la libération des otages.

Les États-Unis, à l'initiative du secrétaire d'État George Shultz, ont pourtant demandé à tous les gouvernements de mettre un terme à leurs livraisons d'armes à l'Iran. souligne le quotidien, Washington refusant de son côté de vendre des armes à l'Iran ou à l'Irak. De nombreux responsables américains redoutent, selon le quotidien, que cette affaire ne mette en cause la crédibilité de l'argument américain selon lequel la meilleure façon de contraindre l'Iran à entamer des négociations de paix est d'enlever sa capacité de faire la guerre.

L'opposition perd tout statut légal au Nicaragua


d'après AP, Reuter

La « Coordination démocratique », qui regroupe quatre partis d'opposition au régime sandiniste nicaraguayen, a perdu son statut légal et le droit de participer à la campagne électorale, ouverte depuis le 1er août, pour avoir omis d'enregistrer à temps des candidats en vue des élections législatives et présidentielles de novembre prochain.

M. Mariano Fiallos, président de la Commission électorale, a

précisé que le Parti social-démocratique, le Parti social chrétien et le Parti libéral constitutionnaliste - la quatrième formation, le Parti conservateur, n'ayant pas statut légal - avaient perdu leurs droits en vertu de la Loi sur les élections adoptée au début de l'année par le gouvernement sandiniste, puisqu'ils n'avaient pas fait acte de candidature à minuit dimanche soir.

Pour recouvrer leur statut, a-t-il souligné, les partis devront recueillir 20 000 signatures chacun.



coussinets

COUSSINETS À BILLES ET À ROULEAUX DE TOUTES MARQUES

1326 ouest, rue Notre-Dame 937-7423
 3898, rue Hochelaga 254-6038
 6879 est, rue Jarry 326-0471
 1908, boul. des Laurentides 668-5330
 805, boul. Sainte-Foy 679-2550

AVIS

Le C.R.T.C. tiendra des consultations avec les stations de radio communautaire. Avis 1984-201, le C.R.T.C. a annoncé son intention d'entreprendre un processus de consultation et de réunion avec les radiodiffuseurs communautaires et étudiants, les radiodiffuseurs privés et leurs associations respectives afin d'examiner divers aspects de la radio communautaire. À la suite de ces rencontres, le Conseil tiendra une audience publique en 1985 afin de considérer les demandes de renouvellement de licences de la plupart des stations de radio communautaire. Le Conseil a aussi renouvelé les licences de trois stations de radio communautaire du Québec (CHGA-FM Maniwaki, CION-FM Rivière-du-Loup et CKLE-FM Rimouski) jusqu'au 31 mars 1985, afin de permettre au Conseil d'évaluer leur rendement et à ces stations, de profiter du processus de consultation (décision 84-625). Dans l'avis, le Conseil souligne que «la radio communautaire a joué un rôle très significatif au sein du système de la radiodiffusion canadienne depuis le début des années 1970, notamment en ce qui a trait à l'accès de la communauté aux ondes et à l'innovation, fournissant une alternative valable à la radio conventionnelle». Le projet de réunions consultatives survient au moment où plusieurs stations de radio communautaire font face à des difficultés financières. Il existe présentement 23 stations communautaires au Canada, dont 21 sont autorisées au Québec. L'évolution rapide de ces stations a reçu l'appui financier du ministère des Communications du Québec, par le biais de son Programme d'aide aux médias communautaires, et divers programmes d'aide à la création d'emplois du gouvernement fédéral. De plus, le Conseil a noté que «Les subventions ont été considérables, particulièrement pour la phase d'implantation des stations, mais la multiplication des médias communautaires au Québec a entraîné une demande croissante que n'ont pu combler les diverses sources de financement gouvernementales».

Lors de ces rencontres, les sujets discutés toucheront entre autres, le rôle de la radio communautaire, les sources de financement et l'appui financier, ainsi que l'activité commerciale des stations communautaires dans divers milieux également desservis par des stations commerciales. D'autres sujets pourront aussi comprendre l'influence directe et indirecte de la concurrence et de la commercialisation sur la programmation, le genre et la quantité de publicité permise, la promesse de réalisation ainsi que les heures de diffusion nécessaires afin de rendre ce service adéquat et efficace. À la suite de ces réunions consultatives, les autres parties intéressées à commenter cette question de la radio communautaire seront invitées à le faire dans le contexte de l'audience publique qui sera annoncée plus tard. Renseignements: Services d'information, Ottawa, Ont., K1A 0N2, (619) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux:

Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Darchester, 6e étage, Montréal (Québec), H2Z 1X4, (514) 283-6607.
 Pièce 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (Colombie-Britannique), V7Y 1C6, (604) 666-2111.
 Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 2A8, (902) 426-7997.
 Edifice Kensington, 275, avenue Paragage, Winnipeg (Manitoba), R3B 2B3, (204) 949-6306.

Canada

Accidents d'Amtrak: lancement d'une vaste opération d'inspection

WASHINGTON (UPI) — Choqué par la série d'accidents dont le service Amtrak a été récemment victime, le gouvernement des États-Unis a décidé d'inspecter à fond les trains et les voies, pour s'assurer qu'ils ne présentent aucun danger.

M. John Riley, directeur de la Régie américaine des chemins de fer, a fait savoir, lors d'une conférence de presse qu'il donnait hier depuis la plate-forme d'un train, dans la gare de l'Union, que les inspecteurs allaient parcourir chaque kilomètre de voie dans le corridor du nord-est, et passer en revue, avec le personnel, tous les règlements concernant la signalisation et le mouvement des trains.

M. Riley a précisé que le gouvernement avait décidé de prendre ces mesures pour assurer la sécurité des usagers, ajoutant qu'aucun effort ne serait épargné pour atteindre cet objectif.

C'est ainsi que le service se propose d'inspecter 35 000 km de voies au cours des semaines à venir. Plus de la moitié des usagers d'Amtrak utilisent le corridor du nord-est, qui relie de grands centres tels Washington, Philadelphie et New York.

Il s'est produit cinq accidents sérieux sur les lignes d'Amtrak le mois dernier, entre autres une collision, à New York, de deux trains de passagers qui fit un mort et 137 blessés. Le 11 juillet der-

nier, le Silver Star a happé un camion-citerne à McNea, en Caroline-du-Sud, causant la mort du mécanicien et du chauffeur du camion. Quatre jours plus tôt, cinq personnes avaient été tuées et 148 autres blessées lors du déraillement du Montréalais, au Vermont.

En dépit de ces accidents, le gouvernement des États-Unis affirme que cette entreprise d'Etat fonctionne dans des conditions de sécurité maximales, soulignant que les accidents survenus récemment avaient été provoqués par des erreurs de jugement. À ce propos, M. Riley a annoncé l'intention du gouvernement d'émettre des règlements interdisant l'usage de l'alcool et des drogues par les cheminots.

JUSQU'À 40% DE RABAIS sur NETTOYAGE et PEINTURE POUR UN TEMPS LIMITÉ

NETTOYAGE DE MOQUETTES
ENLÈVEMENT ET REPOSE DE VOTRE MOQUETTE

PEINTURE À L'INTÉRIEUR
NETTOYAGE DE MEUBLES REMBOURRÉS
SABLAGE ET VERNISSAGE DE PLANCHERS
NETTOYAGE ET CIRAGE DE PLANCHERS
NETTOYAGE DE MURS ET PLAFONDS

MÉTROPOLITAIN
 SERVICE À DOMICILE ESTIMATION GRATUITE **482-0600**

OUVRAGE GARANTI

Vendre, c'est facile, par les ANNONCES CLASSÉES de **la presse** 285-7111

ENTRETIEN DE L'AUTO GARANTI PAR GOODYEAR



Huile, filtre et lubrification

15⁹⁵

La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Comprend jusqu'à 5 litres d'huile Quaker State 10W30, filtre à huile neuf et lubrification du châssis. Le prix peut varier pour les véhicules à moteur diesel.

Garantie de 9 000 km/90 jours

Mise au point de 12 mois GARANTIE

55⁹⁵ 64⁹⁵ 73⁹⁵
 4 cyl. 6 cyl. 8 cyl.

Comprend 3 analyses et mises au point additionnelles des moteurs sans frais supplémentaires pendant l'année qui suit l'entretien original. Notre entretien garanti comprend la pose de bougies d'allumage neuves et la vérification des systèmes de charge, de démarrage et du moteur.

(Allumage non-électronique: 8,50 \$ en sus.)
 La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

Garantie de 12 mois

Alignement des roues garanti

15⁹⁵

la plupart des voitures

Vérification des quatre pneus. Réglage du cambrage, de la chasse et de la convergence selon les spécifications appropriées. Vérification des systèmes de suspension et de direction. Pièces et entretiens additionnels en sus, si nécessaires.

Garantie de 9 000 km/90 jours

Entretien des freins avant à disque

89⁹⁵

la plupart des voitures

Garantie de 40 000 km/24 mois

Notre entretien des freins garanti comprend la pose de plaquettes de freins avant neuves, le regarnissage des roulements des roues et le ponçage des rotors avant. Nous vérifierons toutes les autres pièces des freins et ferons l'essai sur route du véhicule. Le prix peut varier pour les voitures à traction avant. (Plaquettes métalliques de disques: 20 \$ en sus.)

L'ENGAGEMENT DE GOODYEAR

Nous promettons ce qui suit à chacun des clients du Centre Go Goodyear:

- effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue
- n'affecter que le travail nécessaire et autorisé
- retourner toutes les pièces usées
- expliquer et détailler chaque travail effectué
- honorer toutes nos garanties d'entretien à l'échelle nationale

ENTRETIEN LE SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

•De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine.
 •Samedi : de 7 h 30 à 17 h 00.

CENTRES GO GOODYEAR

Garantie à l'échelle nationale
 •Partez le tout à votre compte

MONTRÉAL
 5750, chemin Côte-de-Liesse, 731-8471
 2615, Ontario est, 527-8364
 AHUNTSIC
 10220, boul. St-Laurent, 381-2591
MONTRÉAL (Centre-Ville)
 5135, Papineau, 527-9854
MONTRÉAL (Centre-Nord)
 9170, Sherbrooke est, 352-2662
 11, boul. de Maisonneuve est, 849-8031
SAINTE-LEONARD
 9255, boul. Lacordaire, 325-3280

LAVAL-CHOMÉDEY
 1250, boul. Labelle, 688-3575
LAVAL-PONT-VIAU
 368, boul. des Laurentides, 677-0210
DOLLARD-DES-ORMEAUX
 3614, boul. St-Jean, 620-2341
VILLE LASALLE
 1370, avenue Dollard, 363-0633
VERDUN
 4000, avenue Verdun, 781-4568
CHATEAUGUAY
 104, rue d'Anjou, 691-3160

LONGUEUIL
 85, boul. Ste-Foy, 679-8250
DOLLARD-DES-ORMEAUX
 4910, chemin des Sources, 684-9532
ST-MICHEL
 3845, Jean-Talon, 729-4394
CENTRES GOODYEAR POUR CAMIONS
ST-LAURENT VILLE D'ANJOU
 1340, montée de Liesse, 8301, boul. Métropolitain
 334-8312 354-7444
 Les entretiens mécaniques peuvent ne pas être offerts par tous les centres Goodyear pour camions

RÉSULTATS

SPORT SELECT Baseball

Série de 13 matches du 31 juillet au 5 août

Pour savoir si vous détenez un billet gagnant, placez-le ici, vis-à-vis les chiffres des résultats.

1 1 1 3 2 2 3 3 2 2 1 2 1

NUMÉROS GAGNANTS													VALEUR DU PRIX	
1	1	1	3	2	2	3	3	2	2	1	2	1	AUCUN GAGNANT	
1	1	3	2	2	3	3	2	2	1	2	1	AUCUN GAGNANT		
	1	3	2	2	3	3	2	2	1	2	1	GAGNE	2 189,60 \$	
		3	2	2	3	3	2	2	1	2	1	AUCUN GAGNANT		
			2	2	3	3	2	2	1	2	1	GAGNE	364,95 \$	
				2	3	3	2	2	1	2	1	GAGNE	136,85 \$	
					3	3	2	2	1	2	1	GAGNE	128,80 \$	
						3	2	2	1	2	1	GAGNE	20,65 \$	
							2	2	1	2	1	GAGNE	5,75 \$	
								2	1	2	1	GAGNE	2,25 \$	

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vérifier votre numéro gagnant (Québec et Ontario) 1-800-268-6650 (Reste du Canada) 1-800-268-6684

GROS LOT MINIMUM POUR LA SÉRIE DU 7 AOÛT AU 12 AOÛT
3 000 000 \$

IMPORTANT
 En plus des prix indiqués ci-dessus, tout billet gagnant donne droit au montant indiqué dans la **CASE BONI.**

C'EST LE TEMPS D'ACHETER VOS BILLETS POUR LA SEMAINE PROCHAINE

*Marque officielle © Association olympique canadienne 1967
 SportSelect Baseball n'est ni associé ni approuvé par les ligues Nationale et Américaine des équipes professionnelles de baseball.

ÉLECTIONS 84

« IL Y A UNE SORTE DE FLOU... »

Les libéraux commencent à s'ennuyer de Trudeau

■ Demandez aux candidats libéraux du Québec comment va leur campagne, et ils vous répondront inévitablement: comme sur des roulettes. Mais grattez un peu plus, insistez, harcelez-les de questions, ils finiront par avouer un certain malaise... et par soupçonner sur le départ de l'ancien grand patron, l'unique, l'irremplaçable Pierre-Élliott Trudeau.

ANDRÉ NOËL

C'est le cas de Jacques Olivier, député de Longueuil et titulaire échoué du ministère du Sport amateur. Sa première réaction: les problèmes qu'éprouve en ce moment le Parti libéral ne sont qu'une « psychose déclenchée par les médias ».

Puis, après avoir vanté les performances du PLC, il laisse tomber avec lassitude qu'il s'ennuie de l'ancien chef.

« Des gens vont s'ennuyer de Trudeau », a-t-il lancé avec pessimisme, au cours d'une entrevue hier.

« Il n'y a pas de leaders naturels actuellement. Des leaders, on peut bien en nommer, mais s'ils n'ont pas les qualités qu'il faut... »

M. Olivier croit que le PLC, au Québec, se ressent fortement du départ non seulement de M. Trudeau, mais aussi des autres personnalités.

« Le problème, c'est que des gens très influents sont partis trop rapidement. Monique Bégin (ancienne ministre de la Santé), Marc Lalonde (ministre démissionnaire des Finances) et Trudeau disparaissent tout d'un coup. Ça ne peut faire autrement que de laisser des marques. »

A cela s'ajoute le fait qu'il y a trop de chefs au Québec, ajoute-t-il. « Bien des candidats ne savent pas trop si c'est Jean Chrétien, André Ouellette ou Marc Lalonde qui dirigent l'organisation. Il y a une espèce de flou. »

Dans la circonscription voisine de Laprairie, le député Pierre Deniger affiche un magnifique optimisme. Mais lui aussi ne peut s'empêcher de souligner que le départ de M. Trudeau fait mal.

« Les campagnes électorales étaient bien plus faciles avec Trudeau, suggère-t-il. Les Québécois votaient libéral à cause de lui. Ce vote-là n'existe plus. C'est plus difficile maintenant, mais il faut bien continuer à vivre. »

Le député de Mégantic-Compton, Claude Tessier, est un des ra-



Jacques Olivier

res hommes qui n'a pas la langue dans sa poche au sein de la députation libérale: les problèmes du PLC sont bel et bien réels. « Je ne peux pas dire que je ne suis pas déçu de la façon dont se déroule la campagne », lance-t-il d'emblée.



Pierre Deniger

« Si ça ne change pas, je dirai qu'on est pris avec des amateurs et je questionnerai l'entourage de Turner et de son organisation. Pour l'instant, il y a des organisations qui sont bien loin des préoccupations de la population. » Ces préoccupations, pour lui,



Claude Tessier

sont les questions économiques (dans son comté, l'agriculture) et il déplore que le programme tarde à sortir.

« La population veut entendre des engagements sérieux, chiffres, mais jusqu'à maintenant, ça traîne. J'espère que les son-

ges vont faire peur à certains. La peur est le début de la sagesse.

Comme les autres, M. Tessier est nostalgique de l'époque Trudeau. « C'était tellement bien orchestré. Les campagnes marchaient rondement alors. »

John Campbell, député de LaSalle, estime que les élections n'auraient jamais du être déclenchées pendant l'été, tout de suite après la convention au leadership.

« Quand il faut travailler à toute vitesse, c'est sûr que tu vas avoir des problèmes, explique-t-il. Bien des candidats conservateurs ont été nommés il y a deux mois, ils ont eu tout leur temps pour s'organiser. Ce n'est pas notre cas. »

M. Campbell trouve qu'il est difficile au parti au pouvoir de mobiliser des militants en plein été. « Ils ne veulent pas sacrifier leurs vacances. »

Les conservateurs éprouvent moins ce genre de problèmes, soutient-il, car c'est le propre de l'opposition d'être plus agressive que le parti gouvernemental.

Comme les autres, enfin, M. Campbell regrette discrètement le départ du grand manitou.

« Avant... oui, avant, il y avait Trudeau. »

LA PRESSION MONTE DANS LA MARMITE LIBÉRALE

La démission-congédiement de Lee continue de hanter Turner

■ La pression monte dans la marmite libérale. Après avoir appelé Keith Davey à la rescousse et congédié son directeur de campagne Bill Lee, le premier ministre John Turner a écarté hier son secrétaire de

presse, M. Dennis Baxter, et recruté un autre vétérans de l'équipe Trudeau, M. Ralph Coleman, pour occuper cette fonction.

Ce remue-ménage destiné à donner un second départ à la

campagne libérale ne va toutefois pas sans susciter la bisbille au sein de l'organisation, en particulier chez les exclus.

MAURICE JANNARD et MARIO FONTAINE

Contredisant le premier ministre Turner, M. Lee a nié hier avoir été congédié et a affirmé avoir démissionné de lui-même samedi, se disant incapable de supporter la « désorganisation et les divisions internes de la campagne Turner ».

Or, quelques heures plus tôt, M. Turner avait pourtant été on ne peut plus explicite. « Oui, c'est moi », a répondu simplement le chef libéral quand les journalistes lui ont demandé, à Mont-Joli, s'il était à l'origine du départ de son directeur national des élections.

M. Turner a expliqué qu'il voulait réorienter la direction de la campagne et faire appel au sénateur Davey, l'artisan de nombreuses victoires du temps de M.M. Pearson et Trudeau.

Ces propos ont médusé M. Lee, un ami de longue date de M. Turner et qu'il a piloté lors de sa course au leadership. Et il ne ménage pas ses mots: « La déclaration de M. Turner est tout simplement fautive. Ce n'est pas le John Turner que j'ai connu. »

Le torchon brûlera-t-il longtemps entre les vétérans du parti et ceux qu'ils viennent de déloger? Non, si on en croit le coprésident de la campagne nationale, Marc Lalonde. Celui-ci ne prévoit pas d'autres congédiements spectaculaires, peut-être quelques

renvois de « troisième ou quatrième rang ».

— Est-ce un second départ de la campagne électorale?

— « J'espère bien! », a déclaré à LA PRESSE M. Lalonde.

Il estime que cette fois ce sera le bon et que bien des choses ont encore le temps de se passer en quatre semaines. On sait qu'un sondage publié ce week-end place les conservateurs en avance dans les intentions de vote. De plus, la campagne libérale a montré plusieurs ratés depuis le début, tant au niveau de l'organisation que des propos du chef, obligé à deux reprises de s'excuser publiquement.

Un problème de communication

Le « démissionnaire-démissionné » Bill Lee n'entend pas en porter l'odieux à lui seul. Selon lui, l'état de préparation du parti aux élections était épouvantable et il aurait fallu attendre à l'automne avant de les déclencher. Il a dû louer des locaux en catastrophe, installer des lignes téléphoniques, mettre sur pied un système postal, etc.

De plus, soutient M. Lee, le bureau du premier ministre n'était pas à la hauteur de sa tâche et venait mêler les cartes de la campagne. « Le problème de fond en était un de communication », devait pour sa part confirmer une source sûre à LA PRESSE. « Une campagne électorale, c'est une liaison très étroite entre quatre ou cinq personnes au sommet. Il faut que cela soit bien fait et, cette fois, ça ne marchait pas. »

Selon cet informateur désireux de garder l'anonymat, les nouvelles recrues ont cru pouvoir se



Bill Lee

Telephoto UPC

passer des anciens alors qu'il aurait fallu faire appel au sénateur Davey dès le début.

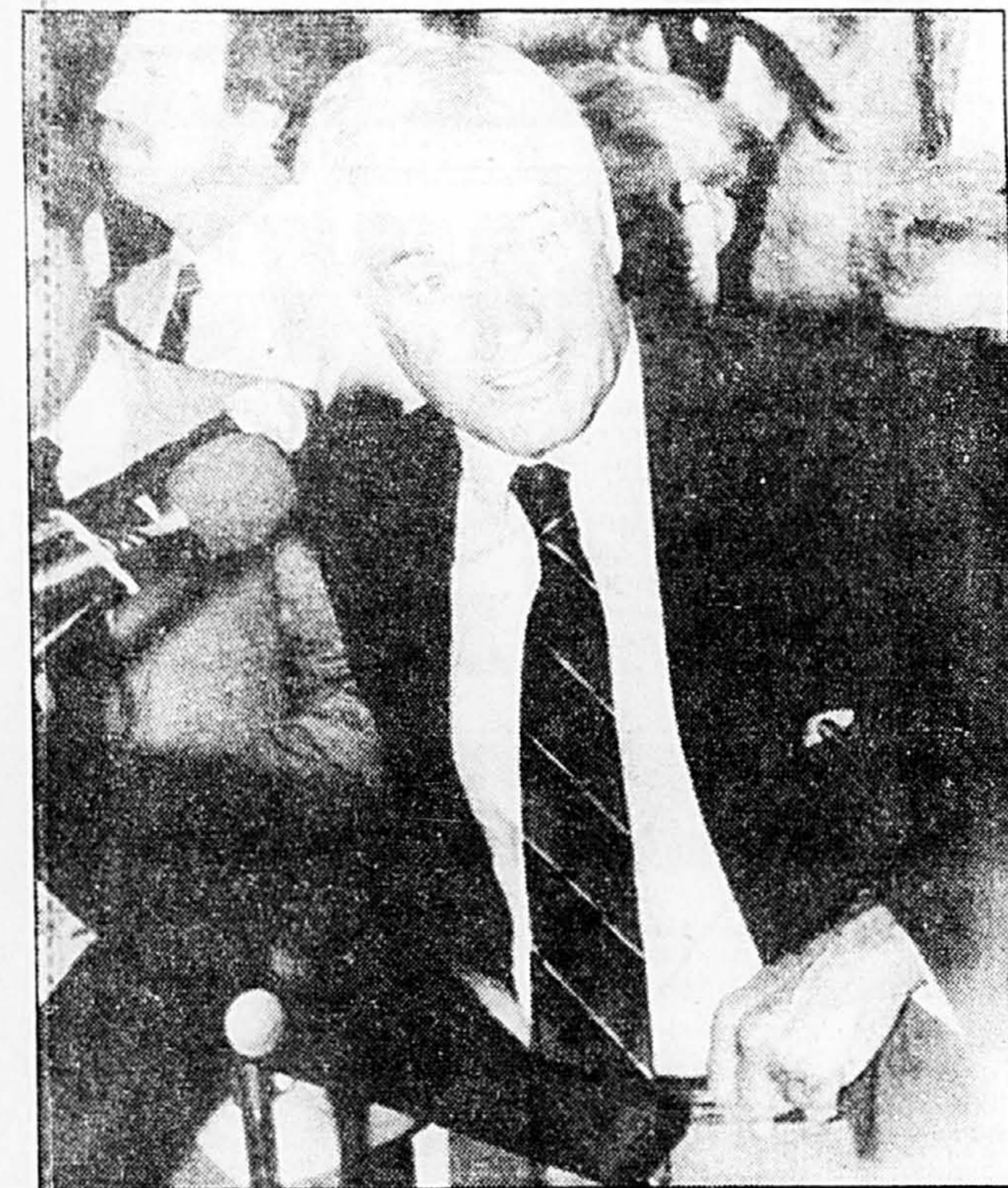
« Il faut des hommes-clés à la tête. Or, au bureau du premier ministre, il n'y a pas de leadership mais un certain vacuum à la place. Mais ce ne sera peut-être pas catastrophique. Beaucoup croient au parti, au chef. Le fond du baril est atteint maintenant, on ne peut que remonter. »

Ça baigne dans l'huile au Québec

Seul le responsable de la campagne libérale pour la région de Québec, le député Dennis Dawson, ce bras-camarade ne de-

vrait pas trop affecter l'électoral. « Combien d'électeurs connaissent Bill Lee ou Keith Davey », demande le représentant de Louis-Hebert aux Communes. « En expliquant notre programme à la population — les emplois pour les jeunes ou l'aide aux PME, par exemple — les gens cesseront de s'arrêter sur des détails. »

M. Dawson pense que la machine rouge a toujours bien fonctionné au Québec et ne s'attend pas à des modifications profondes de ce côté. Lui aussi prétend qu'il n'est pas trop tard et met les conservateurs au défi de remporter plus d'une petite poignée de circonscriptions, « deux, peut-être trois ».



Telephoto CP

Surveillé par sa propre image, en fond de scène, John Turner s'est adressé à des militants libéraux de Rimouski.

ZÈLE DE REVENU CANADA

Turner est d'accord avec les conservateurs

■ RIMOUSKI — Donnant ainsi raison aux conservateurs, le premier ministre, M. John Turner, a reconnu hier que les fonctionnaires de Revenu Canada avaient fait preuve d'un trop grand zèle dans l'application de la loi de l'impôt.

MAURICE JANNARD

envoyé spécial de LA PRESSE

« Une partie de la controverse, a-t-il affirmé, découlait du zèle intempestif de fonctionnaires fédéraux ou encore de l'insuffisance des instructions qui leur avaient été données sur la façon d'exécuter ce travail. »

M. Turner a dit avoir « observé avec inquiétude l'affrontement croissant entre les citoyens et le gouvernement au sujet de l'application de la législation fiscale » au moment où il faisait carrière dans le secteur privé.

A la suite des pressions des députés conservateurs, l'hiver dernier, l'ex-ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, a dû nommer un enquêteur spécial sur les pratiques de Revenu Canada.

Hier, M. Turner a convenu que ce ministère allait trop loin. Sur un autre sujet, M. Turner a promis d'amplifier trois mesures

petites et moyennes entreprises.

Si le gouvernement libéral est réélu, le projet de loi visant à réduire la paperasserie fédérale pour les PME sera déposé à nouveau. Ce projet n'a pu être adopté lors du dernier Parlement.

M. Turner promet aussi de réduire des deux-tiers la loi de l'impôt concernant les PME. Le formulaire de l'impôt sera lui-même simplifié.

Selon M. Turner, près de 80 p. cent des nouveaux emplois sont créés dans le secteur de la PME. Il s'engage donc à mettre sur pied un comptoir unique où l'entrepreneur n'aura qu'à se présenter pour connaître tous les services gouvernementaux disponibles. Cette nouvelle agence gouvernementale s'appellera PME-Canada.

Le noyau de l'agence viendra des 90 succursales de la Banque fédérale de développement.

Poursuivant sa tournée au Québec, M. Turner a pris part hier soir à l'assemblée de mise en nomination du candidat Pierre Pettigrew à Rivière-du-Loup.

Aujourd'hui, M. Turner fait campagne à Gaspé et à l'Île-du-Prince-Édouard. Il sera de retour à Ottawa ce soir et demain il prend la route pour Kingston.



Jacques Bouchard

■ L'organisateur en chef des libéraux pour le Québec, le ministre André Ouellet, ne semble pas affolé outre mesure par les déboires que connaît la campagne électorale du PLC.

Installé derrière son bureau à la permanence du parti, rue Ste-Catherine Ouest, à Montréal, il continue de diriger ses troupes comme un président de compagnie qui a 75 succursales en province. Et ce, même si les sondages démontrent que son parti est en chute libre.

Cette fonction « présidentielle » ne l'empêchera pas d'aller faire son tour en province pour donner un coup de pouce à un « ami ». C'est ce qu'il a fait hier, dans le comté du bas du fleuve de Kamouraska-Rivière-du-Loup, où Pierre Pettigrew a été choisi candidat en vue de succéder à l'ex-député Rosaire Gendron.

Nommé « grand patron » de l'organisation provinciale en 1976 par le premier ministre de l'époque, Pierre Trudeau, ce

Ouellet n'est pas affolé

vieux routier de la politique partisane en a vu bien d'autres. Le sondage réalisé après le débat télévisé des chefs et donnant l'avance aux conservateurs ne l'énerve pas. Car il reste encore presque un mois avant les élections du 4 septembre.

À celles de 1979, rappelle le député de Papineau, lors d'un débat télévisé « Pierre Trudeau avait donné une maudite volée à Joe Clark. Mais le jour du vote, on a perdu le pouvoir. Ça veut dire que ce genre de manifestation n'a pas beaucoup d'influence en bout de ligne ».

Pour des élections hâtives

André Ouellet, qui a joué un rôle très important pour John Turner lors de la course au leadership, a été un de ceux qui a conseillé au premier ministre désigné de déclencher des élections le plus tôt possible après le congrès de juin.

À ce moment, selon des sondages, les libéraux avaient une avance de 10 points sur les conservateurs. C'est ce qui a poussé André Ouellet à inciter son nouveau patron à foncer le plus tôt possible.

Il soutient toujours qu'il a eu raison. Son analyse est la sui-

vante: « On gagne une élection ou on la perd quand on la déclenche. Nous sommes partis gagnants et nous allons remporter la victoire. Il est tout à fait impossible de perdre 10 points en cours de route, à moins de faire continuellement des erreurs. Notre travail consiste à convaincre une partie du 30 p. cent des indécis que nous avons la meilleure équipe. Ce qui est d'ailleurs vrai sur papier ».

Le ministre Ouellet aurait cependant préféré que cette élection ait lieu le 10 septembre et non le 4. Mais il ajoute que M. Turner n'avait pas le choix en raison de la visite du pape. S'il avait attendu après cet événement l'élection aurait eu lieu seulement en novembre.

Mission accomplie

En ce qui concerne le Québec, l'organisateur en chef estime avoir réussi à relever ses deux défis majeurs: doubler le nombre de candidatures féminines qui sont passées de 6 à 12 et avoir deux représentants de la communauté italienne à Montréal au lieu d'un, a-t-il déclaré à LA PRESSE. Depuis cette déclaration, les libéraux de Rosemont se sont choisis comme candidat un autre italien qui

n'avait pas l'appui de M. Ouellet.

Une petite erreur de parcours du patron québécois, qui a quand même réussi à imposer ses vues, après avoir obtenu l'accord des exécutifs concernés, dans quatre ou cinq comtés, a-t-il avoué en souriant.

Celui qui a détenu huit portefeuilles ministériels dans l'administration Trudeau, refuse l'étiquette que ses adversaires lui prêtent de faire les « jobs de bras dans les comtés ». Il affirme: « Je n'impose jamais une décision. Mais je sais convaincre les gens. Je ne suis jamais allé contre le vœu d'un exécutif de comté. »

Il croit aussi fermement que le parti libéral va répéter son exploit de l'élection de 1980. En réussissant à faire élire 74 députés sur 75 au Québec, le PLC avait renversé l'éphémère gouvernement conservateur dirigé par Joe Clark. À la rigueur, André Ouellet donne deux comtés au PC. Soit celui de Joliette représenté par Roch LaSalle, et peut-être Manicouagan où le chef conservateur a décidé de se présenter. Mais la c'est loin d'être assuré, a-t-il conclu.

ÉLECTIONS 84

LE PLQ DIVISÉ DANS MANICOUAGAN

Rencontre entre Mulroney et Bourassa d'ici à quinze jours

■ SEPT-ÎLES (PC) — À mesure que la campagne conservatrice progresse au Québec, les liens entre l'organisation de Brian Mulroney et celle des libéraux provinciaux de Robert Bourassa deviennent de plus en plus évidents.

Hier, le porte-parole de M. Mulroney, M. Bill Fox, a confirmé que le leader conservateur « rencontrera M. Bourassa d'ici à une semaine ou deux ».

« Ce sont de vieux amis, je présume qu'ils voudront parler de collaboration fédérale-provinciale », de soutenir M. Fox, refusant de dire si la campagne électorale fédérale sera abordée.

C'est vraisemblablement vers le 16 ou le 17 août, lorsque M. Mulroney se trouvera à Montréal, que le meeting pourra avoir lieu, estime-t-on.

Depuis le début de la campagne, le chef du PLQ soutient qu'il restera neutre et qu'il ne fournira pas son appui aux libéraux fédéraux comme le font habituellement les partis provinciaux lors d'une élection fédérale.

Selon M. Fox, il semble que M. Bourassa a aussi l'intention de rencontrer M. John Turner, le chef libéral. En revanche il est peu probable que le chef conservateur rencontre le premier ministre Lévesque.

Dans Manicouagan, où M. Mulroney fait campagne depuis trois jours, l'organisation libérale provinciale du comté de Manicouagan est littéralement déchirée entre les campagnes de Brian Mulroney et de son rival, le député libéral André Maltais.

« Cela se divise en deux », d'admettre le président d'association locale, M. Allan Lauzier, qui reste neutre « pour l'instant ». Il avait travaillé pour André Maltais en 1980.

Dans Manicouagan, le chef conservateur a obtenu la faveur du vice-président des libéraux provinciaux, M. Pierre Coulombe.

Un autre libéral provincial, M. Rodrigue Tremblay, l'organisateur en chef de M. Mulroney dans le comté, travaillait auparavant pour M. Maltais.

Un ancien lieutenant de M. Bourassa en 1976, M. Guy Simard, est aussi l'un des principaux organisateurs de M. Mulroney pour l'Est du Québec. M. Simard avait aussi travaillé pour M. Claude Ryan et à la campagne du leadership de M. Bourassa l'an dernier.

« Le pouvoir corrompt ; après 17 ans, je pense que cela prend un renouveau », de lancer M. Simard.

« On est beaucoup de gars qui travaillaient pour Bourassa qui n'ont jamais accepté ce que les libéraux fédéraux lui ont fait. Cela ne fait pas plaisir quand tu vois des supposés alliés traiter ton chef de « mangeur de hot-dogs », de rencherir M. Simard.

De son côté M. Lauzier n'est guère tendre à l'endroit de l'organisateur en chef des libéraux au Québec, le ministre du Travail, André Ouellet. S'attaquant à la

réputation d'organisateur de M. Ouellet, ce libéral provincial affirme : « Dire qu'il est surestimé, ce n'est pas suffisant ; il est allé dire durant la campagne au leadership que si Turner n'était pas choisi, les libéraux perdraient l'élection ; ce n'est pas des choses à faire », a-t-il lancé.

M. Lauzier n'hésite pas à contredire les allégations du député libéral André Maltais, qui estime que la popularité de M. Mulroney se limite à sa ville d'origine, Baie-Comeau. « Pour moi c'est pas mal égal aussi à Sept-Îles »,

de dire ce résident de la Basse-Côte-Nord.

« Il y a une femme qui récemment me disait : « Je suis libérale mais je suis avant tout de la Côte-Nord ». C'est presque d'admettre qu'elle allait appuyer Mulroney », a-t-il lancé.

de dire ce résident de la Basse-Côte-Nord.

« Il y a une femme qui récemment me disait : « Je suis libérale mais je suis avant tout de la Côte-Nord ». C'est presque d'admettre qu'elle allait appuyer Mulroney », a-t-il lancé.



Lysiane Gagnon

Le coup de Bourassa

■ Avec toutes ces calamités qui s'abattent sur le parti de John Turner, qui est-ce qui doit rire dans sa barbe ? Qui est-ce qui doit savourer comme du miel les paroles de ceux qui lui disent que lui, il aurait gagné le débat ; que lui, il aurait vite désarmé le scandale des nominations politiques ; que lui, il ne se serait pas contredit trois fois par semaine ; que lui, il aurait su choisir son « staff », etc, etc, etc... ?

Qui donc est le seul, dans la campagne, à jouer à qui perd gagne ? Si les libéraux l'emportent, il retrouvera son siège de ministre. Sinon... Alors peut-être la défaite aura-t-elle pour lui l'odeur de la victoire.

Pour l'instant bien sûr, Jean Chrétien est le loyal serviteur de l'homme qu'il avait ardemment combattu durant la course au leadership. À peine revenu de sa tournée asiatique, il a recommencé à sillonner le pays malgré la diarrhée — « toute une diarrhée », disait-il — qui l'a affecté au retour.

(Parenthèse : mes excuses aux lecteurs pour ce détail grossier, mais je ne fais que répéter ce que disait à un reporter notre ministre des Affaires extérieures qui a l'élegant souci de ne rien nous laisser ignorer de sa condition intime. Décidément, le Parti libéral est descendu bien bas. Son chef actuel nous force à commenter des histoires de fesses, et celui qui est peut-être son ex-futur chef nous parle de ses problèmes intestinaux. Fin de la parenthèse.)

M. Chrétien, donc, a trouvé le moyen d'être impeccablement loyal à son chef tout en indiquant clairement qu'il n'est pas le meilleur chef que le parti libéral aurait pu se donner. « J'aime mieux Turner que Mulroney », dit-il, en substance. C'est court mais ça dit ce que ça veut dire.

Qui dit qu'il n'y aura pas une autre course au leadership libéral durant les mois qui viennent, si John Turner ne réussit pas à éviter le naufrage ? Qui dit que Jean Chrétien n'y songe pas ?

Aussi bien se préparer mentalement : il va nous refaire le coup de Bourassa.

Les « plums »

C'est à Vancouver que j'ai suivi le début de la campagne électorale. Les perceptions sont différentes au Canada anglais.

Ainsi, l'affaire des nominations politiques y a provoqué un épouvantable tollé qui a occupé l'avant-scène durant les deux premières semaines. Pas un commentaire qui ne fasse allusion aux « plums » (les « bonbons ») auxquels ont eu droit les fidèles de M. Trudeau. Pas une conversation qui ne comportât une allusion indignée à cette affaire. Au Québec, tant dans les médias que dans la population, on en a moins parlé.

Est-ce parce que les Québécois sont plus cyniques en matière de mœurs politiques ? Est-ce parce que la plupart des « plums » sont allées à des Québécois, que l'affaire a particulièrement irrité le Canada anglais ? Chose certaine, cela a été, non seulement dans l'Ouest où M. Trudeau était déjà détesté mais aussi en Ontario, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

C'est M. Turner qui en paie maintenant le prix, car c'est cette affaire qui a donné le ton à sa campagne, inaugurée sur le mode défensif.

Il y a eu, deux semaines après le déclenchement des élections, un moment-clé où le vent aurait pu tourner. M. Mulroney aurait pu à son tour tomber dans le piège où il avait commencé, en faisant du patronage libéral son premier thème de campagne, à faire glisser les libéraux.

Dans une conversation informelle avec des reporters, il livra spontanément ce qui est peut-être le fond de sa pensée : « Voyons les choses en face. Il n'y a pas de putain comme une vieille putain. Si j'avais été à la place de Bryce (Mackay, dont le « bonbon » fut l'ambassade du Portugal), j'aurais moi aussi le nez dans la mangeoire. »

Ensuite, confronté avec ses propres déclarations durant la campagne au leadership conservateur, alors qu'il promettait des planques à tous ses partisans, M. Mulroney a déclaré ce qu'il avait dit à ce que les conservateurs voulaient entendre, mais que cette fois, s'adressant à l'ensemble de la population, il prenait la « high road » (une voie plus noble).

Ces propos imprudents, largement répercutés dans toute la presse anglophone, auraient pu faire déraper la campagne de M. Mulroney, qui jusque là avait fait beaucoup de « millage » sur l'affaire des « plums ». Mais meilleur politicien et mieux conseillé que son adversaire, M. Mulroney s'en est tiré par d'habiles piroquettes qui ont mis un point final à l'affaire.

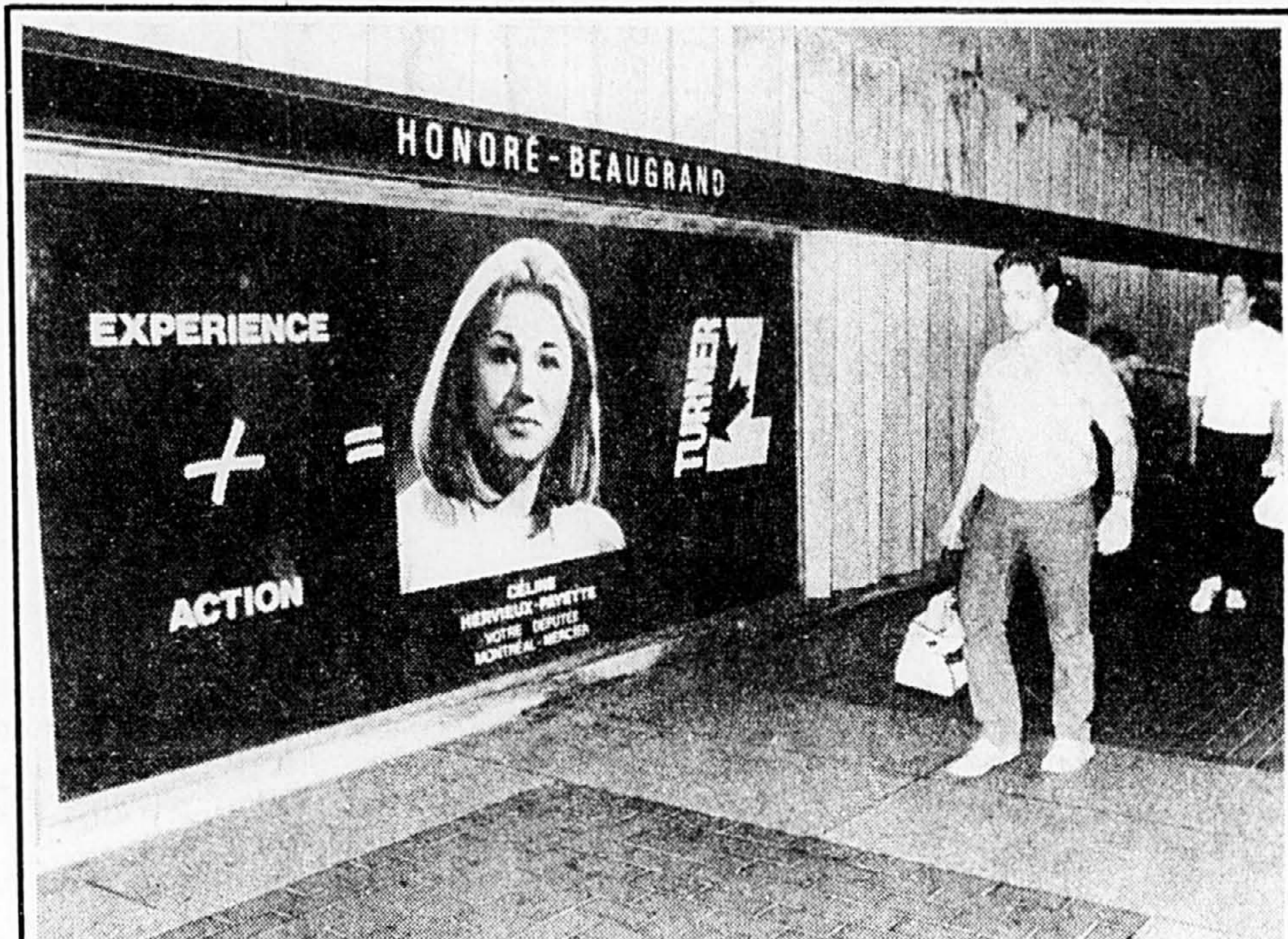


Photo René Picard, LA PRESSE

Les machines publicitaires en branle

Les partis et les candidats en lice pour les élections du quatre septembre viennent de mettre leurs machines publicitaires en branle. Ex-ministre dans le gouvernement Trudeau, congédiée par M. John Turner, la députée de Mercier Mme Céline Hervieux-Payette offre « expérience et action » à ses électeurs dans sa publicité étalée à raison de \$1 000 le placard dans une station de métro...

Broadbent demande à ses adversaires de s'opposer aux essais du missile Cruise

■ HALIFAX (PC) — Le leader néo-démocrate, Ed Broadbent, a demandé à ses adversaires politiques, hier, de se prononcer en faveur du gel des armements nucléaires et de s'opposer aux essais du missile Cruise au Canada.

« Des militaires et des scientifiques sérieux du monde entier disent maintenant qu'il faut mettre un terme à cette folie (nucléaire) avant que cette folie ne nous extermine », a déclaré M. Broadbent en conférence de presse.

« Je demande à tous les Canadiens qui aiment notre pays et cherissent notre planète de voir à ce qu'il n'y ait plus jamais un autre Hiroshima », a poursuivi le chef du NPD.

Quelque 140 000 personnes ont été tuées à Hiroshima, au Japon, le 6 août 1945, dans l'explosion de la première bombe atomique par les Américains.

Pour ce qui est des missiles Cruise, le premier test a eu lieu en mars dernier dans le Nord-Ouest canadien.

Minorité

M. Broadbent a par ailleurs refusé de répondre à un journaliste qui lui a demandé s'il poserait comme condition de son appui à l'un des deux autres partis, pour former un gouvernement minoritaire, de mettre fin aux essais de Cruise au Canada, s'il détenait la balance du pouvoir après l'élection du 4 septembre.

Le leader néo-démocrate a dit que les électeurs voulaient entendre parler de politique, non de simples spéculations, et qu'il ne pourrait donc être question d'une entente possible avec un autre parti qu'après l'annonce des résultats de l'élection.

Tout en décriant la course aux armements nucléaires, M. Broadbent n'en a pas moins dit approuver l'amélioration de l'équipement militaire conventionnel.

Plus tôt dans la journée, M. Broadbent s'était rendu à Dartmouth, en face de Halifax, en compagnie de six candidats néo-démocrates de la région, pour participer aux fêtes du 23^e anniversaire de la ville.

L'ombre du maire Jones plane encore au-dessus du candidat du PC à Moncton

■ MONCTON — Au début des années 70, la ville de Moncton s'était taillée une réputation de foyer d'intolérance peu enviable grâce à son maire Leonard Jones. Malgré les protestations de ses concitoyens acadiens, soit les tiers des habitants, Jones refusait obstinément de fournir des services municipaux en français.

GILLES PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

Aujourd'hui, Jones a quitté la scène après un bref séjour à la Chambre des Communes. Même s'il a été exclu du Parti conservateur par Robert Stanfield, son ombre plane encore au-dessus du candidat vedette de Brian Mulroney à Moncton.

Ses successeurs à la mairie ont bûché de l'eau dans leur vin. Bien que la situation laisse encore à désirer, les étudiants de l'Université de Moncton se sont apaisés.

Il ne leur viendrait plus à l'idée de déposer une tête de cochon enflammée sur le perron du maire comme ils l'ont fait à l'époque de Jones.

L'ancien collaborateur de M. Jones et maintenant candidat conservateur aux prochaines élections, M. Dennis Cochrane, est assez satisfait. Il croit d'ail-

leurs que les acadiens le sont aussi.

Maire de Moncton à son tour en 1979, M. Cochrane a, selon lui, contribué à désamorcer les tensions entre les Acadiens et la ville. Il ne voit pas pourquoi ceux-ci lui refuseraient leur appui en septembre prochain.

« Mon passage à l'hôtel-de-ville a été très calme et marqué d'une saine gestion, dit M. Cochrane. J'ai augmenté les services en français pour les étendre à toutes nos communications avec le public ».

Il admet cependant ne pas offrir des services « aussi bilingues » que la province. « C'est que la ville n'a pas les mêmes moyens que les gouvernements et ne peut trouver le personnel », dit-il. « M. Cochrane a créé une certaine accalmie entre francophones et anglophones, mais l'hôtel de ville de Moncton est toujours unilingue », dit Lucille Collette, la directrice-adjointe de la Polyvalente de Shediac.

Professeur à l'Université de Moncton, Léon Thériault reconnaît que M. Cochrane est un rude adversaire pour le député libéral sortant, Gary McCauley. Il est convaincu que le vote acadien demeurera massivement libéral à Moncton et doute que les conservateurs puissent l'emporter dans ces conditions.

« Les conservateurs ont de

meilleures chances dans Saint-John, au sud de la province » soutient le directeur du département de Sciences politiques, Harley d'Entremont.

Originaire du comté de South-West-Nova, en Nouvelle-Écosse, M. d'Entremont croit également que la lutte y sera très serrée. La libérale Coline Campbell, a elle-même été très critique envers la politique des pêches d'Ottawa. Si le vote des 20 p. cent de pêcheurs acadiens ne lui demeure pas fidèle elle pourrait bien connaître la défaite encore une fois.

Même si elles sont dans des provinces différentes, ces trois circonscriptions ont une chose en commun : elles changent d'allégeance au gré du vent électoral.

Ces îlots de changements sont exceptionnels dans les provinces maritimes. Pour la plupart, les électeurs manifestent une constance comparable à celle des Montréalais.

Au cours des quatre dernières élections, 21 des 32 sièges fédéraux sont demeurés entre les mains du même parti.

Si les candidats de M. Mulroney raflent la majorité des 11 comtés barométriques des provinces atlantiques le 4 septembre prochain, John Turner retournera à la pratique du droit.

ÉLECTOGRAMMES

De l'argent bleu pour Pétromont...

■ Le député de Joliette, M. Roch LaSalle, a promis hier à Longueuil qu'un gouvernement conservateur débloquerait les \$15 millions nécessaires pour assurer la survie de l'usine Pétromont de Varennes.

De passage sur la Rive sud, M. LaSalle, s'est dit « certain » que son parti ne laissera pas tomber les travailleurs de cette usine menacée s'il prend le pouvoir le quatre septembre.

Il a expliqué que les conservateurs ne dilapideraient pas les fonds publics déjà investis par le gouvernement dans Pétromont.

S'agit-il là d'un engagement formel du parti, ou d'une conviction personnelle du député de Joliette ? Ça reste à voir.

De l'argent rouge pour Terre-Neuve

■ M. LaSalle n'est pas seul à avoir distribué à l'avance l'argent du fédéral hier. Le ministre d'État aux Transports, M. William Rompkey, a annoncé qu'une institution pénitentiaire verrait le jour à Terre-Neuve, au coût de \$12,5 millions.

Et cela, a-t-il dit, quel que soit le résultat des élections du quatre septembre.

Parions que M. LaSalle ne serait pas aussi catégorique que M. Rompkey sur le sujet...

Monière annule son premier voyage

■ Le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, a commencé sa tournée du Québec... en annulant son premier voyage dans l'Outaouais.

C'est ce qu'on a indiqué à la permanence mont-réalisée du PN, sans fournir de plus amples explications sur les motifs de l'annulation de la première étape de la tournée du chef nationaliste.

Déjà un horaire de la tournée du chef avait été

publié officiellement, mais il vient d'être chambardé de nouveau. Ainsi, M. Monière sortira officiellement de Montréal, lundi prochain, à l'occasion d'une tournée qui le mènera officiellement à Québec, à Matane puis, probablement, au Lac-Saint-Jean.

Ministres et ex-ministres dans Labelle

■ Si le candidat libéral à la succession du libéral Maurice Dupras dans Labelle, M. Claude Hotte, peut compter sur la présence de ministres en place, comme M. Francis Fox, ses adversaires conservateur et nationaliste, pour ne pas être en reste, sont allés, eux aussi, chercher leur brochette de « honorables ».

Le candidat du PN, M. Adrien Grégoire a en droit à la présence de deux ministres péquistes, MM. Jacques Léonard et Robert Dean, à ses côtés récemment.

Le conservateur Fernand Ladouceur, pour ne pas être en reste, est allé chercher deux ex-ministres pour l'aider dans sa campagne. Le premier, M. Roch LaSalle, lui a prêté main-forte pour diffuser son programme économique à l'endroit de l'industrie touristique et de la PME dans les Laurentides. L'autre, M. Fernand Lafontaine, ancien organisateur en chef de l'Union nationale, a gardé un certain prestige dans le fond « bleu » du haut du comté qu'il a longtemps représenté à l'Assemblée nationale et au sein des gouvernements « bleus » de Québec.

Fibre optique

■ À moins d'un mois des élections, le gouvernement fédéral serait sur le point de faire connaître sa participation à la réalisation d'une usine d'équipement de fibre optique à Louiseville.

Ce projet serait l'oeuvre de la compagnie de câblodistribution La Belle Vision à laquelle se seraient associés d'importantes entreprises multinationales comme Bell, CN-CP, Northern Telecom et Alcan.

De l'État providence au laisser-aller

Des forces conservatrices considérables, nourries par une opinion peu préparée à accepter le partage consenti des ressources, sont en train de démembrer ce qu'il était devenu d'appeler le Welfare State. En réalité le Welfare State, c'est à dire les structures d'Etat répartissant, à la manière de la social-démocratie, les richesses sur le plus grand nombre des citoyens est en train de devenir le «Farewell State». Adieu, donc, à l'appui gouvernemental aux faibles et à la responsabilité de l'Etat à l'égard des démunis! La charité s'occupera des défavorisés!

JEAN-PIERRE BONHOMME

Cette nouvelle philosophie, qui prend racine en Amérique, aux Etats-Unis, bien sûr, mais au Canada également, s'oppose naturellement à tous les principes qui sous-tendent l'action des assistants sociaux du monde. Et, pour stopper la tendance, s'il en est encore temps, les personnes engagées dans la relation d'aide aux démunis devront d'établir une fine stratégie de combat. Elles devront tenter de faire comprendre à une population peu consciente de la nécessité de partager les ressources par les moyens collectifs, les avantages particuliers de programmes sociaux bien identifiés. Elles ne pourront pas engager une offensive générale; le manque de compassion des citoyens est trop évident.

Cette mise en garde a été faite hier par le Dr Ruby Pernell devant l'assemblée générale «sur les perspectives de la Crise» de la Conférence internationale sur l'action sociale. Mme Pernell, une noire de petite taille, dont l'expérience en matière sociale est longue, tient une chaire de science sociale à la Case Western Research University de Cleveland en Ohio.

La conférencière a expliqué comment, depuis 1980, soit depuis le règne Reagan, le gouvernement fédéral des Etats-Unis a abandonné l'engagement, pris au cours des années soixan-

te, de répartir la richesse des classes moyennes au moyen de l'appareil d'Etat. Des engagements du même type avaient été pris par le gouvernement fédéral canadien, à partir de 1945, par l'établissement d'un régime d'allocations familiales, et en 1971 par la création de l'assurance-chômage généralisée. Elle a toutefois dit que l'érosion s'annonce au Canada comme aux Etats-Unis. Le gouvernement de la Colombie britannique, a-t-elle rappelé, a réduit la répartition des ressources, depuis 1976, notamment par une offensive antisyndicale.

Le Dr Pernell a expliqué que les programmes de rétribution établis par l'Etat ont été conçus à une époque où tout le monde croyait à une croissance illimitée des produits nationaux. Au fond des choses, toutefois, a-t-elle soutenu, les citoyens d'Amérique résistent fortement à l'idée de faire le sacrifice du moindre pouvoir de consommer des biens matériels. Et c'est bien ce à quoi elle doit faire face en cette période de récession.

L'actuelle attaque idéologique contre l'établissement de programmes globaux de bien-être social (comprehensive welfare) est justement fondée sur l'individualisme des Américains, sur leur néoconservatisme. Comme peuple, a-t-elle dit, «nous ne sommes pas commis aux principes d'égalité».

La charité, a enfin signalé la conférencière, n'est pourtant pas n'est pas un bon substitut pour les droits. Et il n'est pas normal qu'il existe, en Amérique, une éternelle classe de défavorisés (permanent underclass).

Pour aller de l'avant malgré les résistances, Mme Pernell a recommandé à ses collègues travailleurs sociaux de proposer plus sélectivement, plus stratégiquement que maintenant, l'adoption, par les gouvernements, de programmes sociaux. Elle les a avertis qu'ils doivent ainsi se préparer malgré tout «à subir un long siège» et qu'il n'est pas certain que la partie sera gagnée.

Les effets négatifs de la famille éclatée

L'éclatement de la famille est un phénomène mondial qui produit plusieurs effets négatifs dans les centres urbains. En réalité ce phénomène est source de malheur et de découragement pour les maintes familles monoparentales qui existent actuellement. Divers intervenants et participants à la 22e Conférence internationale de l'action sociale ont signalé ce fait hier de plusieurs manières.

JEAN-PIERRE BONHOMME

La grande «liberté» dont les jeunes français et françaises jouissent depuis une décennie, notamment, semble produire plus d'angoisse et d'insatisfaction que de plaisirs et il y aurait lieu, en conséquence, d'examiner de plus près la nature de cette société libertaire dans laquelle nous nous trouvons.

C'est la présidente de la Fédération nationale des associations d'aide aux mères de famille de France, une organisation fondée en 1920, Mme Léoni Marzin-Battisti, qui parle ainsi. Mme Marzin-Battisti, une grand-mère de très jeune allure, possède une longue expérience dans le domaine de l'intervention familiale. Elle a dit à La Presse hier que, pour une grande part, la dislocation familiale est davantage le résultat d'un abandon de leurs responsabi-

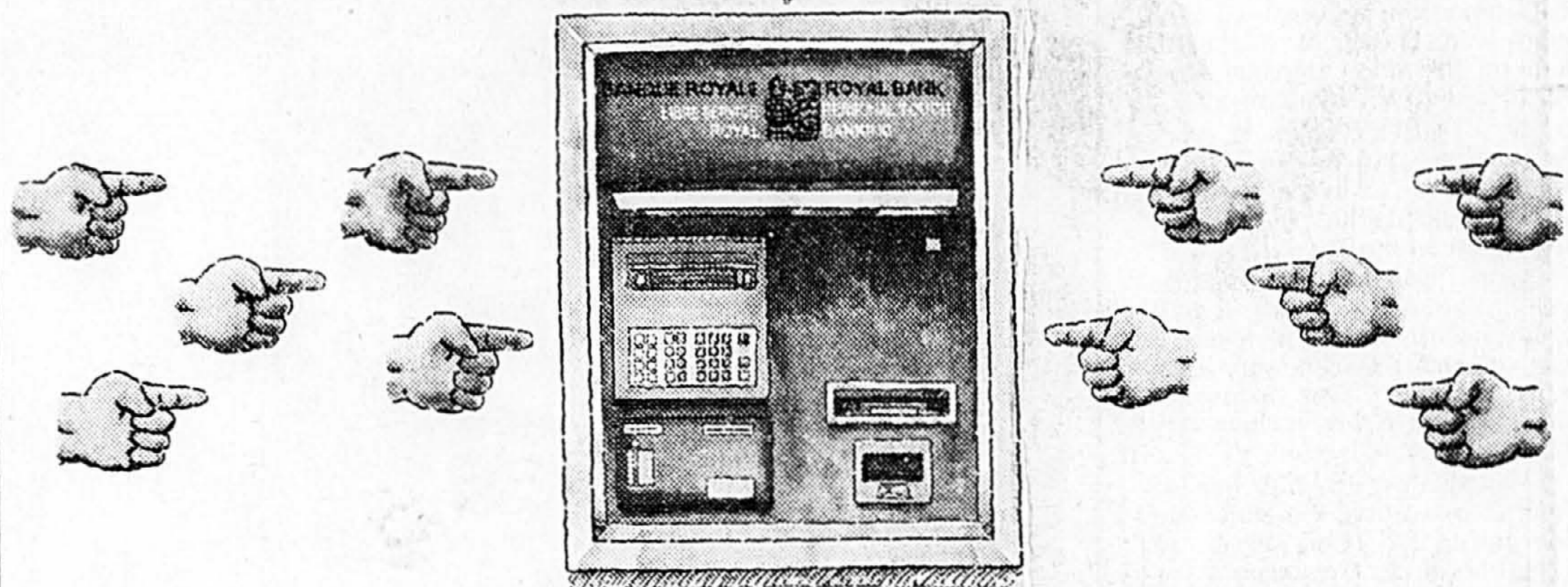
tés par des parents égoïstes que le fait d'une jeunesse désireuse de s'épanouir.

Cette grande indépendance des jeunes personnes, a dit la participante, «fait peur». On peut maintenant voir, dans les lieux les plus problématiques, dit-elle, des jeunes filles de 13 ou 14 ans pour lesquelles aucune adulte ne répond. Ces jeunes filles, mal renseignées ou renseignées du bout des lèvres par des professeurs livresques font des expériences dont elles payent le prix très élevé.

Il y aurait lieu pour les adultes, dit Mme Battisti, et ce sans revenir à l'ancien jansénisme laïque d'antan et à l'autoritarisme qui en résultait, de redevenir des êtres responsables. L'éclatement familial, en tout cas, signale-t-elle, crée des besoins qui vont grandissant, alors même que les ressources pour y répondre vont diminuant. Le milieu du travail social français, a-t-elle dit, tente ardemment, pour corriger les choses, de décloisonner l'aide familiale. En France, a-t-elle expliqué, l'intervention auprès des familles a tendance à se faire par secteurs: une administration vole au secours des enfants, tandis qu'une autre s'occupe des mères et une autre encore des adolescents. Cet effort, toutefois, a-t-elle conclu, est difficile à réaliser à cause de l'étalement des conventions de travail collectives.

1er AVANTAGE:

Seul le Libre-service Royal* vous laisse choisir votre code, vous-même.



Les autres banques vous imposent un code. Nous vous laissons choisir le vôtre.

Pourquoi? C'est très simple: on se souvient plus facilement d'un code qu'on a choisi soi-même.

Un tout petit effort de mémoire et voilà que vous pouvez faire un dépôt, un retrait, un virement, un paiement de facture et même avoir accès à votre compte Visa à toute heure du jour et de la nuit...oubliez les heures d'ouverture de la banque.

Demandez votre Carte-Client de la Banque Royale à la succursale la plus proche. Il y a plus de 600 guichets automatiques du Libre-service Royal au pays, sans compter ceux des grandes aéroports canadiens. Vous aurez l'embarras du choix!

Renseignez-vous sur la Carte-Client du Libre-service Royal à n'importe quelle de nos succursales.



Parlez-moi d'une banque... Royale!



BANQUE ROYALE

*M.D.

OFFRE TEMPORAIRE

CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT*

Ford Tempo et Mercury Topaz les nouvelles voitures 1984 les plus populaires

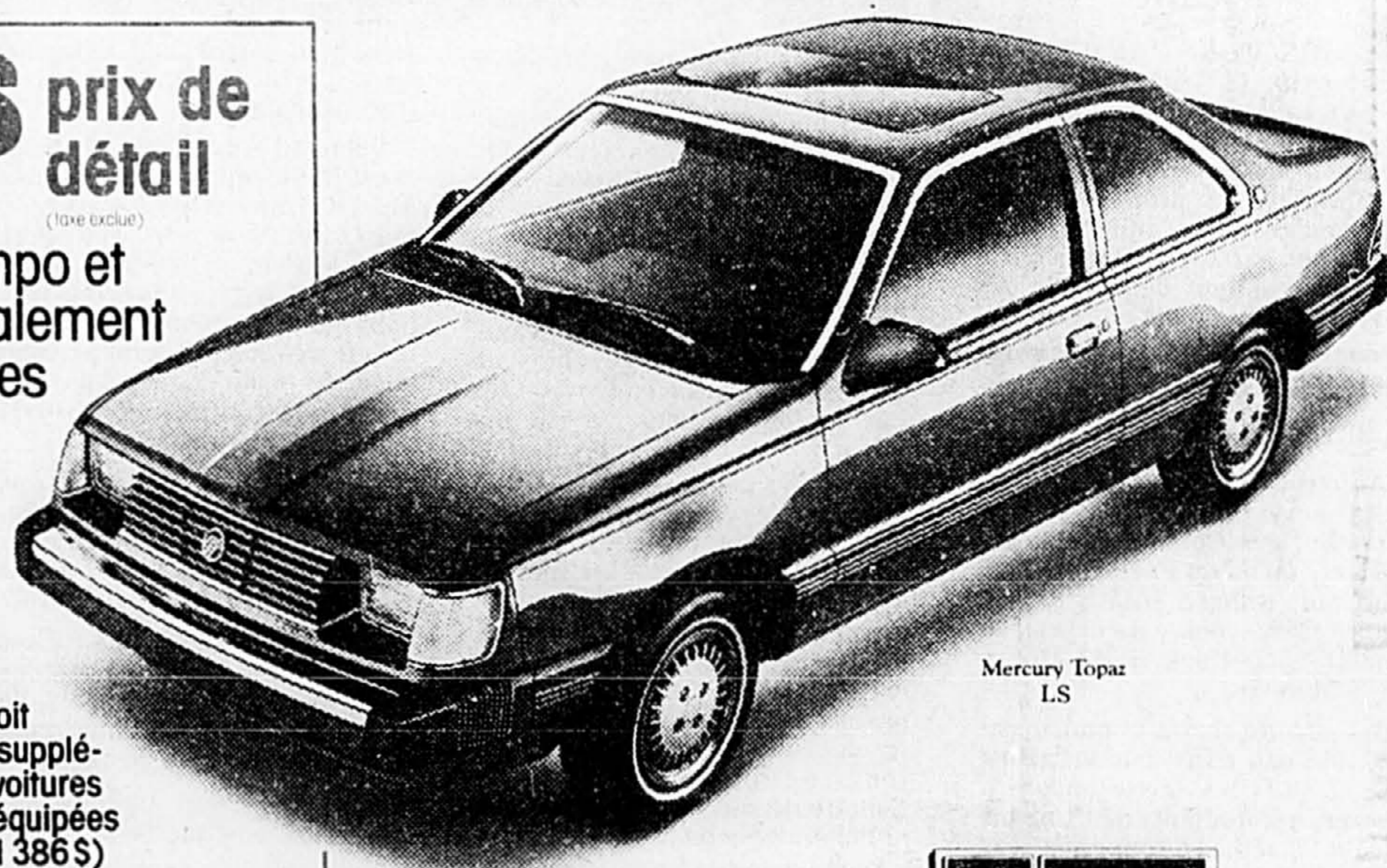
* 912\$ prix de détail (taxe exclue)

sur les Tempo et Topaz spécialement équipées

Ou optez pour le toit ouvrant sans supplément sur les voitures spécialement équipées (prix de détail 386\$)



Ford Tempo GLX



Mercury Topaz LS



La Ford Tempo et la Mercury Topaz sont les nouvelles voitures 1984 les plus populaires.

Ce n'est pas pour rien qu'elles se distinguent. Pour Ford, le conducteur est l'élément le plus important dans la conception d'une voiture. En effet, de la ligne aérodynamique au plan de l'intérieur, tout a été conçu pour améliorer la conduite de la Tempo et de la Topaz.

Les ingénieurs de Ford savent que la ligne hautement aérodynamique de la Tempo et de la Topaz réduit la consommation de carburant et le niveau sonore à l'intérieur, stabilise davantage la voiture sur la grand-route et augmente le rendement du moteur et l'efficacité du système de refroidissement des freins... bref, une ligne aérodynamique pour une performance supérieure!

Il faut conduire une voiture pour évaluer l'intégrité de ses fonctions. Avant d'acheter une autre voiture, venez essayer une Tempo ou une Topaz. Découvrez le plaisir de conduire une voiture conçue en fonction du conducteur. C'est le meilleur investissement que vous pouvez faire aujourd'hui. Profitez de cette offre pendant qu'il est encore temps!

Voyez un concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.